DUKE
UNIVERSITY

LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Duke University Libraries

https://archive.org/details/leshommesdaction01sega_0

ACHILLE SEGARD

LES HOMMES D'ACTION

CHARLES MAURRAS

ET LES IDÉES ROYALISTES

PARIS
ARTHÈME FAYARD & Cie, ÉDITEURS
18-20, RUE DU SAINT-GOTHARD

Bien affectueusement
Ansepart
Pâques 1926

LES HOMMES D'ACTION

CHARLES MAURRAS

ET LES IDÉES ROYALISTES

POÉSIE

HYMNES PROFANES.
LE DÉPART A L'AVENTURE.
LE MIRAGE PERPÉTUEL.

CRITIQUE LITTÉRAIRE

ITINÉRAIRE FANTAISISTE. (P. Verlaine, G. Rodenbach, A. Silvestre, H. Becque, J. Lemaitre, O. Mirbeau, M. Boniface, P. Valdagne.)

LES VOLUPTUEUX ET LES HOMMES D'ACTION. (Anatole France, Pierre Louÿs, Jean Lorrain, M. Barrès, F. Brunetière, Edm. Picard.)

ROMAN

L'ENVIE.
L'AVARICE.
L'ORGUEIL.

VOYAGE

LA SICILE ET SES ŒUVRES D'ART. (Plon, éditeur.)

LA MISSION DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE. (Conférences de propagande en Orient et en Russie.)

CRITIQUE D'ART

SODOMA ET LA FIN DE L'ÉCOLE DE SIENNE AU XVIe SIÈCLE. Avec vingt et une illustrations, avril 1910. (Floury, éditeur.)

MARY CASSATT. Un Peintre des enfants et des mères. Avec trente-huit reproductions. (Ollendorff, éditeur.)

PEINTRES D'AUJOURD'HUI. (Ollendorff, éditeur) :

Les Décorateurs (première série) : Albert Besnard, Gaston La Touche, Jules Chéret, Paul Baudoüin.

Les Décorateurs (deuxième série) : Henri Martin, Aman-Jean, Maurice Denis, Edouard Vuillard.

EN PRÉPARATION :

Les Décorateurs (troisième série).

Copyright by Achille Segard, 1919.

ACHILLE SEGARD

LES HOMMES D'ACTION

CHARLES MAURRAS

ET LES IDÉES ROYALISTES

PARIS
ARTHÈME FAYARD & Cie, ÉDITEURS
18-20, RUE DU SAINT-GOTHARD

Il a été tiré de ce livre :

Quinze exemplaires sur papier vergé pur fil
des Papeteries Lafuma
tous numérotés à la presse.

34484
M45Z5

Tel qu'il avait été écrit ce livre s'appelait Directeurs de Consciences. *Il se composait de quatre études de doctrines politiques et sociales personnifiées par quatre écrivains mêlés à l'action publique.*

Bien que l'auteur eût aimé offrir au public dans son ensemble le résultat de ses recherches sans doute le lecteur préférera-t-il un mode de publication plus ménager de son temps et de son attention.

1er novembre 1919.

592301

CHARLES MAURRAS

ET LES IDÉES ROYALISTES

Un parti au pouvoir n'est jamais renversé. Il se suicide. G. Le Bon.

Que fut l'État jusqu'ici? Une Direction. Que doit-il être? Un Contrôle.
Anatole France.

L'État doit en certains domaines être une Direction et il doit toujours être un Contrôle.

Daus une société bien organisée, chaque groupe doit avoir sa place et chaque individu doit appartenir à plusieurs groupes.

L'HOMME

Petit et maigre, l'allure vive, presque toujours en veston sombre, le visage dénué de caractère saillant mais constamment attentif et naturellement grave, tel est aujourd'hui M. Charles Maurras. Tel aussi l'avons-nous toujours connu. Il parle à voix basse, les yeux fixés sur le visage de son interlocuteur. Il saisit la pensée par le mouvement des lèvres. Dans

592301

une conversation générale, n'ayant pu tout voir, il veut qu'on lui répète tout. Ne pas entendre donne à sa curiosité un aiguillon perpétuel. Il a tout lu. Il est au courant de tout. Par conséquent peu de mots lui suffisent.

Le silence qu'on sent autour de lui augmente en de grandes proportions sa puissance de méditation. On le devine en travail constant d'assimilation et de jaillissement intellectuels. Peut-être la très petite diminution physique qui désole ses amis a-t-elle été l'une des conditions heureuses de son développement. Pour le commun des mortels, l'incessante succession des petits faits et des paroles inutiles fixent pendant une seconde et dispersent l'attention. Par la force même des choses, M. Maurras est libéré de beaucoup de pensées futiles. Même quand il se distrait, sourit et s'amuse, que ce soit à table avec des amis, au courant d'une promenade ou devant les jeux de lumière d'un paysage qu'il contemple, le silence le repose et replace comme en jachère les facultés d'intelligence et de sensibilité qui, l'instant d'après, s'éveillent à nouveau d'autant plus vives et ardentes.

Malgré sa sociabilité, il a toujours été un solitaire, comment ne serait-il pas un esprit réfléchi? Et comme la tendance naturelle de son esprit le porte à envisager toutes choses d'un point de vue général, il n'est pas étonnant qu'il en soit venu à reprendre dans les deux domaines qu'il s'est attribués — le politique et le littéraire — tous les problèmes par leur origine, et à les envisager dans leur complexité en s'attachant à comprendre et à fixer ce qu'il y a, dans la série des phénomènes, de stable et de permanent.

*
* *

LE CHOIX DU MILIEU INTELLECTUEL

Replaçons par la pensée M. Maurras dans le milieu intellectuel qu'il s'était choisi vers la vingt-cinquième année. Cela nous reporte à 1893. Il était venu de Provence (1) à Paris, muni d'une bonne éducation classique. De fa-

(1) Né en 1868 à Martigues, en Provence.

mille bourgeoise, — son frère est médecin de la marine, — il avait été au collège catholique d'Aix en Provence l'un des élèves préférés de l'abbé Penon, humaniste excellent. Quelques détails publiés par M. Maurras, notamment dans l'*Étang de Berre,* attestent le bon souvenir qu'il a gardé de ce collège. Il semble bien que le milieu familial et la fréquentation de ses maîtres composèrent à son adolescence une atmosphère « libérale ».

« Quelle action eurent sur ma jeunesse les livres d'Édouard de Laboulaye, les jeunes gens d'aujourd'hui se le figureront peut-être difficilement ! On n'a plus idée de l'influence exercée sur nos pères par le brillant et éloquent auteur de tant de graves études qui, mêlant aux raisons et aux chiffres de la science les fables et les jeux de sa vive imagination, *amusa ses contemporains presque autant qu'il les pervertit : Le Prince Caniche,* le *Paris en Amérique,* rappelez-vous... Mais on ne se rappelle rien, et je ne connais pas beaucoup de contemporains à qui parler des allégories politiques de Laboulaye. J'en fus obsédé pour ma part. Pour un long temps de mon enfance, il ne me souvient pas d'une seule année de vacances où je ne les ai relues pêle-mêle, il est vrai, avec un bon nombre de bouquins disparates dont la liste irait de l'*Odyssée* d'Homère aux

Lettres vendéennes et au *Journal de Cléry;* du *Compte rendu* de M. de Necker au roi Louis XVI, à Tite Live, à Plutarque, à Rollin, et au *Télémaque;* d'*Athalie* au *Traité du Pape;* de Walter Scott, de *Robinson* et de *Gulliver* aux *Contes de Perrault,* à Cooper, au *Capitaine Corcoran* et à *Robert-Robert;* des *Fiancés,* de Manzoni au *Voyage en Tartarie et au Thibet* de M. l'abbé Huc, à la *Monarchie selon la charte* du vicomte de Chateaubriand. Dans cette étrange macédoine *Paris en Amérique* occupait un coin préféré. Cette salente du libéralisme absolu plaisait, je m'en rends compte, par le ton pétulant, l'air de souveraine facilité et de convenance. On y voyait des hommes d'État de dix-huit ans, orateurs consommés à leur premier tour de parole, on y trouvait une merveille d'anarchisme religieux, installant au même foyer cinq ou six sectes chrétiennes sans hostilité et entre lesquelles père, mère, enfants se répandaient tout tranquillement; on y lisait de précieuses formules de ce petit air coruscant à la Faguet qui fait tant de plaisir entre dix ou quinze ans, pour les trente-six mille chandelles qu'elles font voir, l'espace d'une seconde, sans plus : — « Qu'est-ce que l'intérêt général si ce n'est pas la somme des intérêts particuliers? Je ne le comprends pas... » écrivait Édouard Laboulaye. Et quand un libéral dit qu'il ne comprend pas, il faut que la planète s'arrête d'abord de tourner...

J'ai rêvé longtemps là-dessus.

Un vieux chapitre de *Mon Dilemme,* de Marc Sangnier, quelques pages de l'*Enquête sur la Monarchie*, sortirent vingt ou trente ans plus tard de la rêverie. Et c'est à Laboulaye que je pensais tout de suite, certain soir de nos premières victoires intellectuelles où je lus dans l'ancienne « Coopération des idées », alors presque encore anarchique, cette simple phrase de Georges Deherme, commentant une idée de *L'Action Française :*

« L'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers. » C'est exact.

Le « c'est exact » de Georges Deherme m'alla au cœur. Il me sembla que la patrie de nos intelligences, la Vérité, se reconstruisait peu à peu. »

Dans *L'Action Française et la Religion catholique* (1), M. Maurras définit en quelques mots l'état d'esprit qui était le sien à ce mo ment :

« Notre génération donnait certainement le fruit parfait de tout ce qui devait produire l'anarchie du XIXe siècle, et les jeunes gens du XXe se feraient difficilement une idée de notre état d'insurrection et de négation capitale. Un mot abrègera : il s'agissait pour nous de dire *non* à tout. Il s'agissait de contes-

(1) Page 298. Ces pages avaient paru dans le journal l'*A. F.* en date du 6 mai 1911.

ter toutes les évidences et d'opposer à celles qui s'imposeraient (y compris les mathématiques) la rébellion de la fantaisie, au besoin de la paresse et de l'ignorance. Le mot de scepticisme n'est pas suffisant pour qualifier un mélange d'incuriosité frondeuse et du délire de l'examen. Je crois bien que sous les folies subsistait un fonds substantiel, puisque le même enfant qui s'indignait des sujétions du thème grec ou des vers latins, et qui se refusait à plier les ressources de notre langue aux difficultés de Salluste ou de Xénophon, passait des nuits entières à lire en tumulte, à relire sans choix, à repolir indéfiniment le bégayage informe de sa pauvre pensée...

Ce Maître incomparable (1) ne m'apporte point sa « théorie de l'ordre » comme en confectionnent les Delafosse. Soit réflexion, expérience, soit divin instinct de l'éducateur, il préfère me placer en présence de ce qui devait imposer silence à la férocité et à la malice de mon barbare parti pris. Il m'obligea, ou pour mieux dire, m'entraîna à la lecture des chefs-d'œuvre de manière à m'y rendre un compte direct des beautés concrètes. Là, il n'y avait rien à dire : il n'y avait plus qu'à voir, à sentir, à subir. On peut professer, quand on l'a lu chez Hugo, que le beau c'est le laid ou qu'il n'y a point de critérium de la perfection dans les arts : il n'en est pas moins sûr,

(1) M. l'abbé Penon, son professeur.

de la plus douce et de la plus forte des certitudes, que les adieux d'Hector ou les implorations de Priam, ou la plainte d'Iphigénie, ou les chœurs d'Antigone, ou, dans Virgile, la mort d'Orphée, se détachent, s'imposent à l'admiration, à l'amitié et à l'amour par un ascendant souverain...

Tel fut mon premier ordre ou plutôt sa première base, à laquelle la vie, par la suite, ajouta d'autres constructions inespérées du même empirisme, si profond et si sûr quand on n'essaie point d'en exagérer la portée... »

De cette longue citation (1) retenons spécialement trois ou quatre traits : l'enfant insubordonné, négateur, anarchique, et qui s'apprivoise devant des réalités sensibles, c'est-à-dire en étudiant et en sentant les chefs-d'œuvre incontestables. Retenons encore le fondement que donnent à la pensée naissante de l'enfant ces admirations profondes et enfin le caractère « empirique » des conclusions qu'il tirera plus tard de ces admirations fondamentales.

On peut conclure de cette citation que vers

(1) La polémique « religieuse » à laquelle ces pages ont donné lieu n'offre, de notre point de vue, aucun intérêt.

sa vingtième année, lorsque ce jeune homme vint se loger au Quartier Latin, il apporta dans sa valise ces grands livres, et que son amour pour eux (qui depuis ne s'est jamais démenti) a constitué le fond de ses convictions esthétiques, philosophiques et religieuses. Ce n'était déjà pas si mal. Quand, à vingt ans, on aime de tout son cœur et que déjà on comprend assez profondément Homère, Virgile et Plutarque, on est muni pour aller loin.

Au Quartier Latin M. Maurras demeura un amateur passionné et quasi-exclusif des belles-lettres. Ne pouvant suivre aucun cours oral, il ne se fit inscrire à aucune des grandes Écoles et vécut d'abord en solitaire, se perfectionnant lui-même par un labeur quotidien dans l'étude des littératures anciennes. Il apprit l'italien pour pouvoir lire Dante dans le texte. En bon Provençal, il plaçait presque au même rang *Calendal* et la *Divine Comédie, Mireio* et la *Vita nova.* L'influence de Mistral sur la formation intellectuelle (1) et sur les sentiments

(1) Un livre récent de M. Pierre Lasserre, consacré à Mistral, précise ces bienfaits du rénovateur de la langue provençale.

régionalistes de M. Maurras a été très grande.

Il avait aussi la curiosité passionnée des récentes manifestations de la Littérature. Ce fut le hasard de ses lectures sous les galeries de l'Odéon et l'imprévu des rencontres à Paris qui déterminèrent ses premières relations. Comme il devait le faire toute sa vie, M. Maurras procéda par choix successifs et par éliminations. En deux ou trois ans, il se trouva installé au centre du milieu intellectuel qui lui convenait le mieux et il commença à l'organiser. On a dit un peu trop pompeusement que c'est de 1891 que date « la fondation de l'École Romane ». Et c'est de 1891 en effet que date un opuscule de M. Maurras aujourd'hui introuvable, publié chez Plon, et intitulé : *Jean Moréas*. A ce moment, M. Maurras était déjà le familier de Jean Moréas, et il allait devenir l'ami de Raymond de La Tailhède, Maurice Duplessis, Ernest Raynaud et de ce singulier Alexandre Desrousseaux, fils du chansonnier lillois, devenu professeur de grec à la Sorbonne (c'est l'un des hommes qui savent le mieux le grec ancien) et qui est aujourd'hui, sous le pseudonyme de Bracke, dé-

puté socialiste-unifié de l'une des circonscriptions populaires de Paris.

De ce groupe de six personnes (si l'on y comprend M. Maurras), se composa en effet « l'École Romane ». Ce n'est pas ici le lieu de porter un jugement sur cette École littéraire dont l'importance ne fut probablement pas aussi grande que se l'imagine son fondateur.

Mais il est intéressant de noter sur quel plan se poursuivait le développement intellectuel de M. Maurras. Tout imbu de lettres anciennes, il se rapprochait d'instinct d'un poète né grec, et dont toute la curiosité d'esprit se concentrait sur la période des lettres françaises qui fut la plus imprégnée de littératures anciennes. Moréas connaissait à merveille les poètes de la pléiade, il aimait par-dessus tout Ronsard et ses émules. C'est à l'étude et à l'imitation de ces écrivains qu'il entraîna ses amis et il n'est pas douteux pour moi que le goût très vif de M. Maurras pour les poètes du XVIe siècle français et pour ceux qui s'y rattachent date de sa familiarité avec Moréas et ses amis, c'est-à-dire de 1890 à 1895 ou 96.

De cette amitié aussi, par une très naturelle

association d'idées, date la curiosité, puis l'admiration pour l'auteur du « Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle » et des « Œuvres choisies de Pierre de Ronsard avec notice, notes et commentaires » (1). C'est Sainte-Beuve. On pourra suivre, au cours de cette étude, de quelle importance aura été pour la formation et le développement de M. Maurras la fréquentation de l'œuvre de Sainte-Beuve qu'il a nommée « un répertoire de réalités bien décrites. » Notons aussi tout de suite l'ardeur passionnée avec laquelle il s'intéressait aux questions théologiques. M. Maurras a lu Saint Thomas. Il a un fonds sérieux de culture thomiste. C'est par ce chemin qu'il aboutit plus tard à Auguste Comte.

Mais il est temps (pour les curieux de ce genre de renseignements) de dire dans quelles publications aujourd'hui entièrement oubliées le jeune auteur fit ses débuts. Vers 1890, il a écrit dans les « *Annales de philosophie chrétienne* » une étude sur le cours de philo-

(1) Paris, 1828.

sophie publié à ce moment par Rabier. Celui-ci crut que l'article émanait d'un vieux chanoine consacré de tout temps à la théologie. Il fut tout étonné de se trouver un jour en présence d'un jeune homme encore imberbe ! M. Maurras écrivait en des journaux très peu lus. Il signait « Amarus » dans un petit journal éphémère appelé l'*Instruction publique.*

L'excellent écrivain Le Goffic se rappelle qu'il remarqua un jour dans le magasin de sa mère, libraire à Lannion, un article de *L'Observateur français,* qu'il communiqua à Jules Tellier. Un échange de correspondance amena peu de temps après des relations personnelles entre Le Goffic, Maurras et Barrès. Ces trois amis demeurèrent fidèles l'un à l'autre.

La Cocarde.

Maurice Barrès, en prenant la direction de *La Cocarde,* journal quotidien paraissant à Paris, en ouvrit les portes à son ami. C'est dans ce journal que M. Maurras écrivit (1)

(1) Son premier article « Notes sur la Provence » est du 20 septembre 1894. C'est une profession de foi nationaliste et fédéraliste.

ceux de ses premiers articles dont on garde le souvenir. Sa collaboration se poursuivit aussi longtemps que dura la direction de M. Barrès, c'est-à-dire six mois, du 5 septembre 1894 au 7 mars 1895. Une brochure de M. Henri Clouard (1) rappelle ce que fut ce journal : une réunion d'hommes de lettres aussi divers que possible d'origine, de traditions et même d'opinions et de tendances, mais réunis par quelques beaux sentiments et par une commune admiration affectueuse pour leur directeur. Tout le monde s'y proclamait socialiste — et M. Maurras aussi — mais à l'encontre de ceux qui n'accordent le droit d'être socialiste et républicain qu'à la condition qu'on soit aussi antipatriote, antimilitariste, dreyfusard et collectiviste d'État, tous les rédacteurs de *La Cocarde* (2) — je cite M. Alfred Gabriel — étaient « patriotes, décentra-

(1) Nouvelle Librairie nationale.

(2) Les principaux étaient : Barrès, Alfred Gabriel, Pierre Denis, Eugène Fournière, Frédéric Amouretti, Louis Ménard, Paul Bourget, Jules Soury, A. Hamon, René Boylesve, Hugues Rebell, Jules Tellier, Camille Mauclair, Raymond de la Tailhède, Henry Bérenger, Georges Bonamour, Paul Brulat, etc.

lisateurs, fédéralistes, provincialistes et nationalistes ».

Tous les deux jours, M. Maurras y publiait « La Vie intellectuelle » et, vers le même temps, il commença pour la *Revue encyclopédique Larousse* une « Vie littéraire » signée de son nom et une « Revue des idées » qu'il signait Agathon.

En quoi les rédacteurs de *La Cocarde* étaient-ils socialistes? En ce sens qu'ils combattaient le libéralisme économique et réclamaient une organisation du travail qui donnât au prolétariat une installation dans la société, installation qui doit être convenable d'abord, confortable ensuite, et indéfiniment perfectible.

En ce sens, M. Maurras est toujours socialiste et il a raison de l'être. Si le socialisme est nécessairement le collectivisme international et s'il a nécessairement pour moyen principal la lutte des classes, c'est une doctrine absurde.

Appréciant en 1910 les anciens articles de son collaborateur, intitulés « La Vie intellectuelle », M. Barrès a écrit : « Certains pans de sa construction, qu'alors nous ne pouvions

pas distinguer, étaient déjà dressés et solides. » M. Maurras, en effet, dès cette époque lointaine, admettait que « le nationalisme est la loi qui domine l'organisation des peuples modernes ». Il appliquait ce principe à la critique littéraire. Il poursuivait dans le romantisme, au bénéfice de la tradition classique, « ce qu'il y a de peu français et de peu durable dans cette éblouissante flambée littéraire ». Au témoignage de M. Barrès, dans l'ordre littéraire, c'est Maurras qui a commencé la réaction contre le romantisme.

C'est dans *La Cocarde* que fut commencée cette révision d'une époque littéraire. M. Maurras était déjà très imprégné des doctrines de Comte. Il se précisait antiprotestant, antisémite et antimétèque. Il était encore plus nettement antiparlementaire. Cependant il n'était pas encore royaliste.

La Cocarde disparue, la « Vie littéraire » continua dans *La Revue Encyclopédique Larousse* (1) jusqu'en juillet 1900, et elle se

(1) Ils se chevauchent même un certain temps, puisque le premier article de *La Revue Encyclopédique* est de janvier 1895 et le dernier dans *La Cocarde* du 7 mars de la même année.

poursuivit ensuite dans *La Gazette de France*, où M. Maurras était entré vers 1898 [1].

*
* *

LE CRITIQUE LITTÉRAIRE

Étudier la critique littéraire de M. Maurras, c'est étudier en même temps son œuvre politique. Les points de départ sont les mêmes. La méthode est la même. Les conclusions sont du même ordre.

Les articles de critique littéraire n'ont pas encore été réunis en volumes. Dans sa première brochure [2], M. Henri Clouard en a recueilli trois dans leur intégralité. Ce sont les études sur Verlaine, parue en 1895, sur Brunetière, parue en 1899, et sur Barrès publiée en 1903. Dans un second opuscule, il cite encore un assez grand nombre de fragments

(1) Lettre de M. Barrès à M. Clouard.

(2) *Maurras et le critique des lettres.* Paris (sans date). Librairie Nationale.

choisis parmi les plus caractéristiques de *La Cocarde*. Même si on y ajoute les trois études sur le Romantisme féminin recueillies en 1905 dans *L'Avenir de l'Intelligence,* le *Moréas* de 1891, le *Sand et Musset* de 1902, une préface à une traduction du *Dante,* les passages de l'*Etang de Berre,* recueillis en 1915, et, si on le veut, *Les Trois idées politiques* (Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve), publié en 1898, on ne possède qu'une très minime partie de la critique littéraire de M. Maurras. Le reste est, pour le moment, à peu près introuvable (1).

La qualité principale de cette critique c'est l'intelligence. Selon la méthode ordinaire aux bons critiques, M. Maurras se donne la peine de comprendre quel a été le but de l'auteur et il y parvient. Il se rend compte ensuite des moyens d'exécution et il apprécie enfin la valeur du but, la qualité des moyens et l'importance du résultat.

Où la méthode devient plus personnelle à

(1) C'est dans la collection de *La Gazette de France* qu'on en trouvera le plus.

M. Maurras, c'est dans l'application qu'il en fait. Il s'attache toujours à examiner la projection de l'œuvre particulière qu'il étudie sur l'ensemble des œuvres du même genre et sur le rôle qu'elles peuvent avoir dans le développement et l'épanouissement de notre littérature nationale. Au moment de l'examen le point de vue social et le point de vue politique se confondent. M. Maurras se refuse à considérer les poètes et les prosateurs en eux-mêmes et comme détachés du passé ou de l'avenir de la littérature et de la patrie française.

Fortement imprégné des grands écrivains classiques, d'Homère et d'Aristote (qu'il a lus soigneusement), de Dante et de Ronsard, de Descartes et de Racine, il cherche dans les œuvres contemporaines les mêmes qualités qui ont assuré à ces grands écrivains l'empire universel, et il loue ses contemporains dans la mesure où il retrouve dans leurs œuvres ces qualités éternelles. Cette mesure est petite. La critique littéraire de M. Maurras est par conséquent sévère. Étant donné son point de départ on ne peut s'en étonner.

On doit reconnaître, cependant, qu'il part, en général, d'un point de vue sympathique à l'auteur et qu'il s'attache, dans l'examen de ces candidatures au génie, à mettre en valeur les qualités plutôt qu'à faire ressortir les défauts. Si les défauts apparaissent tout de même plutôt que les qualités cela dépend de la méthode du critique plutôt que du critique lui-même. Combien y a-t-il d'écrivains contemporains qui puissent légitimement être affiliés à la grande tradition classique ?

Or M. Maurras se reporte toujours à la meilleure tradition. Il a constaté une fois pour toutes (et avec beaucoup de lucidité) quelles précieuses qualités de pensée et de style donnent à la tradition classique — si variée qu'elle puisse être — son caractère éternel et il leur confronte constamment, même quand il ne le dit pas, les œuvres modernes qu'il étudie.

L'un de ses principes est de ne pas vouloir distinguer la qualité de style d'une œuvre littéraire de la qualité de la pensée qui s'y exprime. Le disant ou non, il s'en tient à la maxime de Fénelon dans la lettre à Madame Dacier : « Le style n'est que le vêtement

que l'on donne à ses pensées. » Le résultat de cette façon de lire et de juger, c'est qu'il est bien meilleur juge pour les prosateurs que pour les poètes. Et encore, parmi les prosateurs, n'est-il tout à fait bon juge que pour ceux dont les idées se prêtent à un examen. A ses yeux, le poète et le penseur sont tous les deux de la même nature d'esprit. On leur trouve à l'infini des analogies et une commune mesure. Pour qui les comprend et sait les admirer ils produisent la même ivresse intellectuelle. Les œuvres des écrivains classiques nous offrent invariablement des idées justes présentées dans leur ordre logique. Ces idées justes ne nuisent pas — au contraire — à l'expression et à la mise en valeur des grands sentiments. Nulle part on ne trouverait dans l'œuvre critique de M. Maurras une distinction fondamentale et, à plus forte raison, une opposition entre ces deux grandes manifestations de l'esprit humain : penser juste et sentir intensément.

Il est hors de doute qu'à un certain degré de la métaphysique des idées, les penseurs rejoignent les poètes et ne s'en distinguent qu'à

peine. Séparer du domaine des idées le domaine de la poésie a toujours paru à M. Maurras une aberration. Cependant, cette « aberration » existe et nous avons de grands écrivains qui pensent mal ou qui ne pensent pas du tout ; voilà ce qui explique la partialité (car c'en est une) de la critique de M. Maurras à l'égard de beaucoup d'œuvres récentes.

Cette façon de juger, quand il s'agit des anciens, n'est exclusive à peu près d'aucune des formes du talent. Homère ou Virgile, Dante et Descartes ont pensé avec grandeur, avec force et avec justesse. On ne trouve dans Ronsard aucune baliverne idéologique.

Cependant, exception faite des érudits et des amateurs d'archéologie, il est remarquable que la postérité ne tient compte à un critique que de la qualité de ses admirations. Avoir détruit la réputation de mauvais écrivains (si utile que cela ait pu être) ne compte pour ainsi dire pas. Avoir servi une gloire nouvelle, pourvu qu'elle soit immortelle, voilà le grand titre de gloire d'un critique. Boileau survit pour avoir aimé l'un des premiers et avoir bien défendu les bons écrivains qui vivaient

en son temps. La partie négative de son œuvre est aussi la plus caduque. Elle n'intéresse plus. Et d'autres critiques, comme l'auteur des « Grotesques » se sont fait une réputation durable en réhabilitant certaines de ses illustres victimes.

Ces vérités étant reconnues, feuilletons les critiques de M. Maurras. Nous constaterons d'abord que ce critique n'a jamais aimé les mauvais livres. C'est beaucoup. Et quand, par hasard, il a été indulgent pour l'un d'entre eux, c'est toujours pour y avoir découvert une qualité — grande ou petite — qui ne suffit certainement pas à sauver l'ensemble de la médiocrité, mais qui fait honneur à la sagacité du critique et qui excuse son indulgence.

Dans ses critiques littéraires et devant certaines œuvres, il ressemble à un entomologiste tenant dans ses pinces un animal bizarre et regardant avec méthode et exactitude quelles sont ses particularités, à quelle espèce il appartient, dans quel genre il faut le classer.

Cette clairvoyance dans le détail n'est pas sans importance. Ce n'est pas la qualité essentielle du critique, qui est de découvrir,

d'aimer et de faire aimer les grandes œuvres, mais c'est déjà une preuve très importante de la sûreté de son goût qu'on ne puisse pas citer de lui des admirations que le temps fait apparaître comme ridicules et, du point de vue professionnel, déshonorantes. Le grand mérite de M. Maurras, c'est d'avoir perfectionné une méthode par laquelle les critiques futurs pourront découvrir et faire valoir les grandes œuvres.

Maniée par M. Maurras, cette méthode a donné de beaux résultats.

On peut la désigner sous le nom « d'Empirisme organisateur. » En termes moins abstraits c'est une méthode basée sur l'expérience et qui consiste à se demander à quoi tendent les idées, les sentiments ou les particularités de style dans chacune des œuvres qu'on étudie et à quoi ils aboutiraient si d'autres livres continuaient et amplifiaient dans le même sens la tradition qu'ils instaurent. La réponse à ces questions s'appuie sur les analogies avec le passé et sur la comparaison avec les mouvements d'idées ou de sentiments qui, dans l'histoire littéraire, ont

abouti à des chefs-d'œuvre ou conduit à des œuvres mort-nées.

Propre à M. Maurras parce qu'il l'a précisée et systématisée, cette méthode de critique s'affilie à celle de Sainte-Beuve. Elle se résume en trois points : regarder l'œuvre en soi; distinguer d'où elle vient et noter avec précision les caractères particuliers qui la séparent de ses origines et du reste de la production littéraire; enfin (mais cette préoccupation est particulière à M. Maurras) prévoir où elle conduit. Ainsi comprise, la critique devient un examen d'intérêt général.

Voyons maintenant les applications de cette méthode :

On ne peut tirer grand argument en faveur de M. Maurras, de son admiration pour les auteurs anciens. Si renouvelées qu'en puissent être les justifications, cette admiration n'est pas le meilleur critère du jugement et du goût.

C'est sur les œuvres des contemporains qu'il est difficile de faire l'application des principes esthétiques qui ne sont indiscutables que lorsqu'ils demeurent extrêmement généraux. Les livres récents se présentent dans un dé-

sordre effroyable, vierges de toute appréciation importante. C'est l'honneur du critique que de choisir avec discernement et de bien justifier son choix.

Après dix ou vingt ans (à plus forte raison après plus long temps) les générations nouvelles se font une opinion en même temps sur les œuvres et sur la qualité du jugement dont elles ont été l'objet. Telle est notre situation vis-à-vis de M. Maurras. Un recul d'une quinzaine d'années nous permet d'apprécier.

M. Maurras n'a été le Boileau d'aucun Racine. C'est dommage. Mais peut-être entre 1893 et 1900 n'y avait-il pas de Racine? Le reconnaître prouve seulement que M. Maurras n'a pas eu l'occasion d'être un critique immortel.

Constatons ensuite que sa méthode et ses qualités d'esprit sont insuffisantes quand il s'agit des poètes.

Trop sévère pour de Heredia, il est beaucoup trop indulgent pour Madame de Régnier. Son article sur Mallarmé ne rend pas justice à ce poète d'exception qui fut le plus original et le plus artiste de la fin du XIXe siècle. Il n'a aimé Verlaine que parcimonieusement. Il a

méconnu Baudelaire qu'il appelle « le mauvais enchanteur ». Il n'a accordé que peu d'importance à Albert Samain.

On le voit par contre qualifier de « divins » les vers de M. Anatole France qui terminent *La mort des cerfs*.

Or les voici :

Telle est la guerre au sein des forêts maternelles.
Qu'elle ne trouble point vos sereines prunelles :
Ce cerf vécut et meurt selon de bonnes lois,
Car son âme confuse et vaguement ravie
A dans les jours de paix goûté la douce vie;
Son âme s'est complu, muette, au sein des bois.

Au sein des bois sacrés le temps coule limpide,
La peur est ignorée et la mort est rapide;
Aucun être n'existe ou ne périt en vain,
Et le vainqueur sanglant qui brame à la lumière
Et que suit désormais la biche douce et fière,
A les reins et le cœur bons pour l'œuvre divin.

L'Amour, l'Amour puissant, la Volupté féconde,
Voilà le dieu qui crée incessamment le monde,
Le père de la Vie et des destins futurs!
C'est par l'amour fatal, par ses luttes cruelles,
Que l'univers s'anime en des formes plus belles,
S'achève et se connaît en des esprits plus purs.

Septembre 1871.

Et ce ne sont pas des vers divins. Ce sont de jolis vers, d'un excellent lettré. Ce sont les vers d'un charmant prosateur et d'un artiste littéraire. Rien de plus.

Je vois très bien pourquoi M. Maurras place ces vers au premier rang. C'est qu'il est lui-même d'une complexion littéraire très comparable à celle de M. Anatole France. Et c'est ce que j'aurai l'occasion de préciser un peu plus tard. Notons tout de suite que la sensibilité de M. Anatole France, dans ses vers et dans sa prose, est purement intellectuelle. Le cœur en est absent [1]. Or, M. Maurras admire surtout (et presque exclusivement) ce qui est intellectuel.

L'aversion pour le romantisme explique aussi que ce critique ait accordé aux trois ou quatre poètes de l'École Romane une importance exagérée. On peut dire qu'il leur a sacrifié les autres. Dans la production poétique de sa génération, il n'a vraiment aimé qu'eux,

---

(1) Anatole France répétait un jour avec admiration le mot pénétrant que venait de lui dire une femme d'esprit qui avait le droit de lui faire des reproches : « Vous vous croyez tendre parce que vous êtes cajôleur. »

et nous le voyons aujourd'hui encore ne louer avec élan parmi les poètes récents que ceux qui, en quelque mesure, se recommandent de leur tradition.

Or Jean Moréas est le seul de ces poètes qui ait quelque chance de passer à la postérité et son chef-d'œuvre *Les Stances,* tout honorable et même admirable qu'il soit, est d'un souffle court et de sentiments restreints. Les autres livres de ce poète et ceux de ses disciples (1) sont encombrés d'allusions mythologiques, et de mots savants. On y trouve peu d'idées poétiques et encore moins d'émotions vives.

M. Maurras a cru et il croit encore (car il est de tempérament obstiné) qu'un grand jaillissement poétique, une véritable Renaissance classique pouvait surgir de ces quelques livres et se rattacher, à travers Racine, jusqu'à Ronsard et aux grands classiques. L'événement ne lui a

---

(1) Ils ont d'ailleurs très peu produit ; M. La Tailhède n'a publié que deux minces volumes. Tous ces livres, recherchés des amateurs de raretés, ont déjà un caractère de curiosité bibliographique, un je ne sais quoi d'archéologique.

pas donné raison. Ces livres n'ont pas eu de rayonnement.

Si nous assistons à une renaissance classique (comme je l'espère et comme je le crois), il y a toutes chances pour qu'elle jaillisse directement de modèles anciens et ne tienne que peu de compte des petits résultats de l'École romane. Ce qui explique l'extrême partialité de M. Maurras en faveur de ces poètes, c'est son aversion pour le romantisme (dont ces poètes étaient entièrement dégagés) et c'est aussi sa fidélité au principe de la prédominance nécessaire, dans toutes les œuvres de l'esprit, de la raison sur le sentiment.

Or il n'est de poètes que par le sentiment. Ne les juger que du seul point de vue raisonnable aboutit à les mal juger. Petits ou grands, les lyriques modernes échappent au jugement de M. Maurras. Bien qu'il soit parfaitement apte à juger excellemment de la qualité du style [1], étant lui-même un artiste littéraire, il est peu apte à juger les œuvres de sentiment, de fantaisie ou d'imagination.

---

(1) C'est pourquoi il aime tant Ronsard.

Il est d'une compétence exceptionnelle, au contraire, dans le domaine des idées. Or ce sont les prosateurs, d'ordinaire, qui s'imposent par la logique de leurs idées et par la qualité de leur style plus que par l'intensité et par la puissance de leurs émotions. Pour saisir dans toute leur portée les idées et leurs répercussions, pour apprécier leur justesse, la cohésion qu'elles ont entre elles et le style dont elles sont parées, M. Maurras est incomparable.

Honneur suprême du vrai critique, il a découvert, parmi les œuvres de prose, des écrivains et des livres peu connus et méconnus, et il a eu le mérite de les replacer à leur rang en faisant déchoir de la première place qu'ils usurpaient des écrivains et des œuvres qui ne méritaient pas leur réputation. Sans parler d'Anatole France, de Mistral et de Barrès que nul n'a mieux défendus mais qui ne lui doivent qu'une petite partie de leur réputation, il a renouvelé de fond en comble les raisons d'admirer Renan, Proudhon, Sainte-Beuve, Auguste Comte, Le Play, Bonald et Joseph de Maistre. La gloire de Fustel de Coulanges lui doit presque tout son éclat. Certains livres,

comme *La Réforme intellectuelle et morale*, presque entièrement ignorés il y a vingt ans, sont aujourd'hui plus vivants que la plupart des œuvres du même auteur, à cause des citations et des références continuelles par lesquelles le critique a imposé son opinion au jugement des lettrés. Il a aidé à tirer de Balzac un enseignement politique que nul — ou à peu près — ne s'était avisé d'y trouver.

Et, par une sorte de contre-épreuve, il a examiné les titres de Michelet à la réputation d'historien national, pesé les idées politiques de Victor Hugo, et mis à l'épreuve celles de Chateaubriand. Remontant de proche en proche jusqu'à Rousseau, il a ainsi incorporé la critique littéraire à l'examen des idées sociales pour en composer peu à peu un corps de doctrine appuyé sur l'autorité de certains maîtres et qui s'oppose solidement au désordre des idées dites romantiques.

Pour apprécier à quel degré ce genre de critique fut original, rappelons-nous quel était en France le chaos des idées, des sentiments et des mœurs entre 1890 et 1900. Jamais peut-être époque ne fut si riche en talents

poétiques, en individualités curieuses. Les poètes étaient innombrables. Les revues littéraires aussi. Chaque jour paraissaient plusieurs livres de poèmes, plusieurs manifestes. Il se constituait une école par semaine. Poésies régulières, vers libres, proses rythmées compliquées de toutes les bizarreries intellectuelles et morales, ce fut, pendant une dizaine d'années, un foisonnement anarchique et ininterrompu.

Quant aux idées, elles ne plaisaient que si elles étaient excessives, nouvelles, et de nature à frapper de stupeur les gens de bon sens.

Un témoin (1) écrivait récemment :

« Au Quartier Latin, à la terrasse des cafés, on soutenait doctoralement les aberrations suivantes : Le patron ne faisait rien à l'usine que de voler les ouvriers, il fallait donc s'en débarrasser au plus tôt ; la famille actuelle était une chose immorale, le mariage était une institution vieux jeu, plus de lien durable entre les hommes et les femmes ! s'il y a des enfants, l'État les élèvera ; la patrie était une invention des possédants ; de frontières, il n'en fallait pas ; les peuples mettaient leurs ressources en com-

(1) Lysis, dans le journal *La Victoire*, août-septembre, 1916.

mun et chacun puiserait dans la masse, etc., etc. Le collectivisme (d'autres disaient l'anarchie) devait changer l'humanité de fond en comble ; en même temps qu'ils détruisaient la propriété pour se faire la main, ils démolissaient la famille et la nation... et l'on pouvait voir des poètes au Quartier Latin, se déclarer partisans d'Emile Henry et de Ravachol... »

Une justice à rendre à M. Maurras, c'est qu'il ne s'est jamais mépris sur la caducité d'une production littéraire étayée sur un tel état d'esprit. Avec un sens pratique indéniable et une sorte de prescience des aspirations futures de la jeunesse qui a aujourd'hui de vingt à trente ans, il a dénoncé l'excès d'individualisme, la folie égotiste, et l'influence néfaste de ces idées désordonnées, cosmopolites et antinationales.

Dès ces lointaines années, 1891 et suivantes, il inaugurait la critique nationaliste et poursuivait de proche en proche la recherche des causes et des origines. Il inaugurait en même temps la campagne contre le romantisme.

La campagne contre le romantisme.

Elle date de sa collaboration à *La Cocarde*, c'est-à-dire de 1895. Elle avait été préparée par des livres importants comme celui de M. Joseph Texte sur « les influences étrangères dans le romantisme », mais c'est M. Maurras qui tira de ces prémisses dejà connues les conclusions les plus nettes (1). Il retrouva ces influences étrangères et surtout l'influence germanique dans l'enseignement de l'Université et plus particulièrement de la Sorbonne (2). Il les re-

(1) Cf. notamment *Quand les Français ne s'aimaient pas*, recueil d'articles qui s'espacèrent de 1895 à 1905. Le premier, peut-être, M. Maurras s'est élevé contre le cosmopolitisme littéraire. Il a dénoncé le très grand nombre d'étrangers qui donnèrent au mouvement symboliste son caractère anarchique. Il osa les appeler des Métèques, c'est-à-dire des étrangers domiciliés, et il distingue à juste titre un Hellène, c'est-à-dire un Gréco-Latin, comme l'était Moréas, des Allemands, des Scandinaves, des Russes, des Anglais et même des Flamands qui ne sont qu'à demi de culture latine. D'Ibsen et Björnson à Tolstoï et Viélé-Griffin, en passant par Verhaëren et par maints autres la chaîne de ces étrangers était longue.

(2) Cf. l'admirable livre de M. Pierre Lasserre : *La Doctrine officielle de l'Université.*

trouva dans les livres des trois générations romantiques, dans les idées politiques contemporaines, dans les idées de la Révolution. En fin d'analyse il parvint à cette conclusion : le Romantisme, c'est Rousseau ; Rousseau, c'est Genève. Par Genève les idées de Rousseau sont plus germaniques qu'elles ne sont anglo-saxonnes.

On voudra bien remarquer de nouveau à quel point, dans cette façon de concevoir la critique, le point de vue littéraire chevauche le point de vue social et politique.

M. Maurras a écrit : « Notre histoire littéraire ressemble trait pour trait à notre histoire politique ». Par d'innombrables applications à la littérature du XIXe siècle, il fit sentir cette parité.

Dans la période dite symboliste et décadente, notamment, il affilia au romantisme cette folie d'individualisme, ce besoin de se singulariser à tout prix, et il montra à quel point cette exaspération égotiste est contraire à l'esprit classique. Dans l'ordre du sentiment il dénonça cette caractéristique générale du romantisme : l'exaltation systématique, le délire

artificiel. Dans l'ordre des idées il stigmatisa l'incohérence et l'absurdité.

Sa thèse est forte sur ces deux points et ses arguments décisifs. Il est remarquable qu'on cesse de désigner par le nom de romantique toute œuvre de raison et de sentiments naturels.

Les amants de Venise (1).

M. Maurras a même eu la curiosité, peut-être cruelle, de chercher dans les actes de la vie privée la répercussion de l'extravagance des idées et de l'extravagance des sentiments. La correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset est, à cet égard, un document public et irréfutable.

Le petit volume que M. Maurras a consacré au commentaire de cette correspondance est, de tous ses livres, le plus amusant. On sent que cet écrivain sévère s'est diverti en l'écrivant. Le comique jaillit du rapprochement des faits. Une ironie discrète mais pénétrante

(1) 1902.

court à travers les commentaires, semble vouloir s'effacer pour laisser parler les faits, mais pénètre tout le livre comme un faufilé souvent invisible et toujours présent.

C'est de la critique sarcastique et d'autant plus redoutable qu'elle se contente presque toujours de laisser s'exprimer les interlocuteurs (1).

Cependant, le livre fermé, on en veut à M. Maurras d'avoir été si impitoyable. Quelle sécheresse ! Parler ainsi de Musset ! L'auteur pourra répondre tout ce qu'il voudra (car il n'est jamais en peine de trouver une réponse), il pourra nous démontrer, livre en mains, qu'il n'a exprimé pour la poésie de Musset que la plus vive admiration. Je le lui accorde. Je note pourtant la différence d'accent quand il

(1) Poussant plus loin encore cette recherche, dans un domaine particulier, un écrivain, M. Lardanchet, a montré dans son livre *Les enfants perdus du romantisme*, Paris 1905, les répercussions dans la vie privée des sentiments romantiques. Ruines, désastres de toute espèce, ridicules de toutes sortes, et même suicides à la manière de Werther et de Chatterton, alternent douloureusement dans ce livre documentaire qui ne se compose pour la grande partie que de lettres familières et de témoignages authentiques recueillis avec soin par l'auteur. Ce livre est d'un comique douloureux et pénétrant d'un accent exceptionnel.

admire en raisonnant ou quand il raille de toute son âme.

On ne peut nier que cette campagne anti-romantique ait été très importante et féconde en résultats. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle nous a éclairés sur nous-mêmes.

Dans son journal, à la date du 17 mars 1868, Amiel écrivait à propos de l'amour tel que l'imagine la femme : « Toute analyse lui (*à la femme*) paraît un amoindrissement... Elle s'y refuse donc et son instinct est juste. Dès qu'on peut dire un *parce que* on n'est plus sous le prestige, on apprécie, on pèse, on est libre du moins en principe... Or l'amour doit rester une fascination, un ensorcellement. »

Dans l'admiration pour les poètes j'estime qu'il doit y avoir de l'amour, c'est-à-dire quelque chose d'inconscient, d'instinctif, et par conséquent d'inanalysable. M. Maurras est trop analyste pour aimer les poètes comme j'aimerais qu'il les aimât.

C'est par M. Maurras que nous avons le mieux appris ce qu'il peut y avoir d'autochtone, et ce qu'il y a certainement d'étranger dans les idées qui nous viennent du Roman-

tisme. M. de Vogüé, il y a vingt ans, écrivait : « Nous sommes forcés de reconnaître qu'il est suisse le sang qui coule au plus profond de nos veines littéraires. »

Reconnaissons que c'est M. Maurras qui a le mieux compris et qui nous a le mieux démontré comment et pourquoi ce sang est suisse. M. Barrès l'a reconnu. L'aveu est d'autant plus significatif que M. Barrès, dans une bonne partie de son œuvre, a été un romantique et qu'il a écrit jadis : « O divin Rousseau... »

Partant de ces faits établis, reprenant des arguments anciens, les renouvelant et les fortifiant, M. Maurras a démontré que la littérature et l'art, étant l'expression d'un état d'esprit fortement influencé par la tradition, la race, le pays et les mœurs, doivent être fortement nationalisés, surtout en France, pour avoir chance de parvenir à la netteté des idées, à la juste expression des grands sentiments, à la pureté du style et à l'universalité qui sont les caractères spécifiques du chef-d'œuvre en général et de chacun des chefs-d'œuvre en particulier qui ont traversé sans vieillir les siècles et les espaces. Plus un écrivain est fidèle à ses

origines et à son tempérament français (que ce soit Montaigne, Racine ou Voltaire) plus il a chance de répondre à l'idéal intellectuel d'une communauté européenne et peut-être même à l'idéal futur de la communauté humaine.

Dans l'ordre politique, cette communauté humaine ne peut se concevoir que par une fédération de nationalités, vigoureuses et nettement différenciées. Dans l'ordre moral, l'expression de sentiments où l'humanité tout entière puisse se reconnaître n'a jamais été fixée, grâce au prestige du style, que dans les œuvres qu'on a qualifiées de classiques précisément à cause de ce caractère d'universalité. En fait ce caractère « classique » n'a jamais été reconnu par le monde civilisé qu'à certaines œuvres grecques, latines et françaises. « Humaines » par nature et en vertu du consentement général, elles n'ont jamais été dénuées de caractère national. Reconnaissons par conséquent que l'idée de l'homme considéré dans son type le plus général ne contredit pas la doctrine du nationalisme politique (puisque celui-ci ne s'exerce, par définition, que dans l'ordre des intérêts politiques), et

qu'il n'y a pas de chef-d'œuvre en contradiction avec le nationalisme littéraire, puisque Homère a été essentiellement grec ; Virgile, latin ; Racine ou Corneille, français ; et Dante, italien.

Que cette campagne contre le Romantisme ait entraîné M. Maurras à quelques exagérations, il se peut. M. Maurras est un esprit dogmatique. Il va jusqu'au bout de ses idées. Il a osé conclure : « Le romantisme n'a pas laissé une œuvre vivante, solide et pure, pas autre chose qu'une flottille de débris et de misérables centons. »

C'est le défaut de la critique nationaliste que d'appauvrir notre tradition littéraire. Le romantisme fut une revanche de l'imagination sur la froide raison. A moins de retirer au romantisme *La Légende des Siècles* et tant d'autres belles œuvres, on ne peut souscrire au jugement de M. Maurras. J'accorde pour ma part que les idées, et surtout les idées politiques de Victor Hugo (1) sont d'une rare incohérence et parfois de la cocasserie la plus inattendue, mais c'est tout de même le plus grand poète

(1) Cf. ses « discours au Parlement ».

du XIXe siècle. Baudelaire était-il romantique ? Oui, dans une très grande mesure. Mais ce « mauvais enchanteur », comme l'appelle M. Maurras, est l'auteur de l'un des plus beaux livres de vers de toute notre littérature.

Il y a donc lieu de distinguer le domaine des idées du domaine de la poésie (c'est à quoi M. Maurras excelle), mais de rendre pleine justice à la poésie même quand les idées du poète ne peuvent résister à un examen. M. Maurras a fait de sincères efforts pour ne pas être injuste mais il n'y a pas réussi.

Conclura-t-on que la critique de M. Maurras est surtout négative ? Ce serait inexact. Son but n'est pas de détruire des réputations, plaisir brillant mais stérile. Il travaille au contraire à réviser nos admirations afin de contribuer à une reconstruction, c'est-à-dire à une Renaissance classique. Sa critique est utilitaire. Au rebours de la plupart, s'il rabaisse Rousseau, il rend justice à Voltaire. S'il juge sévèrement Michelet, c'est au bénéfice de Fustel de Coulanges. S'il se moque de George Sand, il exalte Anatole France. S'il sacrifie Brunetière, c'est au bénéfice de Sainte-Beuve. Et

s'il exagère son éloge de l'École Romane, on sent bien que c'est pour glorifier, à travers des poètes contemporains, Jean Racine et Pierre de Ronsard.

Dans ce double mouvement de destruction et d'exaltation, il est manifeste qu'un sentiment très vif anime et vivifie sa critique, c'est l'amour de l'ordre, le plaisir de combattre pour la raison, le désir agissant de vouloir servir les intérêts de la littérature et le rayonnement de l'esprit français.

C'est de ce double mouvement que sont animées ses *Trois idées politiques,* c'est-à-dire ses trois études sur Chateaubriand, Michelet et Sainte-Beuve. Analyses fines et profondes. « Avant lui (c'est-à-dire Chateaubriand) la syntaxe et le style, c'est-à-dire le génie de la langue et la pensée de l'auteur étaient au premier rang. Grâce à lui, ils ont cédé la place au vocabulaire. » (1)

Et encore :

« Presque le premier, Michelet a donné ce scandale d'un très grand écrivain français dont

(1) P. 57.

la pensée est molle, l'ordre nul, la dialectique sans nerf ». [1]

... « Il fit penser son cœur sur tous les sujets concevables : l'Histoire des Hommes, celle de la Nature, la Morale, la Religion » [2].

« Manque d'observation, arrêt du sens critique, lésion profonde de la faculté logique, c'est proprement la triple tare du romantisme » [3].

Au total, la critique littéraire de M. Maurras peut se résumer à peu près comme ceci : Comprendre, aimer et classer les idées, les comparer entre elles, faire un choix, distinguer celles qui sont durables, peut-être même éternelles, de celles qui sont déjà ou qui seront bientôt frappées de caducité. Deviner le comment et le pourquoi de ces survies ou de ces disparitions sans être dupe de la théorie de l'évolution dont M. Brunetière, vers 1895, tirait avec persévérance tant de conclusions absurdes. Ramener l'innombrable variété des productions littéraires, des concep-

(1) P. 22.
(2) P. 23.
(3) P. 32.

tions politiques et des tempéraments individuels à quelques principes stables, féconds et suffisamment souples pour n'étouffer dans leurs cadres rigides ni les élans merveilleux de la fantaisie littéraire, ni les libertés nécessaires, ni même les caprices individuels quand ils ne sont pas anarchiques; réussir par ce moyen à mettre de l'ordre dans les esprits et contribuer par conséquent à une renaissance classique qu'il appelle de tous ses vœux.

*
* *

L'AUTORITÉ

Par ce mot l'on désigne le degré de confiance qu'acquièrent aux yeux des autres hommes les pensées, les paroles ou les actes d'une personne déterminée.

M. Maurras a toujours eu de l'autorité. Il en avait déjà dans les cercles du Quartier Latin. Cet ascendant s'exerçait par la conversation qu'il aimait d'autant plus qu'elle représentait

pour lui une conquête difficile sur les conditions de vie qui lui étaient faites par la nature. Son insatiable curiosité d'esprit, le besoin de se mettre en communication immédiate avec l'intelligence, la gaieté ou l'esprit des autres, son besoin d'apprendre, son désir de tout savoir, stimulèrent merveilleusement toutes ses facultés de compréhension et toutes ses facultés d'expression.

Privilège exceptionnel, il réussissait à être gai, il avait de l'esprit et même, chose plus étonnante, il n'était pas rare qu'il trouvât l'esprit de répartie si prompt, si vif, si ardent et si juvénile que les survivants de 1895 en évoquent aujourd'hui, encore avec un plaisir visible, le charmant souvenir.

Tous ceux qui furent ses intimes déclarent que la petite gêne, inséparable des répétitions ou des transcriptions nécessaires, ne pouvait être mise en balance avec les plaisirs d'esprit que valaient aux interlocuteurs la qualité des répliques, la sûreté de l'information et l'élégance naturelle de l'exposé des idées.

Bien qu'elles se tinssent le plus souvent dans les salles réservées des cafés du Quartier

Latin [1], ces réunions d'amis se doublaient constamment d'une sorte de comité d'études : Amouretti et Barrès pour les questions politiques, Moréas, Desrousseaux, La Tailhède et Duplessis pour les auteurs grecs, la Pléiade et les écrivains classiques, Le Goffic, Jules Tellier pour les questions de décentralisation et de fédération, Hugues Rebell pour le roman et l'observation des mœurs, et beaucoup d'autres, aujourd'hui disparus, qui apportaient à la conversation des idées et de l'entrain.

Il est remarquable que, pendant très longtemps, l'autorité de M. Maurras ne s'exerça qu'en des groupes très restreints. M. Clouard, bien que panégyriste, reconnaît qu'à *La Cocarde* notamment, et même à la *Revue Encyclopédique Larousse,* on ne constate point que son influence ait été grande à ce moment.

Maurice Barrès, célèbre à vingt-cinq ans, jouissait en ces milieux d'une considération

---

(1) Plus particulièrement au Soufflet ou au Vachette. M. Maurras était aussi assez assidu aux soirées de La Plume. Je signale à ceux qu'intéresse son iconographie, que le premier portrait de lui qu'on connaisse (et il y en a bien peu) est un profil au trait que M. Maillard reproduisit en fac-similé dans *La Lutte idéale.* (Paris, *La Plume,* 1896.)

particulière. M. Maurras l'admirait beaucoup. Amouretti, royaliste de tradition, s'attachait à recruter quelques adhérents de choix. Ce fut lui qui entraîna Maurras dans un ordre de recherches politiques et réalistes où le disciple devait bientôt dépasser l'éducateur (1). Paul Bourget y vint parfois.

Les conclusions d'*Outre-mer,* écrites en 1894, avaient fait sur l'esprit investigateur de M. Maurras une impression profonde. M. Amouretti, par ses commentaires, les vivifiait et les complétait. Hugues Rebell publiait, la même année, son *Union des Trois Aristocraties* qui demeure un document d'autant plus curieux qu'il paraissait en pleine anarchie d'idées et de sentiments. Un mouvement décentralisateur, encore bien vague, excitait les Félibres de Paris à exiger, quelquefois sur un ton menaçant, que la capitale renonçât à épuiser les provinces.

Sur ces questions et sur les autres qu'elles entraînent, M. Maurras s'exprimait avec pas-

(1) En 1900, au moment de *L'Enquête sur la Monarchie,* M. Amouretti était déjà dépassé. On me dit qu'il le reconnaissait.

sion, discutait avec ardeur, tendait de plus en plus âprement à des conclusions assez complètes pour qu'elles continssent la réponse à toutes les questions de détail. On peut et on doit noter quelles influences il subit, mais tous ceux qui ont vécu dans le même cercle que les écrivains dont je viens de prononcer les noms, savent combien cette influence fut réciproque. Il suffit d'avoir entendu M. Anatole France, autrefois, ou M. Paul Bourget, aujourd'hui encore, parler de M. Maurras pour sentir que, malgré les grandes différences d'âge, d'expérience et de célébrité, ces écrivains illustres, sur bien des points, ont reconnu la maîtrise et, en maintes circonstances, subi l'ascendant personnel d'un cadet qui cependant ne leur a jamais ménagé les marques de déférence (1). Plus tardif (puisqu'il est postérieur à l'agitation de la Ligue de la Patrie Française) l'ascendant de M. Maurras sur M. Jules Lemaître fut

(1) Si je ne craignais d'enfreindre les limites de la discrétion, je citerais le nom d'un illustre prélat, l'une des lumières de l'Église de France, dont M. Maurras se nomme volontiers le modeste disciple, mais qui ne paraît pas avoir échappé à l'influence de son élève, du moins dans le domaine politique.

encore plus décisif. A la lettre il le convertit. Et cette conversion, grâce à l'intermédiaire d'un ami commun[1], devint publique. C'est à M. Maurras que M. Léon Daudet doit d'avoir renoncé avec éclat aux convictions de sa jeunesse pour embrasser la nouvelle cause. Les conversions moins illustres sont extrêmement nombreuses.

Si l'on recherche les causes de cette « autorité » indéniable sur ses aînés, manifeste sur ses contemporains, évidente et reconnue sur ses cadets, on les trouve sans peine.

C'est un spécialiste. Peu d'hommes se sont adonnés plus ardemment et plus complètement à la recherche de la vérité littéraire et de la vérité politique. On peut dire que M. Maurras y a consacré tout son temps et toutes ses forces. Rien ne l'en a détourné. Il a fait servir à cette recherche toutes ses études, toutes ses lectures, toutes ses conversations et même ses divertissements intellectuels. Tout critique impartial est obligé de rendre hommage au sérieux de

(1) M. Vaugeois, fondateur de l'*Action Française*, mort pendant la guerre.

ces études et à la continuité de cet effort intellectuel. La sûreté de l'information, l'ampleur et la variété de l'érudition ont été les premiers résultats de cette spécialisation servie par une mémoire exceptionnelle.

Mais les qualités d'esprit particulières à M. Maurras vivifient singulièrement cette information. Avec lucidité il étudie jusqu'aux profondeurs l'état moral qu'il veut décrire; la raison et l'intuition contribuent également à cette analyse qu'il veut complète, détaillée, contrôlée par les textes et par les faits. Rien de plus riche, de plus vif et de plus ardent dans sa sécheresse que l'exposé de ces causes et de ces effets. Toute impersonnelle qu'elle veuille paraître, cette exposition est déjà de la discussion. M. Maurras poursuit sa controverse avec une promptitude, une vivacité, une ardeur et pour tout dire en un mot, avec une dialectique incomparable. Quand il en arrive à des conclusions, il les propose à l'esprit du lecteur avec une force singulière.

Même ses défauts le servent. Sa rigueur satisfait l'esprit, son intransigeance en impose, la netteté de sa polémique donne l'impression

d'une certitude qui ne se ménage ni retraite éventuelle, ni contradiction possible dans l'avenir.

De quel critique pourrait-on dire qu'il ne s'est presque jamais contredit? (1) Pas même de Sainte-Beuve, et à plus forte raison de Renan, de Jules Lemaître ou d'Anatole France ! Cette unité rigoureuse du caractère implique sans doute un attachement systématique à des admirations peu fortifiées par la suite ou à des inimitiés qui auraient pu s'apaiser, mais on ne peut nier que ces admirations ou ces inimitiés fassent partie d'un ensemble logique, continu, cohérent et qui donne une grande impression de stabilité.

Qu'il y ait dans cette unité du système et du dogmatisme il se peut. Mais on le découvre malaisément. Ce qui éclate au contraire, c'est

---

(1) On trouvera à la page suivante, dans une citation, les mots « notre Platon ». A mesure qu'il se précisait, M. Maurras a examiné de plus près l'œuvre de Platon et il l'a trouvée imprégnée d'esprit asiatique autant que d'esprit hellénique. Son opinion s'en est modifiée d'autant et dans un sens défavorable. Cet exemple donne la clef des changements d'appréciation qui ne vont jamais jusqu'à la contradiction. Les modifications et suppressions de texte qu'il a fait subir à *Anthinéa* et à trois autres de ses livres ont été des concessions mais non des contradictions.

le prodigieux instinct qui lui a fait aimer dès le début ce qu'il devait aimer toujours, et détester dès le commencement ce qu'il devait détester toute sa vie.

Ai-je le droit d'écrire « instinct » ? On désigne par ce mot le mouvement naturel et irréfléchi qui pousse à faire quelque chose. Sans doute faut-il bien admettre qu'un instinct poussa M. Maurras, au début de sa carrière, à choisir l'ordre de préoccupation qui allait être le sien pour toujours, mais l'idée d'irréflexion qu'implique la définition de ce mot est bien celle qui convient le moins au caractère et à l'humeur de M. Maurras.

En toutes circonstances et dans tous ses écrits on sent au contraire le choix intelligent, le discernement du goût, le contrôle de la raison, la recherche des principes et (quand il les tient pour démontrés) la confrontation permanente à ces principes désormais admis pour fixes de tous les faits contrôlés et de leurs conséquences.

Le Chemin de Paradis.

Il faut attacher à ce livre, paru en mai 1894, avec le sous-titre de « Mythes et Fabliaux », beaucoup moins d'importance qu'il n'en faut attribuer à *Anthinéa*, écrit en 1896. C'est un recueil de neuf morceaux que l'auteur aurait pu appeler « Contes philosophiques ». Ouvrage de jeunesse ! Mais singulièrement réfléchi. Ce recueil se couvre d'un exergue tiré de l'odyssée : « Il répondit à cette déesse non dans la pure vérité, mais en forgeant sur le champ une fable. » M. Maurras avait environ vingt-sept ans.

Il dit de ces contes, dans la préface, qu'ils sont « de modestes essais d'art intellectuel », et il écrit plus loin que « sous le mince tissu du style des sens secrets apparaîtraient plus tard si ces phrases avaient longue vie ». On reconnaît à ce trait que ce livre a été écrit à l'époque dite symboliste.

On m'excusera de ne point chercher à éclaircir ces significations secrètes. Beaucoup ont trouvé

ce livre ennuyeux. Il est en tout cas d'une lecture difficile. Ce sont des idéologies. Mais les amateurs peuvent y prendre du plaisir, surtout s'ils se rappellent que ces contes « intellectuels » furent écrits en un temps où la fièvre romantique exerçait encore un empire à peu près universel. Or ce livre est rationaliste.

On lit encore dans la préface : « Cet insensé désir d'élever toute vie humaine au paroxysme, c'est le fond de l'erreur qui ôte la paix de tout cœur. » Et plus loin : « Rien ne sera trop cher pour revenir de l'anarchie où nous vivons aux accords et à la Beauté. »

Littérairement ce petit livre s'apparente à Voltaire par l'intermédiaire d'Anatole France. On y sent le mâle amour des idées et le désir profond de faire entre elles un choix qui soit logique, durable et bienfaisant. Dès son premier livre M. Maurras veut confondre l'art d'écrire et l'art de penser juste. Au rebours de ceux qui sacrifient tout « au sentiment de l'infini », il se propose pour idéal de rétablir « la belle notion du fini ».

Une note sur Nietzsche éclaircit nettement le sens secret de l'un de ses contes « Les Servi-

teurs ». Ce conte avait été publié le 30 avril 1892 dans la *Revue Bleue*. Quelqu'un prononça le nom de Nietzsche que M. Maurras ne connaissait pas encore, mais dont il lut sans retard tous les livres. « Ce Nietzsche, dit-il, est un Sarmate ingénieux, éloquent et assez subtil. Quoique d'esprit bizarre, il n'a pas lu sans profit notre Platon [1]. Cependant l'effroyable désordre de sa pensée finit par le conduire à un anarchisme orgueilleux. Sa naissance l'y destinait. Fidèle à cette barbarie il est devenu fou. J'ai tenté, au contraire, les triomphes de la raison. » Ces lignes datent de 1894.

Est-ce la peine de rechercher dans ce premier livre et de mettre en valeur les preuves de l'influence profonde que, dès ce temps, la philosophie d'Auguste Comte exerçait sur ce jeune idéologue ? Nous retrouverons souvent, dans le cours de l'œuvre de M. Maurras, les preuves de cette influence. Loin de l'avoir niée, M. Maurras l'a proclamée. On y retrouvera aussi l'influence visible du tour d'esprit

(1) Ce mot fait date. Dans la suite M. Maurras a souvent opposé Aristote à Platon, trop asiatique, pour lui préférer Aristote.

et de style de son ami Anatole France. Leur amitié est scellée au frontispice du volume par une vingtaine de beaux vers que « le pur Attique » adressait au débutant, et qu'il est agréable de citer :

A CHARLES MAURRAS

Au bord des eaux de lumière fleuries,
Sur l'antique chemin où le vieillard des mers,
Entre les oliviers de la Vierge aux yeux pers,
Vit dans leur manteau bleu passer les trois Maries,
Tu naquis. Ton enfance heureuse a respiré
L'air latin qui nourrit la limpide pensée
Et favorise au jour sa marche cadencée.

Le long du rivage sacré,
Parmi les fleurs de sel qui s'ouvrent dans les sables,
Tu méditais d'ingénieuses fables,
Charles Maurras ; les dieux indigètes, les dieux
Exilés et le dieu qu'apporta Madeleine
T'aimaient : ils t'ont donné le roseau de Silène
Et l'orgue tant sacré des pins mélodieux,
Pour soutenir ta voix qui dit la beauté sainte,
L'harmonie, et le chœur des lois traçant l'enceinte
Des cités, et l'amour et sa divine sœur,
La mort qui l'égale en douceur.

ANATOLE FRANCE.

Ainsi se reconnaissaient et se donnaient publiquement la main, il y a vingt-deux ans, deux hommes d'intelligence subtile, pénétrés de lettres grecques et latines, aimant avant tout les idées et que le Destin, à travers l'immensité de Paris, avait fait se rencontrer et se reconnaître pour leur plaisir et pour leur perfectionnement réciproques.

Le style de ce premier ouvrage est presque purement classique, d'un classicisme qui s'apparente aux Grecs plutôt qu'aux Latins. Vous n'y trouverez ni épithète rare, ni alliances de mots singulières. C'est un style sobre et fin, nuancé dans la clarté, sans oppositions violentes d'ombre et de lumière, sans antithèses ni fulgurations. En un mot rien de romantique. Peut-être paraîtra-t-il à beaucoup un peu trop dépouillé, trop abstrait pour être clair, et tellement intellectuel qu'il n'intéresse que très peu la sensibilité.

*
* *

ANTHINÉA

Anthinéa est plus complexe. Amusons-nous d'abord à constater dans ce livre l'influence du romantisme. Quel écrivain aura pu vivre impunément dans un milieu tout saturé des poussières brillantes du romantisme ? C'est, à n'en pas douter, Maurice Barrès (à qui l'un des contes du *Chemin de Paradis* est dédié) qui entraîna par instants M. Charles Maurras dans le sillage de Chateaubriand. Un voyage en Grèce fut l'occasion. Ce voyage eut lieu en 1896, à l'occasion de la reprise des Jeux Olympiques et sur l'initiative de M. Janicot, directeur de *La Gazette de France,* qui devait éditer, quatre ans plus tard, les dialogues raisonnés de l'*Enquête sur la Monarchie.*

Citons d'abord quelques passages :

« Mon ami aimait à revenir caresser *(au Céramique),* sous la nuit limpide, d'un regard de prêtre

et d'amant, les chapelles païennes qui gardent Héghéso, Corallion, Eucoliné et beaucoup d'autres jeunes mortes. Dressés dans l'herbe florissante, leurs fantômes faisaient de touchantes conversations et il apprenait d'eux à se confirmer dans une belle idée de la mort. » (1)

A travers Barrès, ces lignes-là s'apparentent au vicomte de Chateaubriand. Continuons :

« Après examen (*du Parthénon*) l'on retrouve cette idée de libre élégance qui devait s'élever, à première vue, de l'édifice entier. L'effet de la mutilation a été de mettre tout d'abord à nu la vigueur. Ce que nous démasquent ces ruines, c'est une énergie héroïque, dont on est tour à tour *exalté et vaincu*. » (2)

Et plus loin :

« Tambour à tambour, tranche à tranche, au milieu des herbes flétries qui ne les ont pas recouverts, les styles couchés sur le sol font de véritables dépouilles et les mânes qui volent dans l'air au-dessus d'eux nous professent la mélancolie de tant de travaux. »

---

(1) Ed. or. p. 53.
(2) Ed. or. p. 88.

On n'échappe guère, dans les ruines, au fantôme de Chateaubriand, surtout quand un ami comme Barrès, alors dans tout l'éclat de sa nouveauté, le galvanise dans son tombeau. Sans Barrès, M. Maurras n'aurait pas qualifié de « fiévreux » le mouvement de l'un des éphèbes à cheval dans la frise du Parthénon. Cette épithète est impropre.

Sans Barrès, il n'aurait pas écrit la page qu'on lui a tant reprochée et qu'il a depuis rétractée à propos du beau distique de Catulle : « *Je hais et j'aime...* » qu'il associait intérieurement, dans la Galerie des Offices, à un portrait tourmenté d'André del Sarte par lui-même.

Cette épigraphe du portrait :

« Seule épigraphe de Florence ! C'est le vrai lieu du monde où développer ses passions. Il est une ville plus belle, mais je n'en connais pas dans laquelle il y ait un plaisir aussi vif à tenir sous les yeux de l'âme le visage d'une amie ou d'un ennemi. Voilà l'œuvre sublime d'une vie si extrême que la volupté, la langueur même ou la dévotion y furent féroces ! L'histoire de Florence, ses contes, ses chroniques, toute sa poésie portent le même sceau de la bonhomie sanguinaire et d'une mortelle ten-

dresse. Les armoires et les cabinets vides de stylets et de dagues ont des cassettes de poison mêlées aux onguents et aux fards... »

N'oublions pas que cette page (1) extraite du chapitre « Le Musée des passions humaines » a été écrite en 1897 (2).

Mais voici un passage qui n'a été publié qu'en 1901, bien qu'il paraisse avoir été écrit aussi en 1897 :

« Telles étaient les pauses. L'âme y est contente de soi. Mais dans les exaltations qui suivaient, rien ne m'était pénible comme l'absence de tout esprit familier capable d'en prendre sa part. Le mien était tendu jusqu'à la congestion et des sentiments en naissaient qui déterminaient une sorte d'érosion presque douloureuse et, s'il faut le dire, d'égarement. » (3)

Saisissons ces occasions de constater en M. Maurras un peu d'égarement. Ce sont des

---

(1) *Anthinéa*, page 239. Ce passage a été discuté par M. Maurras, page 144 de *L'Action Française et la Religion Catholique*. Il a été biffé, ainsi que plusieurs autres, de la nouvelle édition d'*Anthinéa*. Ce qui restait de la première édition a été détruit.

(2) Publiée pour la première fois dans *Le Figaro* du 9 Août 1897.

(3) Ed. or. p. 79.

occasions qui ne se retrouveront plus. Presque tout le livre est d'ailleurs poussé à un ton qui l'apparente aux romantiques. Je ne dis pas que l'on y trouve d'un bout à l'autre « l'exaltation forcée », mais c'est tout de même un accent que l'on ne retrouvera plus dans les œuvres où M. Maurras apparaîtra tout à fait lui-même. C'est un ton un peu emprunté. On remarquera d'ailleurs que cet « égarement » se trouve dans l'entraînement des mots plutôt que dans le délire de la pensée. La pensée de M. Maurras ne délire jamais. C'est en quoi il est l'opposé d'un romantique. Aussi les chapitres de ce livre, malgré les passages que j'ai signalés, convergent-ils vers un point central et vers une conclusion magistrale qui n'ont absolument rien de romantique. C'est la « Naissance de la Raison ». Ces pages-là sont d'un grand écrivain et d'une parfaite tradition classique.

*
* *

THÉORIES PHILOSOPHIQUES ET ESTHÉTIQUES

Quand le livre parut, en 1901, *La Revue d'Action française* donna en bibliographie une note, âprement relevée depuis par des polémistes libéraux, et disant que les lecteurs habituels de M. Maurras et de l'*A. F.* savent « que les théories philosophiques et esthétiques d'*Anthinéa* forment le fondement même de ma politique ».

Le pronom possessif et l'absence d'épithète élogieuse nous donnent à croire que la note avait été écrite par M. Maurras lui-même.

M. Maurras a depuis lors ramené à des proportions plus modestes l'importance de « ce fondement ». Nous observons, nous, que c'est dans le domaine esthétique et à propos d'œuvres d'art que s'est produite une lézarde à la parfaite unité classique de M. Maurras. Tout

artiste qu'il soit à sa manière, si frémissant qu'on le devine devant des œuvres qui évoquent pour lui des idées, M. Maurrras a trop peu le sens des arts plastiques pour en être un bon théoricien, et il a bien fait de ne plus s'en occuper dans ses œuvres de la maturité. Dans *Anthinéa,* il définit l'esthétique « la science du sentiment » (1). C'est trop peu. Et peut-être cette définition impliquait-elle une nuance péjorative. Il a dit de la sculpture de Phidias qu'elle était philosophique (2). Cet adjectif n'est pas faux, mais il classe mal. Cette sculpture est surtout la merveille de l'art plastique. Et il écrit, en étudiant et en interprétant la tête archaïque de jeune homme déposée en 1887 (3) au musée de l'Acropole : « N'en doutons plus. Nous assistons à un effort de sensibilité et d'intelligence critiques... L'objet du sentiment montré ici passe nos communs intérêts. Ou je me trompe fort ou le sérieux éphèbe se sent supérieur. Il juge la terre et le ciel. »

(1) *Anthinéa,* p. VI.
(2) *Anthinéa,* p. 142.
(3) Sous le n° 689.

Ou je me trompe fort à mon tour, ou M. Maurras s'est contemplé lui-même dans ce visage de jeune homme et il lui a attribué son propre élan intérieur, sa propre ardeur mentale et intellectuelle. Les éphèbes grecs, en sculpture, ne jugent pas la terre et le ciel.

J'aime mieux M. Maurras quand il écrit, à propos de la Proserpine du fronton de Londres : « Cette femme s'épanouit comme une grande fleur d'été. » Belle image parfaitement juste, mais trouvaille d'écrivain plutôt que d'esthéticien.

Enfin, et voici qui est plus grave — tout enivré d'esprit classique, M. Maurras lui sacrifie une bonne partie de notre art national qu'il appelle « la chansonnette gothique » (1).

Un passage qu'il faut citer explique ce juvénile dédain : « On se demande quelle iniquité de la fortune a permis à cet archaïsme attique de mûrir et d'atteindre au juste degré par la naissance et l'influence du plus sublime esprit humain, au lieu que ce maître désiré, nécessaire, ce Phidias indispensable, fut refusé

(1) *Anthinéa*, p. 92.

cruellement à notre archaïsme français » (1).

Sacrifier aux grands classiques l'art du XIIIe siècle français qui offre aux yeux clairvoyants les mêmes qualités éternelles vivifiées par un autre sentiment est bien injuste. Si nos cathédrales et nos sculptures du XIIIe siècle sont, pour la plupart, anonymes, c'est que les manuscrits qui mentionnaient le nom de leurs auteurs ont été détruits. Le grand nom de Phidias aurait pu manquer aussi à la Grèce. C'est grand hasard qu'il nous soit parvenu et il est probable que d'autres noms se sont perdus qui méritaient autant de gloire. Les chefs-d'œuvre du Moyen âge français, s'ils avaient un auteur certain, feraient rayonner la gloire de ce nom à l'égal des plus grands de l'antiquité.

M. Maurras aime à préciser et à préférer. Il définit, mais il restreint. C'est un défaut que nous aurons à lui reprocher en politique comme en critique littéraire. « Chansonnette gothique » nous appauvrit trop.

Je crois deviner pourquoi M. Maurras est si injuste.

---

(1) *Anthinéa*, p. 115.

C'était encore une manière de combattre les romantiques que de traiter avec dédain l'art gothique qu'ils ont tant vanté, mais il eût été de meilleure critique d'observer que ces admirateurs souvent indiscrets n'ont guère vanté dans l'art du Moyen âge que le pittoresque, le prétendu désordre et le mystérieux cabalistique. Or c'était le comprendre peu. De plus, ils ont eu bien souvent le tort de dresser l'art français du XIIIe siècle contre l'art classique du XVIIe, ce qui était proprement absurde. Un vrai critique s'attacherait au contraire à dégager de l'une et de l'autre manifestation de sensibilité les règles générales qui sont communes aux chefs-d'œuvre de tous les temps.

J'ajoute que cette façon de comprendre la critique serait bien plus nationaliste et par conséquent bien mieux d'accord avec l'œuvre entière de M. Maurras. Mais ceci paraît lui avoir échappé. Trop de passion l'a empêché d'être juste. Ce n'est pas la seule occasion qui nous sera offerte de faire la même remarque.

Qu'on ne croie point cependant que je veuille chercher querelle à M. Maurras sur des questions qui après tout ne sont pas de sa spécialité.

Mais on a trop répété qu'*Anthinéa* est un chef-d'œuvre. Je suis obligé de montrer que c'est un livre de jeunesse et qu'il en porte les marques. C'est mon rôle que de définir le tempérament de cet écrivain et par conséquent de le délimiter.

Et cependant M. Maurras est un artiste ! Mais c'est un artiste intellectuel. Je veux dire qu'il est artiste en idées, en raisonnements, et qu'il a des trouvailles de style.

Voici une vision bien décrite : « Les unes emplissaient des brocs et les autres trempaient des toiles. Et d'autres s'en venaient de l'extrémité d'un sentier mollement infléchi, les pieds nus, la cruche d'argile en équilibre au-dessus du front. Je venais de trouver en Corse plusieurs occasions d'admirer ce dernier mouvement. C'est le plus beau qui soit, car il met en valeur les qualités d'un jeune corps, non seulement dans sa forme mais dans sa grâce. La poitrine se gonfle et se modèle comme un vase, elle s'ouvre comme une fleur. Le cou se pose. Les reins se tendent nerveusement : devenue plus grave et plus souple, mesurée avec une inappréciable sagesse, la marche est déroulée dans l'esprit comme une musique. La colonne

vivante se déplace, glisse, se meut sans s'interrompre par une saccade brusque ni souffrir d'aucune brisure. Elle épouse la forme nuancée de la terre, se compose avec tous les moindres reliefs et ressemble ainsi à la tige d'un bel arbrisseau délivré, se mouvant sur le sol sans l'abandonner d'une ligne. » (1)

Du même ordre, cette exclamation que lui inspire un coin de Florence : « Quelle merveille que le déroulement des gradins sur l'un des flancs intérieurs du Bargello ! » (2)

Et du même ordre encore ces lignes écrites à Athènes : « Parlons des jeux. Les mouvements d'ensemble des équipes gymnastiques ressemblent, pour la règle, l'accord, la sûreté savante et douce des mêmes gestes pris et repris en demi-chœur à une musique parfaite. On est tout assailli de souvenirs platoniciens » (3).

Remarquez ces derniers mots. Devant les chefs-d'œuvre M. Maurras regarde et juge en littérateur. Tel est son tempérament. Les visions ne le touchent que par l'intermédiaire

(1) P. 172.
(2) P. 252.
(3) P. 31.

des idées qu'elles éveillent en lui. Qu'il le veuille ou non, la beauté des jeunes canéphores se lie dans son esprit à une idée littéraire de pureté classique et elle s'oppose au pittoresque et au tumulte romantiques.

Cette particularité ne diminue en rien la vivacité de l'émotion (sans laquelle il n'est pas d'artiste), mais elle situe cette émotion en dehors de la plastique dans le pur domaine intellectuel. Il y a par exemple dans *Anthinéa* un passage (qui pourrait être taxé d'un peu de romantisme) mais qui me plaît infiniment :

« ... Quand, au plus haut de l'escalier, mes yeux s'ouvrirent, la première colonne des Propylées se tenait debout devant moi : toute dorée, mais toute blanche, jeune corps enroulé d'une étoffe si transparente qu'on n'en saisit point la couleur, la chair vive y faisant elle-même de la lumière. Elle montait des solides dalles de marbre, ferme sur sa racine élargie à la base. Dans toute la longueur, comme des ruisseaux d'un feu sombre, les cannelures symétriques s'enfuyaient dans le libre élément aérien où luttait son sommet misérable et meutri. Il fallut peu de temps

pour prendre connaissance de la silhouette souffrante et souffrir avec elle, avec tout le sage univers, de tous les coups barbares qui l'ont décapitée... Oserai-je écrire ce qui suivit? Pourquoi non, si j'osai le faire? Sur cette colonne, aperçue la première du chœur des jeunes Propylées, j'entourai de mes bras l'espace, autant que je pus en tenir, et, inclinant la tête, non sans prudence à cause d'une troupe d'Américains qui se rapprochaient avec bruit, prenant même grand soin que l'on ne me crut en train de mesurer sa circonférence, je la baisai de mes lèvres comme une amie » (1).

L'état d'esprit est-il un peu outré? En ce cas, il serait romantique. Mais je le sens sincère. Et c'est l'un des passages que je préfère dans tout le livre. Il atteste l'accord étroit entre la sensibilité intellectuelle de l'homme et les idées acquises par l'éducation ou la réflexion. Il prouve que M. Maurras, en venant à Athènes pour se confirmer dans ses opinions, avait trouvé dès avant son arrivée sa vérité défini-

(1) P. 85.

tive. Et il était juste, après tout, qu'il témoignât de la tendresse à celle qui l'introduisait dans le sanctuaire où il allait célébrer à nouveau pour lui-même et pour beaucoup d'autres « la naissance de la Raison ».

On remarquera que ce qu'il y a de direct et de sensuel dans ce besoin de toucher et d'étreindre se trouve immédiatement transposé dans le domaine des idées. A ce trait, l'on reconnaît le tempérament particulier de M. Maurras. L'émotion physique devient tout de suite une émotion intellectuelle. De ces deux éléments unis naît une belle harmonie.

« Durant un mois j'ai su ce que c'est que la grâce, j'ai su ce que c'est que la force, et j'ai connu par un toucher sensuel et physique ce que c'est que la claire essence de leur parfait accord » (1).

M. Maurras est ému mais il règle ses émotions. Il a des nerfs et une certaine sorte d'imagination, mais il les soumet à l'intelligence. Aimer avec passion, haïr avec excès, mais régler ces deux passions pour les subordonner

(1) P. 74.

aux exigences de la raison, tel est en résumé l'enseignement que M. Maurras était venu chercher à Athènes et telle est, en quelques mots, la leçon d'*Anthinéa*. Pour louer ce livre pleinement, attachons-nous donc avant tout à la qualité et à l'enchaînement des idées.

Dans *L'Action Française et la Religion Catholique*, M. Maurras a été obligé de défendre son livre :

« Ce qui frappe les yeux tout de suite, c'est l'âpre passion civique exprimée à toutes les pages avec une ardeur continue et dans le langage d'un homme qui, vivant par la pensée plus que par l'action, transpose ainsi des sentiments de soldat et de citoyen dans la sphère de la méditation et de la poésie. On y sent la passion de l'ordre et celle de la patrie ; comme instrument de l'ordre à travers les siècles le culte de la tradition ; comme instrument de patriotisme, l'étude religieuse des leçons du passé et des spectacles troublés du présent ». Patriotisme historique, nationalisme politique, tout cela est cohérent. Et M. Maurras a le droit de dire que ce livre tend à ranimer le goût des principes.

Je ne prendrai pas partie dans la querelle que lui ont faite des catholiques libéraux. Le fond de la querelle, si j'ai bien compris (car c'est terriblement embrouillé) repose sur la question de savoir si l'on peut, du point de vue catholique, trouver dans *Anthinéa* assez de « paganisme » pour faire condamner le livre par l'autorité ecclésiastique. Je ne m'étonne pas que la réponse ait été négative.

M. Maurras n'était pas plus païen, au sens religieux du mot, en écrivant *Anthinéa* que ne le furent, en Italie, Raphaël ou Léonard, et que ne le furent, en France, Ronsard ou Racine. Son paganisme n'a rien de religieux. Il comporte une adhésion à des principes intellectuels d'ordre moral.

C'est peut-être beaucoup [1], mais ce n'est que cela.

---

(1) Dans l'*Etang de Berre*, pages 310-364, il écrit : « Paganisme enivrant... » « Il y a quelque part un petit garçon de huit ans qui, lorsqu'il lui plaît de renaître, m'apporte dans ses yeux l'allégresse des Primitifs. Je le revois tel qu'il était sous les tilleuls et les lauriers-roses de sa Provence et penché sur le livre qu'il lisait du matin au soir. L'*Odyssée* était sa passion... Ce grand calomnié d'Ulysse le fascinait.

— Soit, disait-il un peu plus tard au catéchiste, mais pourquoi pas Phœbus, Appollon ou Pallas ? »

*
* *

On distingue dans *Anthinéa* les linéaments déjà solides de ce qui allait devenir une méthode intellectuelle. M. Maurras s'attache aux causes et aux principes. Quand il croit les avoir discernés il en forme une sorte de faisceau lumineux qu'il projette sur notre histoire littéraire et politique et sur celle des autres pays. Il compare. Il note les différences de temps, de lieux et de circonstances, mais il n'abandonne jamais dans ces travaux qu'il appelle des vérifications la préoccupation des causes générales et la constatation des résultats.

Ce système d'études ira se précisant, se développant et se perfectionnant à mesure que M. Maurras ira lui-même en se précisant et en se développant. Dans *Anthinéa,* cette méthode est encore un peu confuse mais elle s'y trouve en substance. Les pages sur la prétendue Démocratie grecque, sur ses caractéristiques réelles, sur son évolution progressive et sur ses

résultats sont déjà comme un premier crayon de la doctrine politique dont il allait poursuivre, d'année en année, la constitution. Ce sont les mêmes méthodes d'enquête et de vérification.

Anthinéa a le mérite de nous montrer, sous une forme spontanée et presque instinctive, des idées et des sentiments qui, plus tard, deviendront systématiques. Par ses réussites la Grèce lui apparaît déesse de l'Ordre dans la vie intellectuelle. Par ses malheurs et comme *a contrario,* elle lui donne le même enseignement en ce qui concerne l'ordre politique.

*
* *

Et maintenant tâchons de comprendre dans quel état d'esprit ce livre a été écrit. M. Maurras a toujours été un homme de cabinet. C'est devant sa table de travail qu'il lit, qu'il réfléchit, qu'il choisit et qu'il enchaîne des idées. Quand il observe la vie quotidienne et les mœurs, c'est pour vérifier si ces idées s'accordent avec les spectacles de la vie.

Ainsi en a-t-il agi en 1896. Manifestement il est parti pour la Grèce avec des sentiments et des idées préconçues, idées littéraires, notions artistiques, idées philosophiques et sociales. Sa préoccupation constante devant les chefs-d'œuvre, devant les paysages, dans les théâtres et les conversations, c'est de vérifier ces idées, de les étayer par des arguments nouveaux, de les amplifier et de les ordonner en théorie générale.

D'une telle méthode et d'un tel voyage les bénéfices d'ordre intellectuel sont innombrables.

Toutes ses études, tous ses goûts, toutes ses tendances (fussent-elles encore confuses) l'avaient préparé à recevoir et à faire fructifier les semences du génie classique. Dans ces paysages homériques, devant ces architectures incomparables, il semble que M. Maurras n'ait plus qu'à s'écouter lui-même :

« Fatigué soit d'une discussion superflue, soit de courses continuelles, il m'arrivait d'être assis dans un lieu désert et je sentais alors les choses faire en silence leur ouvrage au dedans de moi. Je les priais d'agir, de me modifier, en m'abandonnant à leur

soin. Tantôt à l'un des carrefours où se trouve quelque monument de la vie antique, tantôt dans l'ombre fraîche des corridors du grand Musée, il me suffisait de poser n'importe où le regard. Je laissais les petits éléments athéniens affluer et me pénétrer comme on ouvre l'accès de son âme, en un soir d'été, aux forces du ciel plein d'étoiles. Plus que toute méditation, cette torpeur contemplative m'inspirait le sens et la divination de la ville : incrusté et comme pétrifié en elle, il me semblait que je devinsse animé de la même vie qu'un de ses marbres... Les longues heures employées de cette sorte m'ont du moins fait comprendre qu'on puisse aimer comme une créature de chair la matière du Pentélique et crier : *le voilà,* et sentir son cœur battre, partout où brille une parcelle de la belle pierre dorée. »

Malgré le joli tournant de la dernière phrase nous savons maintenant que ce n'est pas dans l'ordre plastique que M. Maurras a reçu les révélations d'Athènes. C'est dans le domaine des idées, dans l'ordre littéraire et dans l'ordre politique. Je ne nie point que ces révélations ne soient en même temps d'un certain ordre esthétique mais, enfin, ce qui s'est révélé à M. Maurras dans les heures fécondes de ce printemps 1896, c'est le sens profond d'Homère,

la logique souveraine d'Aristote (dont il poursuivra l'étude) et la conception de la vie sociale dans les sociétés antiques que l'on appelle à tort démocraties et qui furent, à leur époque de perfection, des sociétés aristocratiques.

Dès le début du livre, il s'écrie : « Nous avons fait pendant la nuit le tour entier du Péloponèse. On en voit maintenant les dernières montagnes. Aux nuages a succédé une lumière claire et douce. Mes chers amis de France, si vous saviez combien tout cela nous est fraternel ! » On sent à ces derniers mots que son dessein préconçu est de confronter aux chefs-d'œuvre classiques les opinions qu'il s'était faites en France sur les conditions de la renaissance d'un ordre classique, du point de vue littéraire et du point de vue politique.

Écoutez ce dialogue si caractéristique :

« Un voyageur de profession, fier d'avoir aperçu un grand nombre de pagodes et de mosquées :

— Vous avez, me disait-il, un esprit tout atrophié et une tête rétrécie par l'éducation classique.

— Eh ! lui répliquai-je en moi-même, l'éducation romantique n'aurait-elle point embrouillé et désor-

ganisé ce que vous aviez de cervelle ? Admettons que, de nous, ce soit moi qui fasse l'erreur. Mais l'erreur est précieuse si elle me met en état de comprendre et de ressentir ce que l'histoire intellectuelle de l'univers nous présente de mémorable. Elle me procure une foule d'explications lucides de ce qui nous touche le plus. Au contraire, si l'on admet que vous ayez la vérité, que contient-elle de pratique, de nourricier et d'assimilable pour vous ?... Un principe de curiosité infinie ! Votre pensée n'est rien que du vagabondage. Tout lien avec la race de vos pères spirituels et la suite de vos civilisations est coupé misérablement... Vous êtes une sorte de chaos ambulant, embarrassé même pour dire quoi vous aimez. N'ayant rien choisi, ne préférant rien, végétant dans une indifférente inertie, vous affectez une mobilité extrême... »

Voilà les idées que lui suggère Athènes. Il serait plus juste de dire — puisque nous avons maintes fois retrouvé ce point de vue dans les articles de critique d'avant 1900 — voilà les idées qu'Athènes lui confirme. Il oppose à la curiosité sans limite un choix permanent qui équivaut à une certitude. Il est le partisan d'une beauté précise et déterminée, en opposition aux charmes insaisissables de l'infini. Dans l'innombrable trésor des connaissances parti-

culières, il cherche l'ordre qui les fixe et les idées qui les rassemblent. Il veut constater entre les effets et les causes des relations stables, permanentes, essentielles, afin de pouvoir remonter aux causes. De ces causes elles-mêmes, il cherche dans les plus grands écrivains une expression nette et universelle. Du style dorique à la poésie d'Homère, de Virgile, de Dante, et de Racine, il trouve partout chez les classiques cette aptitude à concevoir l'universel et il ne le trouve pas chez les romantiques. C'est ainsi qu'il fait constamment à notre littérature et à notre politique modernes l'application des principes éternels dont Athènes, Rome, Florence et Paris furent, chacun à son époque, les interprètes incomparables. De chacune de ces villes au plus bel instant on peut répéter ce que M. Maurras dit de l'Attique : « Elles furent le genre humain civilisé. »

Qu'un excès d'idéologie gâte par-ci par-là cette recherche toujours passionnée, il se peut. C'est dans un chapitre d'*Anthinéa* (1)

(1) P. 174.

que l'on trouve au cours d'un paragraphe descriptif ces quatre mots « le docte jeu de la sophistique » où il est impossible de ne pas reconnaître une complaisance secrète. M. Maurras a la passion du raisonnement. En art cela ne conduit à rien. Dans le domaine politique (et surtout en France) cela donne de beaux résultats.

Dans *Anthinéa,* comme dans une esquisse de premier jet, on retrouve la plupart des fortes idées qui, plus tard, en se vérifiant, s'amplifiant et se coordonnant, formeront une Doctrine.

« La brève destinée de ce que l'on appelle la démocratie dans l'antiquité m'a fait sentir que le propre de ce régime n'est que de consommer ce que les périodes d'aristocratie ont produit. La production, l'action demandait un ordre puissant. La consommation est moins exigeante. Ni le tumulte, ni la routine ne lui déplaît... [1] »

Et encore :

« Tout peuple constitué raisonnablement

(1) P. VII.

s'est défendu contre ce risque d'incurie et de discontinuité au moyen d'une classe particulière de magistrats déterminés par un pressant intérêt personnel à se former du service public un souci privé quotidien. De pareils magistrats ne peuvent être élus, tout magistrat élu étant plus attentif à plaire qu'à servir. » (1)

Sauf dans la préface (qui est de 1901), on ne trouvera, dans *Anthinéa*, aucune déclaration spécifiquement monarchique, du moins en ce qui concerne le régime politique propre à la France. N'étant pas royaliste d'origine, M. Maurras en 1896 hésitait peut-être encore entre une République démocratique (qu'il tient pour nécessairement funeste) et une République aristocratique imitée des Démocraties antiques.

Quantité d'observations de détail concourent à constituer peu à peu les grands jugements d'ensemble. Voici un passage, par exemple, sur la continuité relative de l'Hellénisme : « Qu'est-ce à dire ? S'il est resté des Grecs, s'il subsiste nette ou obscure une langue de type grec, la survivance est démontrée, la conti-

(1) P. VIII.

nuité établie. Le nombre des familles d'origine hellénique, celui des formes helléniques transmises pures importent peu ou ces nombres n'importent qu'en raison inverse de leur élévation. Plus ils seront petits, plus ils seront démonstratifs et éloquents. Les mécanismes de l'histoire sont héroïques. Jamais le nombre n'importa pour continuer une race. C'est à l'élite que revient cette fonction. Une élite grecque a-t-elle survécu? Tout est là. Moins les Grecs survivants auront été nombreux, mieux sera établie la plastique vertu de leur hellénisme, génie de l'esprit et du sang qui leur permit de transformer leurs voisins et leurs conquérants en Hellènes de foi, de mœurs et même de langue. La petite poignée des éléments hellènes a fait là-bas ce que firent chez nous, en Italie, en France, la religion, les mœurs, les institutions, la langue, bien plus que le sang des Latins. » (1)

A une autre page, il distingue « le cosmopolitisme qui n'est qu'un mélange confus de nationalités réduites ou supprimées d'avec l'in-

(1) P. 71.

ternationalisme qui suppose d'abord le maintien de différents esprits nationaux. » (2) Cette idée-là ira loin.

Veut-on enfin, datant de 1896, une profession de foi d'une netteté souveraine? A des Grecs qui l'avaient interrogé sur l'utilité de remplacer la fonction royale par une sorte de république fédérative présidée par un magistrat annuel, il n'a rien répondu :

« Une pudeur secrète m'en a retenu. En me taisant, je me reprochais ce silence. Il était sans doute coupable, puisque je sentais avec force combien l'erreur démocratique, républicaine, libérale, de tous ces patriotes grecs leur promettait plus de déboires que le tzar et le sultan : mais pour montrer l'erreur hellène, il m'aurait fallu faire voir l'erreur des Français depuis les cent dernières années de leur histoire. Je n'ai pas eu le cœur d'humilier ainsi les miens et c'est en mon secret, tout bas, avec une pénétrante amertume que j'ait fait le compte des responsabilités incroyables assumées par la France dans la déviation de

(2) P. 29.

l'esprit politique chez les peuples qu'elle a instruits. » (1)

Veut-on enfin un passage caractéristique de la méthode (identique à celle dont il se servit pour la critique littéraire) par laquelle il recherche la vérité ?

Examinant en quelques mots la politique du roi Georges qui donna la Crète à l'Hellénisme, tandis que la fièvre de ses sujets ne leur valut que désordre et déchirement, M. Maurras ajoute :

« Ces résultats sont les grands juges de la politique. » (2)

Cette phrase doit être rapprochée de la déclaration de principe que lui suggère le fameux art poétique de Verlaine d'où sortirent en effet d'innombrables poèmes mort-nés : « Je ne reviendrai pas sur la discussion de ces principes d'art que jugent bien leurs conséquences. » (3) Ces passages équivalent à des déclarations de principes. Toute la théorie de

(1) P. 46.
(2) P. VI.
(3) *Revue Encyclopédique Larousse*, 1895.

« l'empirisme organisateur » est incluse en eux.

En résumé, ce qui donne à *Anthinéa* son importance, c'est la qualité des idées ; ce qui lui donne son prix, c'est l'ardeur intellectuelle et la qualité du style.

Ayant reçu d'Athènes la confirmation de ses idées sur l'art et la littérature classiques, sur la nécessité de travailler à leur restauration, sur la nécessité d'un ordre hiérarchique et par conséquent d'institutions aristocratiques, sur l'erreur démocratique et sur la possibilité de la détruire, M. Maurras pouvait revenir à Paris, pourvu de certitudes.

Il était muni contre tous les adversaires. Il pouvait entrer dans l'action.

*
* *

LA DOCTRINE POLITIQUE

Des observations que nous venons de faire, on peut conclure que les passions dominantes de M. Charles Maurras sont : l'amour de l'ordre

dans tous les domaines; et par conséquent (puisque c'est un homme passionné) l'horreur du désordre, le sens inné de la hiérarchie (sans laquelle il n'est pas d'ordre possible ni même concevable), le désir de l'organisation (condition essentielle de la prospérité générale), et enfin le souci constant du salut public que les seuls aveugles (individualistes forcenés, antimilitaristes, pacifistes par principe et prétendus socialistes) pouvaient croire et prétendre n'être en danger ni du point de vue intérieur malgré les signes évidents de désagrégation sociale [1], ni du point de vue extérieur malgré les menaces de guerre qui se sont multipliées avant la grande explosion du mois d'août 1914.

Cette préoccupation du salut public s'est toujours confondue chez M. Maurras, avec un patriotisme très ardent.

---

(1) Est-ce la peine de prouver par des citations la mésestime où l'étranger (tous les étrangers !) nous ravalait avant le grand sursaut de la guerre ? Tous ceux qui ont voyagé le savent bien. Nous étions dans la situation d'un homme riche à qui tout le monde refuse crédit. La décadence française était, dans le monde entier, un dogme. Peut-être ces étrangers avaient-ils le tort de ne pas distinguer la nation de son gouvernement, ou, si l'on veut, le peuple de ses institutions.

C'est un point qu'il faut admettre dès le début sous peine de perdre tout contact avec la pensée de M. Maurras. Le patriotisme, tel qu'il le conçoit, doit être réfléchi, rationnel. Dès 1899, en rédigeant les statuts de la Ligue d'Action Française, il écrivait cette définition :

« Un vrai nationaliste place la Patrie avant tout ; il conçoit donc, il traite donc, il résout donc toutes les questions politiques pendantes dans leur rapport avec l'intérêt national.

Avec l'intérêt national et non avec des caprices de sentiment. Avec l'intérêt national et non avec ses goûts, ses dégoûts, ses penchants ou ses répugnances.

Avec l'intérêt national et non avec sa paresse d'esprit ou ses calculs privés, ou ses intérêts personnels. »

Le principe sur lequel s'appuie toute la doctrine de M. Maurras est donc : l'amour de la patrie. Ses études, ses observations, ses recherches de toute espèce n'ont qu'un but : découvrir les lois, ou, si l'on veut, les conditions qui permettront de rendre à la France son rang dans le monde. Ce rang doit être : « l'égal du premier » dans quelque domaine

que ce soit : social, économique, scientifique, littéraire et politique. Tel est le but qu'il propose, le terme dernier qu'il assigne aux efforts de tous les Français.

Si l'on n'admet pas ce principe, ou si on le déclare irréalisable, on se place dès le début sur un autre plan que M. Maurras et la discussion ne peut aboutir.

Admettons donc ce point de départ puisqu'aussi bien il répond, en France, aux aspirations de tout homme de cœur.

On pourrait d'ailleurs démontrer aux individualistes excessifs qui poussent leur doctrine égoïste jusqu'à l'indifférence pour la patrie, que le bonheur individuel dépend en très grande partie du bonheur général de la nation et que les individus les moins altruistes ont le plus grand intérêt à faire partie d'une collectivité puissante et bien organisée.

Voilà donc le principe : l'amour de la patrie ; et voici le but : le bonheur de la France dans la sécurité.

Restent maintenant à déterminer les moyens. Pour en faire le choix judicieux, M. Maurras propose d'admettre que les bonnes idées dans

tous les domaines : politique, social, littéraire ou religieux, sont celles dont les résultats constants ont été heureux.

Cette proposition, si on l'admet, implique le choix de la méthode du travail. Parmi les faits contrôlés (qu'il s'agisse du passé ou du présent) il faut distinguer ceux qui ont été heureux et ceux que l'on juge néfastes, il faut ensuite grouper les uns avec les autres les faits de même catégorie surtout s'ils s'engendrent les uns les autres et déterminer les causes générales de chaque série. Il faut enfin juger bonnes ou mauvaises ces causes générales, selon qu'on juge bons ou mauvais les résultats qu'elles ont produits.

Un point de départ stable, un but et une méthode de travail, voilà déjà, semble-t-il, des acquisitions précieuses.

Mais il y a encore bien des points à élucider. En premier lieu, la méthode de classement des faits. M. Maurras propose qu'on distingue soigneusement les faits (bons ou mauvais) qui dépendent de la nature particulière des hommes considérés comme individus, de la série des faits qui dépendent proprement des institutions

sociales ou politiques. L'homme en soi est-il bon ? est-il au contraire méchant ? M. Maurras n'entre pas dans cette discussion. Il demande si, de toutes façons, les institutions politiques ne sont pas : 1° indispensables, 2° faites pour soutenir l'individu et pour le fortifier contre sa propre faiblesse. Si on le lui accorde, il abandonne volontiers aux moralistes et aux apôtres religieux l'examen et le choix des disciplines individuelles susceptibles d'améliorer l'individu, et il ne donne son effort qu'à l'examen et aux choix des institutions sociales susceptibles de contribuer au même résultat en même temps qu'elles viseront à assurer le bonheur de l'ensemble de la communauté française. C'est déjà le « Politique d'abord », le mot Politique étant pris dans son sens le plus général, c'est-à-dire l'art de bien gouverner un État soit à l'intérieur, soit dans ses relations avec les autres États.

Ainsi va se précisant et se délimitant avec précision l'objet que M. Maurras se propose. Il s'agit de rechercher si les institutions politiques n'ont pas une action certaine (bonne ou mauvaise) sur toutes les institutions (écono-

miques, sociales ou religieuses) par lesquelles se constitue la vie d'un peuple. Puis, ayant admis (après l'avoir prouvé) que cette influence (bonne ou mauvaise) est indéniable, il s'agit de choisir entre les divers régimes politiques qui sont ou qui ont été en usage chez les divers peuples du monde celui que l'on jugera avoir donné, dans l'ensemble de ses résultats, les effets les plus heureux pour la communauté humaine qui l'aura adopté. Plus particulièrement pour la France, puisque c'est-elle qui nous intéresse, puisqu'elle a fait l'essai d'à peu près tous les régimes possibles, s'agit-il de se rendre compte des résultats heureux ou malheureux que chaque régime lui a valus.

On voit que l'examen de M. Maurras devra s'exercer en même temps sur le passé historique de la France, sur son état actuel et aussi, quand l'occasion ou quand ses détracteurs le lui imposeront, sur les institutions politiques et sociales des autres peuples d'Europe.

Je crois devoir prévenir le lecteur (qui s'en doute probablement) que la chaîne des observations et des raisonnements de M. Maurras passe par une constatation capitale : la néces-

sité pour les Français de restaurer le régime monarchique, c'est-à-dire le gouvernement d'un seul; mais je dois lui faire observer aussi que, dans la pensée de M. Maurras, ce rétablissement de la monarchie n'est pas une panacée qui suffise à tout. Un peuple doit avoir un chef. C'est le premier point. Mais il faut aussi que ce chef soit soutenu par un état d'esprit général, par de vastes ressources collectives, par une tradition et par des institutions secondaires qui fortifient son pouvoir en le limitant et qui assurent en même temps la participation des citoyens à l'administration de l'État, les libertés qui leur sont utiles et même toute l'indépendance compatible avec le bien général. Ce second point n'est pas moins important que le premier et c'est résumer trop brièvement son système politique que de dire qu'il est partisan d'un retour au despotisme.

Entre le point de départ (c'est le patriotisme), le point capital de la discussion (c'est le rétablissement de la monarchie) et le point d'arrivée (c'est le bonheur de la France dans la sécurité) s'établira peu à peu la chaîne des idées intermédiaires. Ce sera le rôle du lecteur

— et le mien — de contrôler si cette chaîne logique est rigoureusement continue.

Quelqu'un dira :

« *Rien de plus beau que le principe de l'élection :* Le plus digne, choisi entre tous par ceux qui se soumettent librement à son autorité dans l'intérêt général, quel système peut être meilleur ? » C'est un point de vue théorique. Mais nous voyons comment dans la réalité les candidatures surgissent, par quels moyens se font les élections politiques et quels résultats elles donnent. Dans ces conditions le principe de l'élection appliqué à tout, même aux magistrats (tradition révolutionnaire) même aux officiers (*Armée nouvelle,* de Jaurès) peut et doit entraîner aux désastres.

On oublie que le principe de l'élection ne peut donner de bons résultats que si les électeurs sont compétents, indépendants, et pénétrés du souci de l'intérêt général quand il s'agit de questions nationales, du souci de l'intérêt collectif quand il s'agit de syndicats ou d'associations privées, sans que jamais abdication puisse être faite de l'intérêt national.

Or la notion de l'intérêt national est précisé-

ment celle qui est allée peu à peu en s'affaiblissant au point qu'elle semble avoir été progressivement éliminée non seulement de la pratique des élections mais même de l'enseignement public, de la littérature, des articles de journaux et des conversations privées.

L'audace intellectuelle.

On remarquera que sa méthode de travail entraînait progressivement M. Maurras à reprendre de plus en plus loin le problème des causes. De la façon dont sont pratiquées nos campagnes électorales au principe même de l'élection ; de l'individualisme excessif (qui force chaque individu à réacquérir pour son propre compte les résultats acquis par ses prédécesseurs) aux règles logiques qui doivent régler le travail en commun des collectivités ; de la diminution actuelle de la natalité aux lois éternelles qui ont assuré de tout temps et qui assurent encore en certains pays la solidité du lien familial et la multiplication des en-

fants ; de la centralisation césarienne ou démocratique dont s'étiolent toutes nos provinces au principe de l'autorité, et à la possibilité de renforcer l'autorité centrale en ce qui concerne les questions nationales tout en la limitant rigoureusement sur toutes les questions d'intérêt régional (je prends tous ces exemples presque au hasard) on peut dire que M. Maurras, en examinant un à un les maux actuels de notre situation politique, s'est trouvé amené à se demander si ces maux n'avaient pas des causes lointaines mais directes dans les principes fondamentaux de nos institutions politiques beaucoup plus que dans la faiblesse et l'imperfection des hommes chargés de mettre en pratique ces institutions.

Or, cette recherche des causes et des principes l'amenait peu à peu d'une part à mettre en doute, puis à qualifier d'erreurs, des maximes politiques adoptées en France et ailleurs, à peu près universellement depuis 1789 ; d'autre part à reprendre et à qualifier de féconds et de bienfaisants d'autres principes politiques à peu près complètement tombés dans le discrédit et même dans le dédain public. Cette recherche

l'entraînait à une revision critique des institutions politiques dans l'Histoire de France [1].

Combien d'autres esprits politiques (du moins, je le suppose) se trouvant par leurs recherches engagés sur la même route, se sont arrêtés découragés devant l'immensité et sans doute l'impossibilité de la tâche à accomplir ! Ils n'osaient pas exprimer un ensemble d'opinions en complet désaccord avec l'opinion la plus répandue, et par conséquent, qualifiées tout de suite de paradoxes. Qui a osé espérer que le suffrage universel puisse recevoir des limites ? Avec plus ou moins de netteté beaucoup pensaient, mais M. Maurras a osé dire : « Le peuple n'est pas et ne doit pas être le souverain. Le souverain ne doit pas être élu. Il doit être héréditaire. Il n'a pas besoin

(1) Il a dit (en substance) : Le salut politique ne nous viendra que d'une revision totale de l'Histoire de France. Dans la plupart de nos manuels scolaires, dans les journaux et même à la Sorbonne cette histoire est odieusement diffamée. C'est pourquoi M. Maurras a inspiré toute une série de livres : *Les Préjugés ennemis de l'Histoire de France*, par Louis Dimier, *Les Manuels scolaires*, par Valois, etc., Paris 1911, et les Cours de l'Institut d'A. F. Bien avant M. Maurras, Fustel de Coulanges avait dit : « L'histoire imparfaitement observée nous divise. C'est par l'histoire mieux connue que l'œuvre de conciliation doit commencer. »

du consentement, il n'a besoin que de l'assentiment de la nation. Il gouverne et il est responsable. Le Peuple n'a qu'un droit de contrôle. Les contrôleurs doivent être élus mais en des conditions raisonnables. L'existence d'un Parlement élu au suffrage universel, investi de pouvoirs souverains, irresponsable en fait par l'impossibilité absolue de fixer sa responsabilité, est incompatible avec l'ordre intérieur, avec la sécurité de la nation, sa prospérité économique et son expansion à l'étranger. La Liberté, dans l'acception populaire et quasi-mystique que donne à ce mot le vocabulaire politique, aboutit pour l'individu à la tyrannie et pour la collectivité à la ruine progressive. L'Égalité est contraire à la nature des hommes et à la nature des choses. Tout ce qu'on tentera pour en réaliser le principe n'aboutira qu'à un appauvrissement. Les institutions ne doivent pas tendre à niveler, mais à protéger les faibles. La Fraternité dans un état mal organisé n'est qu'un mot dénué de sens. La Révolution française n'a pas fondé un ordre nouveau et elle ne peut pas le fonder. La Déclaration des droits de l'Homme et du

Citoyen énonce une série d'erreurs [1]. La Démocratie, c'est-à-dire la Souveraineté de la Multitude, est une utopie. Elle ne peut pas exister. Elle n'aboutit, en fait, qu'à l'absence de souverain. Le Gouvernement de la majorité aboutit nécessairement au Gouvernement par les partis. Le propre des partis est de préférer l'intérêt d'un parti à l'intérêt général. Le propre du Gouvernement des partis, c'est de sacrifier alternativement l'intérêt général à l'intérêt du parti qui a saisi momentanément le pouvoir. L'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers. Il en est distinct. Il leur est très souvent opposé [2]. L'intérêt général doit être représenté par une personne qui soit en dehors et au-dessus des partis. Cette personne doit être le Souverain. Pour

---

(1) Dont la principale, génératrice de toutes les autres, est d'avoir été écrite pour *L'Homme*. Joseph de Maistre a écrit : « La Constitution de 1795, tout comme ses aînées, a été faite pour l'*homme*. Or il n'y a point d'*homme* dans le monde. J'ai vu dans ma vie des Français, des Italiens, des Russes, etc... Je sais même, grâce à Montesquieu, que l'on peut être Persan : mais quant à l'*homme* je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie ; s'il existe c'est bien à mon insu. »

(2) Est-il nécessaire de prouver une vérité aussi banale ? Chacun a grand intérêt à ne pas payer d'impôts. L'intérêt général est que tout le monde paie. Etc...

qu'il puisse demeurer en dehors des partis, le Souverain ne doit pas être élu. Un magistrat élu est plus occupé des intérêts particuliers de ses électeurs qu'à servir l'intérêt général. Le système socialiste est par nature aristocratique. Il exige de l'organisation, donc une hiérarchie et par conséquent un chef. L'intérêt des ouvriers est lié à l'intérêt général. La lutte des classes érigée en système est absurde. Les classes doivent collaborer. L'autorité du Chef peut concilier leurs intérêts et établir entre elles la notion et la pratique de la justice sociale. Le Chef exige par conséquent — en vue de biens plus généraux — le sacrifice de beaucoup d'intérêts particuliers. La conception de la patrie implique un sentiment d'affection et de solidarité entre les Français morts, les Français vivants et les Français à venir. En dernière analyse, c'est dans le sentiment de la famille que le sentiment patriotique trouve son expression la plus nette. Ce n'est pas l'individu, c'est la famille qui doit être considérée par l'homme d'État comme la véritable cellule sociale. La théorie politique qui méconnaît ce principe de raison est

celle qui ne veut considérer dans une collectivité que les individus et qui fait volontairement abstraction des groupes naturels que forment ces individus. C'est la théorie révolutionnaire [1]. Elle est néfaste pour la collectivité et par conséquent pour l'individu.

Si incomplet que soit ce résumé sommaire, on peut juger de l'audace intellectuelle de M. Maurras. Il va jusqu'au bout de ses idées. Cette audace est l'un des éléments de son originalité. Rien ne l'arrête et s'il se trouve que ses propositions soient exactement à l'opposé de toutes les opinions reçues, si on déclare que ses conclusions sont paradoxales, anachroniques, purement théoriques, impossibles à réaliser, il n'en demeure pas moins inébranlable et demande quelle erreur il a commise dans la constatation des faits qui lui servent à étayer sa démonstration, quel défaut de liaison on peut lui signaler entre ces faits considérés comme effets et les causes qu'il leur attribue.

(1) Le décret Le Chapelier faisant abstraction des « prétendus intérêts communs des ouvriers » pour leur interdire toute association corporative est caractéristique de cet état d'esprit.

Et il continue en démontrant que les mêmes causes ont toujours produit les mêmes effets et qu'elles les produisent aujourd'hui encore en France et à l'Étranger.

Le nombre de ses contradicteurs ne le trouble point et s'il s'en trouve (comme il s'en est trouvé) parmi ceux qui semblent partager sa foi politique, il se retourne contre eux avec une vigueur plus grande encore peut-être que contre ceux qui n'admettent rien de ses prémisses ni de ses conclusions.

On sait par exemple que toute une fraction de l'ancien parti royaliste admet que « Le roi est élu par le peuple et qu'il est l'expression de la Volonté populaire exprimée par les votes ». M. Maurras affirme : « L'autorité du roi n'a pas besoin d'être constamment mise en question. Le roi n'a besoin que de l'assentiment populaire. Il est le représentant des intérêts nationaux. Il règne et il gouverne. Il est responsable. »

On ne peut se déclarer plus nettement l'adversaire du parti monarchiste-libéral en particulier et de tout parti libéral en général ; le mot libéral, en politique, impliquant dans le

passé comme à présent, d'une part, le morcellement de la souveraineté et par conséquent la contradiction possible entre les divers pouvoirs dont elle se compose ; d'autre part l'existence d'un Parlement souverain, ce qui implique la souveraineté des électeurs. Dans la pensée de M. Maurras, ce système aboutit nécessairement à l'anarchie.

A plus forte raison réprouve-t-il les principes que résume le mot Démocratie.

Aux démocrates qui se croient royalistes et qui célèbrent comme une grande date la nuit du 4 août 1789, M. Maurras ose répondre : « Les privilèges sont des droits spéciaux accordés à telle ou telle catégorie de personnes en considération des services qu'elles rendent ou qu'on leur impose. Supprimer le privilège c'est priver en même temps la Nation des services dont ce privilège était la compensation ou la rémunération. Il s'agit donc de peser d'un côté l'avantage qui est accordé et de l'autre côté le service rendu. On supprimera ou on accentuera le privilège selon qu'il sera ou non utile à l'intérêt public. Il est donc aussi absurde de vouloir supprimer en principe tous

les privilèges qu'il ne serait absurde de vouloir les faire revivre sans un juste discernement. Les privilèges ont toujours existé [1]. Ils existent encore [2]. C'est une ressource et un moyen de développement économique et social dont il est absurde — et impossible — de faire abstraction. C'est pourquoi la nuit du 4 août a été néfaste. » On remarquera que M. Maurras n'exclut ni les privilèges personnels, sous réserve qu'il les subordonne à l'intérêt public, ni les privilèges collectifs [3] d'ordre politique ou moral. Il est d'avis par exemple que l'Alsace, enfin redevenue française, doit jouir de privilèges.

Sa critique va jusqu'au fond de la question. « Améliorons la République », disent quelques-

---

(1) Privilèges de compagnies de navigation, grandes compagnies commerciales.

(2) Privilèges des compagnies de transport (chemins de fer ou omnibus, etc.), privilèges de certains créanciers et même des bouilleurs de cru, privilège de la Banque de France, des avocats, des avoués, des notaires, etc., etc.

(3) Le 4 août ce ne sont pas seulement les privilèges personnels qui ont été abolis, ce sont aussi les privilèges, c'est-à-dire les franchises du Tiers-État. Par entraînement irréfléchi le peuple a renoncé, ce jour-là, à des libertés réelles, séculaires, constamment respectées par le roi de France et que notre République ne lui a jamais rendues.

uns. — Vous n'améliorerez pas le régime électif, leur répond M. Maurras.

Aux démocrates républicains et plébiscitaires, il répond par un ensemble de faits et de raisonnements qui démontrent d'une part l'impossibilité d'établir une Démocratie absolue, et d'autre part, les inconvénients désastreux d'une Démocratie partielle, toute cette discussion étant conduite en gardant au mot démocratie son sens étymologique, c'est-à-dire gouvernement du peuple par le nombre.

L'audace intellectuelle de M. Maurras? on peut dire qu'elle est sans borne. Quand il croit avoir raison, il ne craint jamais de paraître exagéré. Relisez le chapitre qu'il a intitulé « Je suis Romain ! » ; le passage où il explique « Le Roi sera protecteur des Républiques françaises (raccourci de son programme de décentralisation) ; ses apologies de la force mise au service de l'intérêt public ; son chapitre intitulé « dictateur et roi » ; rappelez-vous son exclamation « Je ne suis pas un idéaliste » (1).

---

(1) *Campagne royaliste* (p. 19).

Preuves en mains, il ose approuver le mot qu'on a tant reproché à Louis XVI : « l'État, c'est moi ». Il examine d'après ses résultats et par conséquent il approuve le fameux « gouvernement personnel » de Louis-Philippe; il répond aux vieilles injures : Albigeois, Saint-Barthélemy, révocation de l'Édit de Nantes, et il demande si ces événements regrettables n'ont pas trouvé leur justification relative (car il faut distinguer « la manière » de la question de principe) dans les problèmes politiques que soulevaient des dissidences incompatibles avec l'unité territoriale et morale du royaume de France; comble de l'audace! il ose rompre en visière avec le vieux dogme de l'Angleterre (libérale et parlementaire), modèle obligatoire de l'état français; et il n'a pas attendu la guerre de 1914 pour montrer avec éclat ce qu'a été pendant toute son histoire la Prusse « puissance libérale », envers laquelle les libéraux et démocrates français ont fait preuve de tant de naïveté! A ceux qui prêchent l'égalité absolue, M. Maurras répond : « La diversité des classes et leur interpénétration sont le propre d'un état bien constitué »; et à

d'autres égalitaires il répond : « Tant que l'inférieur sera nommé par le supérieur, l'intérêt particulier (des électeurs) primera l'intérêt public. »

Sentez-vous tout ce qu'il y a de tranquillement audacieux dans ces énoncés qui sont exactement au contre-pied de toutes les opinions admises, reçues et enseignées? M. Maurras n'a peur de rien. Pas même d'être mal compris. En défendant l'initiative qu'il a prise pour que le combattant ait sa part, il a osé écrire : « Debout les intérêts ! debout les égoïsmes ! debout les passions même ! pourvu qu'ils soient réglés et utilisés en vue du bien général. »

Mais peut-être le comble de son audace est-il d'oser s'adresser à la raison des Français pour leur demander de reconnaître que le suffrage universel ne peut pas s'appliquer à tout, et que les grandes affaires de l'État (Affaires étrangères, Marine, Guerre et Justice) doivent être confiées à un Pouvoir indépendant de l'élection ! Il semble que ce soit une gageure. Le plus étonnant est d'avoir à constater que ces idées rallient des adhésions ardentes ve-

nues de toutes les catégories politiques et sociales.

Les origines intellectuelles.

A l'énoncé de ces principes on reconnaît quels ont été les maîtres de M. Maurras. Des livres de Bonald, il a recueilli les deux grandes idées nécessaires à toute politique nationale : *Unité, Continuité*. Ces idées s'opposent au grand principe libéral : dispersion de la Souveraineté, et à l'idée fondamentale de la démocratie : désignation par l'élection populaire des magistrats souverains. M. Maurras a recueilli aussi de ce théoricien de l'autorité la distinction capitale entre les résultats (bons ou mauvais) provenant de la nature imparfaite des hommes, et les résultats (bons ou mauvais) causés par les institutions politiques et sociales. Il a retenu enfin l'énumération des libertés réelles de l'ancien régime.

De Joseph de Maistre, M. Maurras a dit : « les *Considérations sur la France* sont avant

tout un livre de science politique toute pure ». (1) Il a souvent cité l'épigraphe tirée d'Homère placée par cet écrivain en tête du *Pape :* « Le gouvernement de plusieurs n'est pas bon. Qu'il n'y ait qu'un seul Chef, un roi », et l'on sent qu'il s'est profondément imprégné de l'une des idées directives : « Étant donné la population, les mœurs, la religion, la situation géographique, les relations politiques, les richesses, les bonnes et les mauvaises qualités d'une certaine nation, trouver les lois qui lui conviennent. » (2)

Dans Taine, M. Maurras a trouvé un plan d'études pour une histoire des faits. Ce plan, comme tout projet du même ordre, comportait nécessairement une idée générale qui permît de classer les événements afin de pouvoir en déduire la signification. M. Maurras n'a pas admis l'idée générale de Taine ni son déterminisme, mais il a gardé la méthode, et il s'est constitué (qu'on l'appelle ainsi ou de tout autre nom) une philosophie de l'histoire.

---

(1) *Enquête sur la Monarchie,* tome II, page 84, 1er volume, *in capite.*

(2) *Constitution de la France,* chap. VI, *in fine.*

Il a aussi beaucoup glané dans l'énorme énumération de faits bien observés concernant l'ancien régime français et le régime nouveau né de la Révolution. Taine avait étudié à fond ce qu'était le prétendu absolutisme et ce qu'est devenu le prétendu régime de liberté démocratique. M. Maurras en a profité. Il en a étayé solidement sa théorie de l'inégalité nécessaire que justifie, ne l'oublions pas, le désir de protection à l'égard des faibles.

Il a aimé en le Play le contre-révolutionnaire, conservateur et catholique, méthodiquement asservi à l'expérience.

Dans Fustel de Coulanges M. Maurras a découvert un historien doué du sens de la plasticité des événements, rendant justice au Moyen âge, aux libertés de l'ancienne France, à la mise en valeur progressive de ses ressources nationales, ayant par conséquent de notre passé une conception contraire à celle des écrivains dont Michelet est le type et qui divisent en deux parties l'Histoire de notre pays : celle d'avant la Révolution où ils ne trouvent rien qu'à blâmer et celle d'après la Révolution qu'ils célèbrent sur le mode lyrique.

Dans Auguste Comte, enfin, M. Maurras a trouvé un corps de doctrine philosophique très réaliste, faisant méthodiquement abstraction de la métaphysique, descendant du général au particulier et classant les sciences d'après leur degré de généralité pour aboutir à une conception de l'Homme, animal social. Dans cette conception générale l'observateur peut descendre et remonter, pour en vérifier chaque anneau, la chaîne des effets et des causes.

Dans Auguste Comte il a retrouvé la défense de la société du Moyen âge, de l'Église catholique considérée comme lien social et qu'il faut défendre, même si l'on est incroyant, contre ceux qui la combattent, parce que les anticléricaux battent en brèche, en même temps que l'Église, toute société bien constituée.

Comte situe la science en dehors de la croyance, mais il n'attaque pas la croyance qu'il considère au contraire comme bienfaisante pour l'immense majorité des hommes. Il veut la séparation pratique du temporel et du spirituel pour soustraire la religion à l'autorité de l'État et il veut concentrer en des groupes organisés l'effort scientifique de

l'Humanité. M. Maurras emprunte à Auguste Comte quelques aphorismes de grande conséquence : « Les morts gouvernent les vivants » (raccourci par lequel Comte résumait sa thèse sur la continuité de l'effort à travers les siècles). « Il faut substituer la paisible détermination des devoirs à l'orageuse discussion des droits. »

Ou encore : « Le libre examen tend directement à s'opposer à toute vraie réorganisation sociale. C'est l'insurrection mentale de l'individu contre l'espèce. » Citons enfin : « L'ordre social est incompatible avec la liberté permamente de remettre chaque jour en discussion indéfinie, les bases même de la Socité. »

Au rebours des Droits de l'Homme qui ne veulent envisager que l'homme isolé, Comte dit : « La Société humaine se compose de familles, et non d'individus. »

Et dans sa *Politique,* il dit encore : « Tout choix des supérieurs par les inférieurs est profondément anarchique ». Aussi a-t-il toujours représenté la souveraineté du Peuple « comme une mystification oppressive », et l'Égalité « comme un ignoble mensonge ».

Les principes de la Révolution, selon Comte, sont « essentiellement destructeurs ». Ils sont « incapables de rien organiser, sauf le doute, le désordre et la dégradation ».

On voit maintenant à quel point M. Maurras s'est imprégné des doctrines de ce philosophe.

M. Maurras a étudié aussi les écrivains libéraux. Il y a trouvé *a contrario* la confirmation des principes dont il allait faire la base de sa Politique.

En lisant Montesquieu, grand admirateur du système politique anglais, il s'est senti plus « nationaliste » que jamais et beaucoup moins sensible aux analogies qu'à toutes les différences de tradition historique et sociale, de race, de climat et de conditions matérielles et politiques qui séparent la nation anglaise de la nation française.

La *Démocratie en Amérique* de Tocqueville lui a fourni des arguments contre la Démocratie. Tocqueville le premier a constaté que la Démocratie était despotique (la majorité peut tout), conservatrice (d'un certain point de vue, parce que le suffrage universel est presque toujours ratificateur), destructrice le plus sou-

vent, parce qu'elle diminue, par égard pour une « égalité » chimérique, le droit de posséder, le droit de tester, les droits des époux, les droits des enfants, parce qu'elle est jalouse des droits de toute association autonome, qu'elle soit sociale ou religieuse.

Tocqueville a constaté que la Démocratie est pacifique en ses intentions mais soumise à tous les risques de guerre déchaînée par les autres et peu apte à s'en protéger. Il a déclaré enfin que la Démocratie était favorable à une certaine douceur des mœurs, mais c'est un point sur lequel la lutte des classes et la lutte permanente des partis ne lui ont apporté que peu de confirmation.

La Démocratie, a-t-il écrit, se confond avec le besoin de supprimer la hiérarchie. Mais M. Maurras pousse plus loin ce point de vue pour envisager ce que produit l'absence de hiérarchie qui n'est, à proprement parler, que l'absence d'organisation. Dans Tocqueville encore M. Maurras trouve la constatation précise du pouvoir de l'argent dominant les démocraties.

Dans Benjamin Constant, qui est probable-

ment l'inventeur du libéralisme en tant que doctrine politique et dans Royer Collard qui en a été aussi le théoricien, M. Maurras examine le principe de la souveraineté qu'ils annihilent à l'envi. Il conduit sa discussion de façon à démontrer la nécessité absolue d'un souverain personnel.

Étudiant leurs œuvres et celles des autres libéraux, il trouve à la base même de leurs idées un individualisme conçu comme une sorte d'insurrection permanente de l'individu contre la Société et il ramène cet individualisme protestant (la Liberté, a dit Mme de Staël, c'est l'affranchissement de la personne humaine...) à celui qui en a été l'apôtre le plus éloquent, c'est-à-dire Jean-Jacques Rousseau.

C'est encore chez les écrivains libéraux que M. Maurras retrouve cette idée abstraite du Progrès dont on peut tirer, pour le passé, la condamnation de toute l'histoire de France et, pour l'avenir, les idées les plus fécondes en résultats désastreux.

Il étudie toutes les définitions et même toutes les conceptions de « la Liberté » et il s'efforce de débarrasser cette « Liberté » de

toutes les abstractions qui en obscurcissent l'idée pour la ramener à une conception pratique de libertés précises, définies, durables, fécondes et soustraites à l'arbitraire de l'État.

La Décentralisation.

Cette conception des libertés le mène logiquement à une théorie de la Décentralisation qui ne doit être territoriale que dans une très petite mesure, et qu'il fonde principalement sur des pouvoirs secondaires, comparables dans une certaine mesure aux pouvoirs intermédiaires de Montesquieu, aux pouvoirs limitateurs de Royer-Collard, et constitués par de grandes associations autonomes : Églises, Universités, Corps judiciaires, Syndicats professionnels, etc... Ces grandes associations trouveraient leur appui dans les libertés des conseils municipaux, dans les attributions des sénats provinciaux ou régionaux, et seraient indépendants dans toute la mesure compatible avec l'unité du pays et avec l'intérêt général représenté par le Souverain, c'est-à-dire par l'État,

dont M. Maurras voudrait limiter avec précision les pouvoirs sans le priver de son droit permanent de contrôle général.

Pour que l'ordre et la cohésion nationale soient maintenues, cette décentralisation comporte nécessairement le renforcement de l'autorité centrale dans tous les domaines où l'État est proprement intéressé.

Il y a enfin quelques écrivains que M. Maurras a beaucoup étudiés et dont il se réclame quelquefois. Proudhon, par exemple, à cause de l'extraordinaire abondance des idées (souvent contradictoires entre elles) et des vues parfois prophétiques jetées par lui sur l'avenir.

C'est dans les livres de Proudhon que M. Maurras a trouvé la meilleure critique de « la Souveraineté du Peuple », et, (en politique extérieure) du principe des Nationalités dont il ne faudrait pas être dupe quand il est invoqué par nos ennemis (1).

C'est dans Renan, plus particulièrement dans la *Réforme intellectuelle et morale,* qu'il a

(1) M. Maurras a écrit : « C'est un principe d'ordre linguistique ou ce n'est rien. »

trouvé l'une des critiques les plus décisives de la Démocratie, et l'une des justifications les meilleures de l'aristocratie (qui ne se confond pas avec la noblesse !).

On n'en finirait pas de citer les historiens et les théoriciens politiques dont M. Maurras a étudié les livres pour confronter à leurs conceptions de la Liberté-principe, de l'Égalité-principe (et à la façon dont elles ont été pratiquées), sa propre conception de libertés précises, définies, soustraites au Pouvoir central dans toute la mesure compatible avec l'intérêt national, et d'égalités réelles comme par exemple l'accession de tous à toutes les fonctions, à tous les emplois, l'égalité devant la loi, etc.

De l'Originalité de M. Maurras.

Puisqu'on trouve dans les prédécesseurs de M. Maurras à peu près toutes ses idées, on pourrait croire qu'il n'a rien inventé.

Tout a été dit, en effet, et surtout en politique, depuis qu'il y a des hommes, et qui

vivent en commun. Et il est bon de se souvenir d'un aphorisme qu'Henry Becque aimait à répéter : « Ce qui est nouveau n'est pas vrai. Ce qui est vrai n'est pas nouveau. »

L'originalité de M. Maurras n'en est pas moins indéniable.

C'est avoir une pensée originale que savoir choisir (pour les adopter) dans les œuvres de ses prédécesseurs les idées bienfaisantes et de les composer avec d'autres idées trouvées chez d'autres auteurs afin de constituer un ensemble cohérent. C'est encore être original que de distinguer les idées malfaisantes dont on ne peut tirer aucun bon résultat, et de savoir les écarter, en donnant ses raisons, d'un ensemble doctrinal où elles jetteraient le trouble et la contradiction.

M. Maurras proclame que de Bonald est son maître. Il lui emprunte en effet une partie de sa doctrine mais il se garde bien d'accepter la théorie du droit divin.

De Joseph de Maistre, témoin et juge de la Révolution française, il rejette la conception mystique du gouvernement temporel de la Providence.

Il ne prend de Le Play que la méthode réaliste et certains éléments généraux. Il passe sous silence les théories économiques qui prêtent à discussion et que l'expérience n'a pas vérifiées.

On ne le voit tout accepter ni de Taine, ni de Sainte-Beuve, à plus forte raison ni de Montesquieu, ni de Tocqueville, ni de Renan, ni de Proudhon.

Même dans Auguste Comte, qui est celui dont il adopte le plus complètement la doctrine, il fait abstraction [1] de beaucoup d'idées importantes, notamment de celles qui concernent l'établissement d'un nouveau pouvoir spirituel et de celles qui concernent la fondation d'une religion nouvelle. Et il fait subir le même travail d'élimination à Fustel de Coulanges qui vécut et mourut républicain mais partisan, il est vrai, d'une république aristocratique comme le furent celles de Venise ou d'Athènes, ce qui le rapproche beaucoup plus des royalistes que des républicains-démocrates.

---

(1) Pour comprendre nettement que les mêmes livres peuvent produire des résultats contradictoires, il suffit de se rappeler que le général André était aussi un Comtiste.

Il n'y a pas un auteur, ancien ou moderne, que M. Maurras n'ait lu (et il a lu tous ceux qui sont importants) sans lui faire subir ce travail de discrimination. Bien que composée d'éléments extrêmement divers, et s'appuyant sur des réalités admises bien avant lui, la pensée de M. Maurras est donc personnelle et sa doctrine originale.

Que sa façon de lire, de citer et de prendre pour ainsi dire possession du texte soit parfois tendancieuse et même captieuse, il se peut. On imagine aisément que, dans la première partie de sa carrière, M. Maurras ait lu avec désintéressement, n'ayant pour but que la recherche de la vérité. Mais il est tout à fait normal que, cette vérité une fois découverte et admise par lui définitivement, il n'ait plus lu qu'avec le dessein, conscient ou non, de rapporter à sa vérité les résultats de ses lectures.

En théorie politique comme en histoire, c'est un procédé qui n'est pas illégitime que de grouper, pour ainsi dire d'instinct, les idées et les faits dans une catégorie ou dans une autre selon qu'ils s'accordent ou non avec une idée préconçue. Ce procédé de travail peut

donner de la défiance au lecteur, mais quand il a comporté chez l'historien ou le théoricien une période antérieure de recherche désintéressée et une vérité acquise, il n'y aurait occasion de le condamner que s'il pliait avec trop de rigueur les idées ou les faits aux besoins de sa démonstration.

Or, je ne vois point qu'on ait pu justifier ce reproche à l'égard de M. Maurras.

Son originalité, c'est encore, ayant pour ce long travail acquis les éléments de ses conclusions, d'avoir osé aller jusqu'à l'aboutissement logique de ses raisonnements, sans se préoccuper de l'imprévu ni de l'énormité apparente des conclusions logiques.

Partant de faits définis, de réalités contrôlées, il suit et remonte avec rigueur la chaîne ininterrompue des effets et des causes. Si ses conclusions paraissent à l'immense majorité purement théoriques, paradoxales, anachroniques et impossibles à réaliser, il n'en conclut pas moins imperturbablement : « Voilà les conditions du salut. En dehors d'elles, c'est la diminution et peut-être la disparition de la Patrie. »

Ce n'est pas non plus une banalité pour un théoricien doublé d'un homme d'action, quand il se trouve devant une opposition pour ainsi dire unanime, que de ne pas se décourager (combien d'autres ont mis en pratique le précepte d'Horace : *et arceo !*) et de professer sincèrement une confiance illimitée dans la puissance de la vérité, de croire au triomphe de la raison, du bon sens des Français, et à la victoire, lointaine peut-être mais certaine, des idées bienfaisantes si méconnues qu'elles soient, sur les idées malfaisantes si admises qu'elles apparaissent.

Une autre originalité, très importante, c'est de s'être fait de la Monarchie une conception utilitaire et impersonnelle. On ne trouvera, dans ses livres, presque aucun éloge personnel du successeur des anciens rois [1]. Sa doctrine n'est pas basée sur un entraînement personnel, encore moins sur une question de sympathie ou d'antipathie. L'existence d'un Chef héréditaire est-elle indispensable à la prospérité de

(1) Il est hors de doute qu'il eut été jadis légitimiste et extrêmement sévère pour l'opposition dynastique des d'Orléans.

la France ? Existe-t-il une famille dont le droit historique soit établi sur des services plus éclatants et plus longs que ceux de la Maison de Bourbon ? Voilà les deux grandes prémisses de sa démonstration. On sent qu'il voit en M. le duc d'Orléans le serviteur de la Nation, strictement tenu de s'acquitter de son devoir de Chef, et qu'il faudrait poursuivre rigoureusement s'il n'avait pas le sentiment du devoir qui lui incombe. En le plaçant au sommet de l'État, M. Maurras le constitue responsable sur sa tête et sur celle de ses descendants (1). Ce n'est pas dans l'intérêt du Prétendant qu'il veut reconstituer la Monarchie, c'est dans l'intérêt du peuple. Le monarque n'est pas un but. C'est un moyen.

Aussi a-t-il donné pour fondement à sa doctrine « le droit historique » c'est-à-dire les services rendus et la possession d'État par une famille « dont quarante rois en mille ans firent la France ». Au regard de cette doctrine

(1) « A un roi il reste toujours possible d'infliger la déchéance, l'exil ou l'échafaud. » *A. F.*, 15 avril 1915. Et il écrivait encore, le 21 mars 1917 : « Une Monarchie est toujours tempérée par le régicide ; mais où est le tempérament d'une République démocratique ? »

utilitaire qui appartient en propre à M. Maurras, la théorie du « Droit divin » et celle du « Roi élu » paraissent singulièrement moins jeunes et moins vivaces. Ce droit tire toute sa force de l'utilité de la fonction, de sa nécessité, et de la possession d'état. Ce sont les éléments d'une situation qui pourra un jour redevenir incontestée.

On remarquera que cette façon de raisonner diffère totalement du point de vue « préférence personnelle » dont M. le comte d'Haussonville se faisait encore l'interprète en 1900 et qui lui attira, de la part de M. Maurras, une saisissante réplique.

Peut-être cependant la particularité la plus exceptionnelle du caractère et du talent de M. Maurras est-elle d'avoir réussi à concilier et à unir intimement les qualités du philosophe et du penseur avec l'énergie audacieuse et organisatrice de l'homme d'action. Mais c'est un point que nous examinerons plus tard.

*
* *

L'ENQUÊTE SUR LA MONARCHIE

C'est dans ce livre que l'on trouvera l'essentiel de la doctrine de M. Maurras. Il a été composé sous forme de réponses et de discussion des réponses sur la question précise que voici, envoyée à des personnalités politiques et littéraires :

« Oui ou non, l'institution d'une Monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée est-elle de salut public en France ? »

Chaque mot, dans cette interrogation, est d'une importance capitale. Il s'agit d'une certaine Monarchie, de l'intérêt public, et de l'intérêt public en France et pour des Français. Par cette façon de poser le problème M. Maurras écarte *a priori* des arguments d'analogie avec d'autres pays placés en des conditions différentes et il écarte aussi des arguments humanitaires d'intérêt européen ou universel qui ne doivent nous intéresser que dans la

mesure où ils se confondent avec des intérêts français. C'est l'honneur de l'histoire de France que de s'être presque toujours conciliée avec l'intérêt européen et l'intérêt de l'Humanité. Cependant, si les circonstances (il faut tout prévoir) mettaient en opposition les intérêts français, presque toujours très précis, et les intérêts de l'Humanité (toujours extrêmement vagues), M. Maurras nous convie à préférer délibérément notre intérêt national. C'est une concession que pour ma part je lui fais de grand cœur. Et je suis convaincu que la meilleure manière d'être un bon Européen ou un bon citoyen de l'Humanité est pour nous d'être toujours un bon Français.

A fortiori je concède pour ma part à M. Maurras que, s'il m'était prouvé que les intérêts de mon parti (qui a été longtemps le parti républicain-radical) sont en contradiction avec l'intérêt national, je sacrifierais par patriotisme les intérêts de ce parti [1].

Ceci établi, M. Maurras, dans son *Enquête*

(1) Cf. la citation de Ranc tant de fois répétée par M. Maurras : « la France, oui ! *mais* la France de la Révolution ! » C'est ce que M. Maurras a appelé « le patriotisme conditionnel ».

sur la Monarchie, a-t-il fait la preuve que l'institution en France d'une Monarchie traditionnelle (cela veut dire respectueuse des croyances et particulièrement du catholicisme héréditaire) antiparlementaire et décentralisée soit manifestement de salut public ?

C'est une question. Et j'ose ajouter que même si cette preuve avait été fournie « par raisonnement » ce ne serait encore que trop peu. Un peuple ne fait pas de révolution par besoin logique et il est fréquent, même en politique, que les sentiments aient raison contre la Raison [1].

Examinons cependant de quoi se compose cette *Enquête sur la Monarchie* [2].

Elle a été commencée dans les derniers jours de juillet 1900 pour *La Gazette de France* par la rédaction fidèle de conversations avec les

(1) M. Maurras répondra qu'il ne nie point la puissance du sentiment « créateur nécessaire de toutes les fortes impulsions de l'histoire » mais que la direction de cette force doit être réservée à l'intelligence. Peut-être vaudrait-il mieux que cela fût, du moins quand l'Intelligence a raison, mais il est fréquent que cela ne soit pas.

(2) Elle a d'abord été publiée en librairie à *La Gazette de France,* en deux fascicules, l'un de 39, l'autre de 116 pages, sur deux colonnes, d'un texte extrêmement serré. Ces deux fascicules sont aujourd'hui introuvables. L'édition dans le commerce est de 560 pages.

deux personnalités qui étaient à ce moment les plus autorisées à parler au nom du Prétendant: M. André Buffet et M. de Lur-Saluces, tous deux exilés par la Haute-Cour. Ces conversations répondent à cette question : « Qu'est-ce que la Monarchie dans son essence, quel système de Gouvernement propose-t-elle aux Français ? »

Continuée jusqu'à la mi-novembre 1900, « l'Enquête » enregistre ensuite les opinions d'une vingtaine de personnalités plus ou moins spécialisées dans la science politique. Chaque opinion est précédée et suivie d'un commentaire par lequel M. Maurras s'efforce de réduire à néant les objections.

C'est donc une œuvre méthodique et poursuivie avec une grande rigueur logique. A dix-huit ans de distance, et après la plus extraordinaire série d'événements politiques, elle apparaît singulièrement jeune et vivante. Presque rien n'a vieilli. Les arguments sont toujours les mêmes et les objections aussi. Mais l'impartialité me force à déclarer que la plupart des objections, avec le temps et à la lumière des faits, paraissent avoir pris un air

suranné dont les arguments semblent préservés. Cependant cela n'est vrai que pour la plupart de ces objections. Quelques-unes d'entre elles demeurent vigoureuses.

Parmi les objections de fait : la quasi-impossibilité de faire accepter pour Chef un prince que les Français ne connaissent pas et qui n'a pas trouvé l'occasion de faire connaître ce qu'il valait ; la difficulté encore plus grande de faire accepter son successeur si c'est un enfant mineur ou quelque collatéral; l'aversion supposée des Français pour le régime dictatorial qui sera indispensable au début de la Restauration.

Parmi les objections de détail on peut citer : d'abord les sentiments qu'inspirent au peuple les représentants d'une noblesse en grande partie dégénérée, prétendue aristocratie ; ensuite la crainte bien naturelle que cette aristocratie ne réussisse à s'identifier avec le pouvoir nouveau ; enfin l'aversion pour le cléricalisme et pour ses procédés de propagande publics et privés [1].

---

(1) *Le Goffic*, 28, II. Enq. sur la Monarchie.

Parmi les objections plus générales : En théorie, rien n'est plus beau que la République. Or, dans la réalité, nous ne sommes ni organisés en temps de paix ni suffisamment défendus en temps de guerre. Admettons que la Monarchie soit parfaite en théorie. Qui nous assure que la pratique ne nous donnera pas les mêmes déceptions ? Or, dans cette incertitude, cela vaut-il la peine de faire encore une Révolution ?

A ces objections, M. Maurras oppose des arguments historiques : Nous avons eu de bons rois. Ils savaient mater l'aristocratie, même quand elle était puissante à cause des services rendus. Ils ont été catholiques sans être cléricaux. Il ont fait de la France le premier pays du monde. Nous n'avons pas encore eu de bonne République. La troisième est devenue pire à mesure qu'elle développait toutes ses conséquences. Quant à l'Empire, Waterloo et Sedan font en deux mots une discussion close.

L'*Enquête,* sous sa forme cursive, constitue une sorte d'encyclopédie politique. On y trouvera à peu près tout l'essentiel sur les questions les plus vastes :

La Démocratie considérée comme un système politique où le nombre l'emporte nécessairement sur la compétence et les vertus professionnelles.

Le Parlementarisme, régime des irresponsabilités, dépourvu de continuité, dénué de mémoire, instable, insaisissable et par conséquent incorrigible.

La Centralisation, conséquence inévitable d'un régime politique fondé sur l'électoral et par conséquent sur l'émiettement systématique de toutes les collectivités qui pourraient, en devenant puissantes, diminuer le pouvoir électoral de l'administration.

Le Rôle de l'État, qui devrait être un pouvoir de contrôle et de protection sur tous les services que peuvent assumer les entreprises privées, et qui devrait être un pouvoir de direction en ce qui concerne la politique générale, intérieure et extérieure.

Le Parasitisme : C'est la politique électorale qui nous vaut plus d'un million de fonctionnaires (sur onze millions d'électeurs), tandis que le seul critérium de l'intérêt public ap-

pliqué avec désintéressement réduirait ce nombre en d'immenses proportions.

L'Élection-système, c'est-à-dire appliquée à tout ! principe capital de la Démocratie et qui exige que les citoyens votent sur les questions qu'ils connaissent le moins et en des conditions telles que la notion de l'intérêt général ne peut même pas être envisagée. On se rappelle que Jaurès, dans son *Armée Nouvelle,* d'accord avec les principes de la première Révolution, voulait que le système de l'élection s'appliquât même aux grades dans l'armée. Ce système a été appliqué au début de la troisième République dans la garde nationale. Les résultats furent ce qu'on devine (1).

L'Égalité-principe, qui exclut la hiérarchie, et par conséquent l'organisation ; sur l'Individualisme-principe, qui aboutit, par ses excès trop visibles de nos jours, à l'impuissance dans

(1) Page 227 de la *Réforme intellectuelle et morale,* Renan rappelle que, en 1871, les démocrates les plus logiques voulaient qu'on plébiscitât les conditions du traité de paix. En 1919 la même théorie a été défendue par quelques-uns mais sans conviction. On ne parle plus de l'élection des magistrats. Cependant elle est dans la logique du système.

tous les domaines, d'une poussière d'individus, à la destruction progressive de la famille, destruction encouragée par le partage obligatoire des héritages. La logique de ce principe destructeur conduit certains socialistes à désirer la reprise progressive des héritages (qu'ils estiment contraires à l'égalité) et même à leur confiscation totale par l'État. Par la ruine de l'initiative privée ce système aboutit à la ruine du pays incapable de se défendre contre la concurrence des pays mieux ordonnés.

M. Maurras passe successivement au crible de sa critique :

Le Socialisme, théorie d'organisation aristocratique par essence, puisque toute organisation implique une discipline. Or il n'y a pas de discipline sans hiérarchie et par conséquent sans chef. Celui-ci, pour être bon juge en cas de conflit, doit être soustrait à l'influence des partis. Il est donc nécessaire qu'il ne soit pas désigné par l'élection, à plus forte raison qu'il ne soit pas soumis à des réélections successives.

Le Gouvernement par les partis, d'essence républicaine, fausse toutes les opinions indi-

viduelles sur les questions particulières par respect « pour la discipline du Parti ». Il implique l'oppression permanente des minorités par la majorité ou de la majorité par la coalition des minorités, et les pillages successifs du budget par les équipes nouvelles qui parviennent au pouvoir.

M. Maurras examine et juge les grands mots « Progrès », « Évolution », etc., qui, en tant qu'abstractions n'ont aucun sens politique réel, mais qui conduisent, en pratique, aux erreurs les plus funestes.

Le Système électoral enfin qui, conçu comme il l'est et fonctionnant comme nous le voyons en pratique, est livré à tous les hasards, écarte les compétences, favorise les surenchères les plus contraires à l'intérêt public, aboutit au désordre, au gâchis, à l'insécurité et à l'irresponsabilité générales.

On remarquera que toutes ces questions (et bien d'autres) si importantes qu'elles soient, sont des questions particulières et par conséquent doivent être traitées en rapport avec des questions plus générales et selon des principes généraux :

Unité ? Cela attire l'attention sur les petites oligarchies aujourd'hui si puissantes : juive, protestante, franc-maçonne et métèque qui ne réussissent à accaparer (relativement) les fonctions publiques et le pouvoir que parce qu'elles ne trouvent aucun contre-poids dans une autorité centrale, stable, et liée intimement à l'intérêt public.

Continuité ? Cela condamne le système : élection-principe, et le dogme : Peuple souverain déléguant son autorité à un Parlement souverain, puisque l'élection est le produit de l'opinion publique, qui est elle-même par nature, changeante, inconsistante, incompétente, et, en fait, tout entière dans la dépendance de la presse. Or la presse — qui le nie? — est accessible à l'argent et à la prédominance des intérêts privés.

Nationalisme ? Cela condamne l'internationalisme conçu comme une abstraction : Patrie européenne ou Patrie humaine, mais s'accorde parfaitement avec l'idée de nations contractant des unions politiques et économiques d'autant plus durables qu'elles sont plus conformes à leurs intérêts confirmés par l'expé-

rience. Cela condamne aussi l'individualisme-principe qui aboutit à l'inertie de l'État, d'une part dans la vie économique intérieure, d'autre part dans la vie économique en concurrence avec l'étranger.

Le libéralisme économique dont l'une des formes est le libre-échange (laissez faire, laissez passer), est la conséquence pratique de l'individualisme.

Souveraineté ? Cela répond à la nécessité d'une Direction stable, continue, cohérente, liée par nature à l'intérêt public et ne pouvant, en dernière analyse, se personnifier que dans un chef héréditaire. Cela condamne par conséquent tout régime anonyme irresponsable, discontinu, incohérent, soumis aux fluctuations de l'opinion, tel que se manifeste le régime parlementaire.

Hérédité ? Parce que cela supprime les intrigues, la sujétion de l'élu vis-à-vis des électeurs importants, la politique de clientèle (l'une des formes du gouvernement des partis), l'ingérence de l'or parfois étranger.

Et M. Maurras veut que la Monarchie soit :

Traditionnelle : Parce qu'il importe d'as-

surer le respect de toutes les croyances et de toutes les libertés réelles compatibles avec l'ordre public.

Antiparlementaire, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura plus de Parlement, mais qui signifie que le ou les Parlements doivent être réduits d'une part à leur rôle naturel d'interprètes des désirs ou des besoins de leurs commettants; d'autre part, à leur fonction de contrôleurs des deniers publics, mais qu'ils ne doivent, à aucun degré, exercer les droits et les prérogatives de la Souveraineté.

Décentralisée parce que la vie locale (intellectuelle, économique, religieuse) des communes et des régions est indispensable à la prospérité intérieure et au rayonnement extérieur de la France; et que cette décentralisation ne peut être faite que par un Chef qui ne dépende pas de la centralisation électorale.

M. Maurras voudrait qu'on reconstituât des *Aristocraties* parce que aristocratie implique hérédité et que, sans hérédité, il n'y a plus d'accroissement familial, plus de supputation de l'avenir dans les familles ni dans les sphères dirigeantes de l'État, plus de prévision

à longue échéance, et par conséquent plus de sacrifice éventuel de quoi que ce soit, en vue de biens plus grands dans l'avenir. Sans héridité chacun vit pour soi, c'est-à-dire au jour le jour. Ces aristocraties qui pourraient être plus particulièrement professionnelles existent en France malgré les constitutions égalitaires. M. Maurras voudrait qu'elles fussent contrôlées et protégées par les constitutions. Il a écrit un jour : « Une aristocratie ouvrière ? Pourquoi pas ? » On voit qu'il ne confond pas du tout aristocratie de fait, et « noblesse ».

Ainsi se trouvent, dans *L'Enquête sur la Monarchie* (parfois en ordre dispersé puisque M. Maurras est obligé d'accepter dans sa discussion l'ordre que lui imposent ses correspondants), des solutions de détail appuyées sur des solutions générales et qui constituent, dans leur ensemble, l'essentiel d'une Doctrine politique générale, cohérente et stable.

Sa dialectique.

Par sa façon de provoquer et de poursuivre la discussion, de poser la question, d'y revenir, de recevoir l'argument de l'adversaire, de le prendre pour ainsi dire entre ses doigts, de le modifier par des pressions quasi-imperceptibles, d'en retourner la pointe et de le présenter à nouveau comme un argument en sa faveur, en maints passages M. Maurras fait penser à la dialectique de Pascal. Son style net, précis, pressant et de la meilleure tradition française n'est pas pour diminuer cette analogie.

Qu'il y ait dans cette façon de discuter un je ne sais quoi de captieux qui fait penser, parfois, aux anciens sophistes, il se peut.

A la page 4 du deuxième fascicule [1], M. Maurras répond à M. Barrès qui lui avait objecté ce fait qu'il n'y a plus en France une famille ralliant sur son nom la grande majo-

(1) Édition originale de *La Gazette de France*, 1901.

rité des électeurs et il écrit : « Nous pourrions répondre à Barrès que nous sommes loin de négliger ce fait là, puisque nous travaillons de notre mieux à le modifier. Mais cette réponse sentirait un peu le rhéteur, et le rhéteur parlementaire. Elle serait brusque, péremptoire, légère. On doit d'autres réponses à M. Barrès. »

Et M. Maurras continue en disant : « Le problème est mal posé. Ce n'est pas parce qu'ils rallient la majorité des électeurs que le tzar Nicolas et l'empereur Guillaume occupent les trônes d'Allemagne et de Russie, mais c'est parce qu'ils sont sur le trône qu'ils rallient ces majorités. »

Fort bien. Et la seconde réponse est en effet bien meilleure que la première. Mais si, par aventure, M. Maurras n'avait pas trouvé cette seconde réponse ne se serait-il pas contenté de la première ? Et ne l'aurait-il pas, avec sa ténacité coutumière, déclarée excellente, péremptoire et décisive ?

Jugeons-en par ce second exemple :

A la page 79, du fascicule II, je lis : « Comme on me parle d'une Monarchie véritable, c'est-

à-dire traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée, il m'est permis de négliger les funestes événements de 1830 et de 1848. On ne m'en parle pas. On me parle de 1789, de 1792, de 1793... Je ferai observer que ces catastrophes ont eu lieu, que ce sont des faits, par conséquent, des faits passés ; que, à ces dates mémorables, les forces auxquelles a succombé le trône étaient d'une énergie et d'une étendue infinies et que, par un effet de la période précédente, la résistance du trône et de ses défenseurs se trouvait réduite à son minimun. Un si prodigieux concert d'énergie d'une part et de mollesse de l'autre se représentera-t-il ? Cela est possible. Le contraire n'est pas impossible non plus. Si néanmoins un historien tout enivré de mauvaise métaphysique peut être ébranlé par l'image de la Révolution, le philosophe qui réfléchit n'en est pas troublé : car enfin, dans un espace de plus de huit siècles et sur trente-trois règnes, voilà la seule occasion où la Monarchie capétienne se soit trouvée inférieure à sa fonction. Contre l'historien idolâtre et hypnotisé cette Monarchie peut se définir une *constitution qui*

ne craque et ne tombe que tous les huit cents ans et que tous les trente-trois règnes, et encore y faut-il le plus énorme des ouragans humains qu'on ait jamais vus déchaînés... »

Cette réponse ne mérite-t-elle pas les péjoratifs que M. Maurras décernait lui-même à sa première réponse dans le cas précédent ?

La deuxième objection de Barrès était celle-ci : « Nous manquons de l'aristocratie indispensable au système. »

M. Maurras répond très brillamment en démontrant que si cette aristocratie existait en France, comme elle a existé à Athènes, Rome, Venise, la République pourrait être prospère. Fort bien. Mais une monarchie sans aristocraties constituées n'est pas non plus viable. Et l'objection demeure intacte. Cependant il est juste d'ajouter qu'un Roi peut découvrir et sanctionner les nouvelles aristocraties sociales (c'est-à-dire intellectuelle, industrielle, commerciale et même ouvrière) dont il constate l'existence, ce qui n'est pas au pouvoir d'une République qui se dit et se veut égalitaire.

Je pourrais citer d'autres exemples [1]. Il n'en est pas moins vrai que l'*Enquête sur la Monarchie* est un des livres les plus importants qui aient été écrits depuis des dizaines d'années. Les conséquences en seront lointaines et incalculables.

*
* *

L'AVENIR DE L'INTELLIGENCE

Écrit en 1903 et 1904, publié en 1905, ce livre se compose d'études sur des questions particulières, mais qui se rattachent à la question générale de l'Ordre en politique, en philosophie, dans la littérature et dans la presse.

Il est divisé en quatre parties :

La dernière, « Mademoiselle Monk », nous

(1) En veut-on un troisième ?

A ceux qui lui disent : Mais la noblesse s'identifiera au régime nouveau et l'accaparera... M. Maurras répond : « Faites-vous royaliste. En grossissant le nombre de ceux qui ne veulent pas qu'il en soit ainsi, vous parviendrez à l'empêcher. » La réponse ne me paraît pas décisive.

met au courant d'une curiosité historique et qu'on peut résumer ainsi : Comment il se fit que Mlle de Coigny fut mise à même de convertir au légitimisme M. de Talleyrand, et comment elle fut par conséquent l'artisan le plus utile de la première Restauration. C'est de la petite histoire, mais suggestive et finement contée. Elle tend à nous montrer que, dans les situations le plus inextricables, parfois une initiative obscure fait aboutir une solution réputée impossible.

La troisième partie relève de la critique littéraire : il s'agit du Romantisme féminin. C'est une allégorie des sentiments désordonnés. La haine est clairvoyante. M. Maurras nous montre que le Romantisme, en donnant toute licence au sentiment (fût-ce le plus bizarre et le plus désordonné), ouvrait toute grande la carrière aux femmes et aux hommes qui ont une sensibilité de femme. Ce point de vue est de grande conséquence. Il est original, juste et divertissant. L'avoir trouvé fait grand honneur à un critique.

La deuxième partie est une étude sur Auguste Comte et le positivisme. On sait déjà

quelle influence eut ce philosophe sur la formation intellectuelle et morale de M. Charles Maurras.

La première partie enfin, est, à mes yeux, la plus curieuse. Elle étudie en quelques mots quelle fut autrefois la condition des gens de lettres. Au XVIe et au XVIIe siècle leurs œuvres étaient pour le lecteur un plaisir intellectuel, un divertissement. La répercussion de leurs idées sur les mœurs était indirecte et lointaine.

M. Maurras constate ensuite qu'au XVIIIe siècle les littérateurs devinrent quasi tout-puissants. Ils préparent la Révolution. Ils la font. Dans les idées, dans les mœurs et dans les faits, ils bouleversent tout. Ce sont des mécontents et qui apportent au monde un plan de reconstitution. Les noms de Rousseau et de Voltaire disent assez ce que fut « le pouvoir spirituel » à leur époque. Avec le règne de l'opinion s'établit le règne de ceux qui la font. Ils croient avoir changé la face du monde, et ils l'ont en effet profondément modifié. La Révolution et le Romantisme, qui n'ont pas cessé de développer leurs conséquences, furent en grande partie le résultat de leur effort. Cela fut-il un

bien ? M. Maurras l'examine. On devine qu'il eût préféré que chacun restât dans le domaine de sa compétence.

Il constate enfin comment, de nos jours, la littérature étant devenue, grâce au journalisme et aux livres à grand tirage une industrie, la presse elle-même devient une entreprise industrielle, traitée comme une valeur. Elle se trouve en même temps dépréciée à cause de la surabondance des gens qui tiennent une plume, et asservie à cause de l'intérêt considérable que trouvent les possesseurs de l'or à s'assurer la propriété des journaux. Les journaux deviennent entre leurs mains l'instrument de certaines industries, de certains commerces et de la Finance. Les journaux reçoivent l'argent des particuliers, des collectivités, du Gouvernement national et même des Gouvernements étrangers. Ils peuvent se mettre au service de la Finance internationale. Rien ne les empêche de servir les étrangers qui les subventionnent. Le journaliste, dont la condition se rapproche de plus en plus de celle du salarié, n'a plus qu'à se soumettre ou à se démettre. En fait il se soumet presque toujours. Quand il se dé-

met, on le remplace facilement. Discrédité dans l'opinion, asservi par les possesseurs de l'or, telle est sa condition. Et le régime de la presse est à ce point désorganisé, anarchique, l'appel est si permanent à la cupidité des individus, à leurs ambitions, à leurs faiblesses et à leurs vanités, que les journaux peuvent se tourner, selon les circonstances, contre les intérêts généraux pour servir les intérêts particuliers, et contre l'intérêt national pour se mettre au service des intérêts étrangers. M. Maurras en cite des exemples qui ne paraissent pas contestables. Sa thèse peut se résumer en quelques mots : 1° Dans notre régime l'opinion publique est toute puissante. 2° L'opinion publique est faite par les journaux. 3° Les journaux appartiennent à n'importe qui.

« Heureux les peuples modernes, écrit-il en conclusion, qui sont pourvus d'un pouvoir politique distinct de l'argent et de l'opinion ! »

On peut juger par cette courte analyse de l'intérêt que présente le livre et des conclusions générales vers lesquelles il tend.

*
* *

L'ORDONNATEUR D'IDÉES

Sans doute, les traits du caractère intellectuel de M. Maurras commencent-ils à se préciser aux yeux du lecteur. Il est, à un degré éminent, éliminateur, utilisateur, et par-dessus tout ordonnateur d'idées.

Pour mieux comprendre sa méthode, examinez par exemple, comment il en a usé à l'égard de l'un des livres qu'il ait le plus vanté. Malgré l'opposition et le ressentiment de beaucoup de catholiques, M. Maurras a ressuscité d'un oubli très prolongé la *Réforme intellectuelle et morale* de Renan, livre admirable et qui pare de l'enchantement d'un style inimitable des idées abondantes, originales et justes. Or si vous comparez le contenu de ce livre aux références très nombreuses qui l'incorporent pour ainsi dire à la doctrine de M. Maurras, vous vous apercevrez que l'œuvre a été lue

page à page, contrôlée idée par idée, et que si les témoignages d'extrême admiration pour ce livre sont nombreux et ardents dans l'œuvre de M. Maurras, il a cependant fait, dans cet ensemble, un choix judicieux. Il a adopté tout l'essentiel mais il a aussi éliminé en le taxant d'illogique ou d'erronné (avec preuves à l'appui) tout ce qui ne pouvait pas faire bloc, s'agréger au corps de doctrine dont la Réforme intellectuelle est un des éléments, mais dont l'auteur et l'éditeur responsable est tout de même le seul M. Maurras.

Ainsi M. Maurras a-t-il procédé à l'égard de tous ceux qu'il appelle ses maîtres. Il a même appliqué cette méthode patiente aux écrits authentiques des Rois et des Prétendants. Personne n'est infaillible. L'expérience apprend à se corriger. Quand il nomme le Parlementarisme « l'erreur du seul Louis XVIII » ou qu'il qualifie de « détestable » l'accession au trône de Louis-Philippe, il donne la mesure de son indépendance.

Ainsi se sont développées simultanément dans l'œuvre critique de M. Maurras une partie destructive et une partie constructive. Celle-ci

se compose d'éléments rassemblés de toutes parts mais qui constituent un édifice nouveau.

Une campagne royaliste.

Après l'*Enquête sur la Monarchie,* livre capital, une *Campagne Royaliste au Figaro* constitue un nouvel exposé de faits et de principes.

Cette suite d'articles (1) avait commencé en août 1901. Interrompue en janvier 1902, elle fut publiée en brochure en septembre 1902.

En voici un aperçu :

« Étant donné qu'il faut que la France soit forte, où trouver les conditions réelles et pratiques de la force de la Patrie ?

— Ne suffirait-il pas de renverser le Ministère ?

— Oui, leur disait M. Jules Lemaître.

— Non, leur répondaient l'analyse et la réflexion.

— De voter des lois sociales ?

(1) Elle se compose de douze articles qui s'espacèrent de plus en plus jusqu'au jour où l'on signifia à l'auteur que c'en était assez.

— Oui, déclaraient les démocrates chrétiens.

L'analyse et la réflexion répondaient encore que non.

— De décentraliser ?

— Oui, disait M. de Marcère.

— Non, disait l'autre voix.

— De détruire ou de réduire le parlementarisme ?

— Oui, disait M. Déroulède.

— Non et non.

... Dans toute la force du terme, on n'a pu s'arrêter que le jour où l'on a reconnu que la France, comme autrefois la République de Pologne, était rongée d'un mal constitutionnel ; que ce mal s'appelait le régime électif ; que l'élection soumet un pays à trois princes anonymes et sans responsabilité : l'Administration, l'Opinion et l'Argent ; que l'État politique devrait être placé au-dessus de l'argent, de l'administration et de l'opinion ; en somme, qu'à l'élection devrait être substituée l'hérédité. »

Citons encore quelques lignes :

« Un sentiment, un seul, est à peu près unanime en France, c'est le désir d'échapper aux

politiciens, c'est le dégoût, la lassitude de ces partis rivaux, qui font du bien public selon le mot de Montesquieu « une véritable dépouille ». Eh bien ! le Royalisme qu'on accuse partout d'être arriéré ou chimérique est aussi la seule opinion, la seule doctrine qui corresponde à cet instinct général du pays. »

Telle est en effet l'ambition des Royalistes. Ils ne veulent pas être un Parti. Ils ne veulent plus du gouvernement des partis.

Reste à savoir si la force des choses étant plus forte que leur volonté, ils ne se trouveront pas forcés, dans l'opposition, de constituer un Parti, et s'ils parviennent au Pouvoir de continuer...

*
* *

KIEL ET TANGER

Commencé par des articles de revue dès juin 1905, ce livre a paru en juillet 1910. Il a été réédité en 1913 avec une longue préface. Son but est de prouver que le régime républicain ne peut pas avoir de politique étrangère. « J'apporte, quant à moi, une démonstra-

tion précise de cette vérité que : sept ans de politique d'extrême gauche, les sept ans de révolution qui coururent de 1898 à 1905 firent à la patrie française un tort beaucoup moins décisif que les trois années de République conservatrice qui allèrent de 1895 à 1898. »

La tendance de l'ouvrage est donc celle-ci : Si la République conservatrice est encore plus meurtrière que la République d'extrême gauche, c'est donc qu'on ne peut rien attendre ni de l'une, ni de l'autre. On ne remédiera pas à l'insuffisance de notre politique extérieure en remplaçant les hommes d'un parti par les hommes d'un autre parti. C'est le régime qui est mauvais, parce qu'il n'offre ni à nos diplomates ni à nos adversaires un point d'appui stable, une direction continue, cohérente, capable de mémoire et de prévision.

Pour établir sa démonstration M. Maurras constate que notre diplomatie d'avant le ministère de M. Hanotaux, c'est-à-dire d'avant 1895, n'a eu aucun système, aucun plan déterminé tendant à un but précis par des moyens et à plus forte raison par des alliances nettement orientés.

Avec M. Hanotaux un système apparaît. La présence de notre flotte à l'inauguration du canal de Kiel signifie que, sur l'instigation de la Russie, nous nous rapprochons de l'Allemagne en nous écartant de l'Angleterre qui devient notre ennemie. Les fêtes de Kiel sont du 18 juin 1895. Fachoda, c'est-à-dire notre humiliation devant l'Angleterre et par conséquent notre renonciation à l'Égypte et à toute une politique africaine sont de l'année 1898.

Avec M. Delcassé apparaît un système contraire. Nous redevenons les ennemis de l'Allemagne et nous nous rapprochons d'autant de l'Angleterre. L'entrée de M. Delcassé au ministère est de 1898. Le débarquement de l'Empereur d'Allemagne à Tanger qui marque le commencement de nos longues épreuves est du 31 mars 1905. Le départ de M. Delcassé, sur l'injonction de l'Allemagne « humiliation sans précédent » est du 6 juin 1905. Le traité qui aboutit à la cession, d'un coup, d'une grande partie de notre Congo est la conséquence de cette politique.

Que nous nous soyons tournés vers l'Alle-

magne ou que nous nous soyons appuyés sur l'Angleterre, constate M. Maurras, le résultat a été le même : humiliation et déceptions.

Cependant, continue-t-il, ces deux systèmes étaient plausibles. L'un et l'autre pouvaient aboutir. Il a manqué à l'un et à l'autre de ces ministres de pouvoir s'appuyer sur une armée puissante, sur une flotte nombreuse, mieux approvisionnée, sur un esprit national résolu et maintenu par des institutions stables. Faute de ces conditions, à la menace de l'Angleterre nous abandonnons le plan Hanotaux ; à la menace de l'Allemagne nous abandonnons le plan Delcassé.

Sauf l'inertie et l'abnégation — et encore... — il n'y a pas de politique extérieure qui n'implique dans une certaine mesure le risque de guerre.

Si les conditions générales d'un Régime refusent à un ministre des Affaires étrangères les moyens de faire la guerre et la possibilité même de faire semblant de ne pas en avoir peur, il faut que ce ministre renonce à toute ambition effective.

Ainsi le problème des relations extérieures

se trouvera-t-il ramené au problème de la politique intérieure, et le mot fameux du baron Louis peut trouver une application nouvelle : « Faites-moi de bonne politique intérieure (qui implique aussi de bonnes finances) et je vous ferai de bonne politique extérieure. »

L'objection qui s'impose, c'est l'énumération des conquêtes coloniales (y compris le Maroc) que la République a tout de même réalisées depuis 1871. A quoi M. Maurras répond : « Le plus bel Empire colonial est fragile aussi longtemps qu'il est soutenu par une armée réduite et par une flotte négligée. »

Le moins qu'on puisse dire de cet examen des conditions générales et particulières de notre politique antérieure, c'est qu'il donne beaucoup à réfléchir.

LE CHOIX DES ENNEMIS

L'ensemble de ces idées étant en désaccord absolu avec l'immense majorité de l'opinion française, du moins au moment où elles ont

été formulées pour la première fois, comment M. Maurras est-il parvenu à se faire entendre?

En politique savoir choisir ses ennemis est encore plus important que de savoir choisir ses amis. D'abord on peut compter sur eux ; ils tiendront tout (et au delà) de ce qu'on ose en attendre. Ensuite ce sont eux qui, à la longue, détermineront les amitiés les plus solides et les appuis les plus efficaces. Les hommes ne se soutiennent bien que pour combattre un ennemi commun.

Quels sont donc les ennemis que M. Maurras s'est choisis ? Il n'est pas exagéré de répondre : « Tout le monde ! » Littéralement il a commencé le combat politique tout seul, pour des idées qui n'appartenaient qu'à lui et à quelques rares intimes, et contre toutes les idées des autres.

Beaucoup s'imaginent qu'il a dû trouver dès le début soutien moral et appui d'argent dans l'ancien parti royaliste. C'est une erreur. « Que de vaines démarches... » a-t-il écrit dès l'*Enquête sur la Monarchie*. Et il écrivait encore dix-sept ans après (15 avril 1917) :

« Il est certain que la diffusion de *L'Action Française* est loin d'avoir atteint ses limites

normales dans le clergé, disons-le aussi, dans la haute société française. Et ce n'est pas là que nous sommes le plus connu, ni le mieux connu. *Montesquiou y fut longtemps notre seul ami.* « L'Action Française » continue d'avoir ses quartiers généraux dans les classes moyennes et dans le peuple. Nous sommes résolus à ne nous laisser confiner dans aucune catégorie sociale. Notre place est partout où résonne le nom français. »

Dans le parti royaliste d'avant 1900, un assez grand nombre de notabilités étaient simplement stupides, presque tous les autres étaient « libéraux », plus attachés à leur libéralisme qu'au désir de rétablir une monarchie durable. Les uns se déclaraient royalistes par sentiment personnel. On peut juger par la sévère réponse à M. d'Haussonville de quel ton M. Maurras les traitait ! Les autres en étaient demeurés aux vieilles formules : Souveraineté du peuple, Roi élu (1), le roi règne et ne gouverne pas, gou-

(1) La formule « Roi des Français » est une formule libérale. Dans son chef-d'œuvre : *Histoire de deux Peuples*, M. Jacques Bainville cite un mot caractéristique prononcé en 1872 par M. le duc d'Audiffret-Pasquier : « Nous ramènerons le roi ficelé comme un saucisson ». Le résultat fut qu'il n'y eut pas de roi du tout. (P. 286.)

vernement populaire, centralisation indispensable, liberté-principe, élections partout, individualisme-principe, système parlementaire réduisant à peu près à rien le rôle et les pouvoirs du roi.

A cette extrême diversité de « sentiments personnels », M. Maurras répondait : « La Monarchie est de salut public. Elle a pour fondement l'intérêt général. Elle doit être héréditaire, traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée. Le Roi règne et gouverne. Il s'entoure de conseils. Il organise les états (1). Son autorité est souveraine pour tout ce qui concerne les fonctions propres de l'État : Affaires extérieures, politique générale intérieure, guerre, marine, haute justice et finances d'État. Son autorité est au contraire limitée d'une façon réelle et permanente pour tout ce qui concerne les libertés provinciales, communales, familiales, religieuses et individuelles. La concentration des droits du Souverain a pour corollaire et pour conséquence la décentralisation réelle, c'est-à-dire la multi-

(1) Ce mot signifie : Assemblées régionales et professionnelles.

plication et la réalité des libertés individuelle et collectives. »

On dira peut-être un jour quelles inimitié ardentes, tenaces, parfois perfides et presqu toujours effrénées valut à M. Maurras, dan tous les mondes conservateurs jusque dan l'entourage du Prétendant, cette conceptio de la royauté. C'est un fait qu'il fut écart par de hautes influences d'à peu près tous le journaux d'où il aurait pu se faire entendre et qu'il fut trop heureux d'être accueilli e juin 1899 dans le petit groupe qui fondait san argent la très modeste revue *L'Action Française* paraissant tous les deux mois.

Sans crédit et presque sans amis dans l parti royaliste, tenu en défiance par les conser vateurs, déjà en horreur aux républicains li béraux et même aux nationalistes de la nuanc Déroulède, M. Maurras, de 1897 à 1900, os déclarer la guerre aux idées que représenten les Israélites, les Protestants, les Francs Maçons, les Métèques, et à tous les parti libéraux.

On pourrait croire, si on connaissait ma M. Maurras, à je ne sais quelle jactance pro-

édant d'un orgueil démesuré. Il y a bien un eu d'orgueil dans son cas particulier, mais ingt années depuis lors écoulées nous permettent de discerner que toutes ces déclarations de guerre n'étaient pas faites à la légère. e jeune homme croyait en lui-même, cela st certain, mais il croyait aussi et surtout ans la force de propagande des idées justes t dans le triomphe de la raison.

Dès avant 1900 il constatait que l'absence 'une doctrine stable et cohérente avait seule mpêché d'aboutir à un résultat durable tous s grands mouvements d'opposition, y compris boulangisme, l'antipanamisme, l'antidreyisisme, et il distinguait avec une précision uffisante d'une part les ennemis momentanés ui pourraient un jour se rallier à ses idées, t d'autre part les ennemis-nés dont il provouait la haine avec d'autant plus d'empressement que c'est de leur déchaînement même u'il pouvait espérer un jour être compris et outenu par ceux qu'il choisissait malgré eux our amis.

Ce qui prouve que le calcul ne fut pas atièrement conscient et délibéré, c'est que

M. Maurras, à ce moment, négligea totalemen un facteur auquel il devait attribuer plus tar une importance capitale : Je veux dire l facteur catholique. Positiviste, il faisait tou naturellement abstraction des idées métaphy siques et se proclamait volontiers païen (1) Mais ce qui prouve que son instinct de polé miste était singulièrement clairvoyant, c'es qu'il n'eut qu'à accentuer toujours davantag sa lutte contre le libéralisme (dont l'essenc est le parlementarisme), contre les quatr États qu'il appelle confédérés, c'est-à-dire le juifs (étrangers par nature à beaucoup de no idées nationales), les francs-maçons (dont l'idé essentielle est l'anticatholicisme qui les rap proche des juifs), les protestants (individua listes-nés, ce qui les rapproche des francs maçons) et les métèques (dont le propre es de s'immiscer dans un État mal défendu au bénéfice de leurs intérêts personnels), pou trouver en face de lui des hommes qui étaien ses ennemis-nés sur toutes les questions im

(1) On sait qu'*Anthinéa* a été annoncée en 1900 sur la cou verture des fascicules de l'*Enquête* sous le titre : « Prome nades païennes. »

portantes. Grand bénéfice pour la clarté du débat.

C'est dans le domaine des idées que M. Maurras a mené ce dur combat, mais il n'a pas fait abstraction des personnes lorsque cela lui a paru indispensable pour préciser et pour illustrer le débat. A mesure que les événements se précipitaient M. Maurras montrait que l'anticléricalisme, ramené à une conception très étroite et très stérile d'anticatholicisme, frayait la route à l'antimilitarisme pour aboutir à l'antipatriotisme et que l'individualisme à outrance était exclusif de toute organisation sociale, par conséquent de toute amélioration réelle pour la situation des classes pauvres.

Quant à la grandeur et à la cohésion nationales, à l'expansion économique et à la prospérité générale, M. Maurras ne cesse d'examiner si elles ne sont pas nécessairement sacrifiées par le Gouvernement des partis, surtout lorsque ces partis n'ont pas d'autre idée politique que l'anticléricalisme et l'individualisme à outrance.

Il ne se contente pas de poser ces questions, il les résout. Son affirmation est catégorique.

Remontant jusqu'aux sources des doctrines politiques qu'il juge néfastes pour l'intérêt national, il poursuit de la même réprobation d'un côté les révolutionnaires qui adoptent en même temps les principes et leurs conséquences, d'un autre côté les libéraux qui adoptent les principes mais qui déplorent les conséquences.

Peut-être même est-il plus sévère et plus ardent contre les libéraux. Et cela se conçoit. La doctrine de M. Maurras n'a chance de réussir que si elle rallie d'abord les partis qui se disent conservateurs. Accru de toutes ces forces aujourd'hui sans emploi, il pourra entreprendre de recruter une partie de la clientèle révolutionnaire.

Aussi s'acharne-t-il à démontrer aux libéraux qu'ils sont des anarchistes qui s'ignorent. Il n'est pas douteux que sa propagande ait déterminé dans leurs rangs des défections importantes.

*
* *

LE CHOIX DES AMIS

On peut choisir ses ennemis et on peut compter sur eux. Il est plus difficile et plus long, ayant choisi ses amis, d'obtenir leur amitié. On sent bien que M. Maurras s'efforce depuis vingt ans d'établir sur ses idées le bloc des conservateurs. Jusqu'à présent, on ne voit pas qu'il ait pu y réussir.

Examinons cependant où il en est. Dans les divers mondes royalistes, il a été longtemps et âprement combattu. Mais il obtient aujourd'hui gain de cause. Son journal est maintenant à Paris le seul vivant, agissant, et qui soit en possession de parler au nom du Prétendant. Presque tous les autres ont disparu. *Le Gaulois,* beaucoup plus libéral que royaliste, ne joue en politique qu'un rôle effacé. Quand on songe au point d'où M. Maurras est parti, c'est déjà un beau résultat.

Dans le monde libéral les chefs sont demeu-

rés irréductibles, mais M. Maurras a obtenu beaucoup d'adhésions parmi les militants obscurs et plus particulièrement parmi les jeunes gens. Il a le droit de dire que c'est le principal. Dans le monde catholique, les préventions dont il a été constamment l'objet, bien qu'elles paraissent diminuer, sont encore très ardentes.

Je ne me charge pas d'exposer le sujet des innombrables querelles que lui ont cherchées beaucoup de catholiques, plus particulièrement les libéraux et les démocrates. Ces accusateurs ont été sur le point, dit-on, d'obtenir sa condamnation en Cour de Rome. M. Maurras paraît avoir été sauvé de cette condamnation (qui l'eût fort embarrassé) par l'horreur qu'inspiraient au pape Pie X tous les modernistes, déclarés ou non. M. Maurras, s'il en est ainsi, aurait une fois de plus profité des haines qu'il s'est, de tout temps, judicieusement ménagées.

A tous ses contradicteurs catholiques il a répondu en ramenant toujours la question sur le terrain politique. Il leur a dit en substance : « C'est un fait que la famille française est tel-

ement divisée sur les questions confession-
elles qu'il n'y a peut-être pas un prêtre ou un
eligieux qui ne compte au moins un incroyant
ans sa famille ou parmi ses proches. Ceux
ui veulent refaire l'Unité française sont donc
bligés de chercher un autre terrain d'appui.
n ne trouvera rien dans mes livres qui soit de
ature à choquer les catholiques [1]. Je ne leur
arle pas religion. Je leur parle politique et
leur prouve que, tout incroyant que je

(1) En fait, il a dû s'imposer un certain nombre de cou-
ures et modifications de texte. Il les a expliquées dans
Action Française et La Religion Catholique. Dans ce livre
dans le volume intitulé *Le Dilemme de Marc Sangnier*, se
trouvent à peu près tous les éléments de ces polémiques
ui furent longues et acharnées. *Le Ditemme* est un des
eilleurs livres de M. Maurras. C'est un modèle de discus-
on bien conduite. M. Marc Sangnier prétendait rénover la
épublique en organisant le parti des républicains catho-
ques. M. Maurras lui démontra, preuves en mains, que
était une chimère et une absurdité. L'expérience confirma
démonstration. Devenu pendant quelques années assez
portant et comptant parmi ses membres un grand nombre
prêtres et d'associations catholiques, ce groupe a pour
nsi dire cessé d'exister. La condamnation du pape Pie X,
évue par M. Maurras, lui a porté le dernier coup.
On cherche vainement l'organe « libéral » qui ait grandi
puis une quinzaine d'années. Nous avons vu s'accroître le
rti socialiste. Nous avons constaté les succès électoraux
parti radical. Nous avons vu aussi s'affaiblir jusqu'à deve-
tout à fait vaine l'opposition modérée qui se confondait
ec l'opposition libérale. Les journaux libéraux n'ont plus
aucoup de vitalité.

m'avoue, j'ai toujours défendu par patriotism
et par esprit politique l'Église de l'ordre, natio
nale, bienfaisante, défenderesse de la traditio
et de l'unité. Mon but est de rallier sur quelque
idées essentielles dont la base est l'amour d
la patrie le plus grand nombre possible d
Français, y compris les catholiques. Je n'a
jamais mêlé, je sépare même autant qu'il es
possible, le domaine religieux du domaine po
litique et ce n'est que dans l'ordre politiqu
que je convie les croyants à travailler à côt
de nous à la restauration de l'État françai
Cette restauration implique le respect de l'unit
catholique et de sa hiérarchie. »

Ce langage paraît n'avoir encore été accept
que d'un nombre de catholiques relativeme
restreint.

Incroyant et procatholique.

La situation de M. Maurras vis-à-vis d
l'Église se trouve donc éclaircie, mais elle d
meure délicate.

En fait il est en dehors de l'église puisqu
s'est toujours déclaré incroyant. Il soutient

juste titre que *pour le représenter en ennemi le l'Église il faut mentir* (1). Son point de vue st celui-ci : L'Histoire de l'Église de France t l'Histoire nationale en France ont toujours té liées. Elles sont inséparables. De tout temps Église a rendu au pays les plus grands ser- ices. Aujourd'hui encore, puisqu'il existe des royants, la hiérarchie catholique, sa disci- line, son enseignement et sa morale sont in- lispensables. Il faut respecter l'Église comme une des bienfaitrices de l'unité et il faut la outenir contre les entreprises politiques des uifs, des protestants et des francs-maçons arce que l'anticléricalisme qui, considéré en oi, défait l'unité française est aussi, en fait, e point de ralliement des doctrines dites répu- licaines qui aboutissent à l'anarchie, au dé- ordre, et, par une pente rapide, à l'antimili- arisme, à l'internationalisme, et en dernière nalyse à l'antipatriotisme.

« Nous n'avons jamais parlé d'orthodoxie ni de oi. Ce que nous avons dit et redisons, c'est que la olitique religieuse de la France doit être catholique

(1) *L'Action française et la Religion catholique*, p. 278,

et comporte le privilège du catholicisme dans la société comme dans l'État. » (1)

« Nous ne nous bornons pas à tomber d'accord qu'il faut un roi à la France ou que la royauté en France est de tradition catholique, notre accord *(avec les catholiques)* représente la synthèse de communes vues générales sur les maux de l'Individualisme et de l'Étatisme ; l'accord vient par exemple de ce que, pour nous tous, l'enfant appartient aux parents, non à l'État, que l'École dépend non de l'État mais des familles soutenues ou suppléées par d'autres organisations autonomes ; que la législation du mariage comporte l'indissolubilité ; que l'autorité publique ne repose pas sur la volonté du peuple ; que la source réelle en est l'intérêt commun, en latin scolastique : *bonum commune ;* que ce bien commun a des règles qui dépendent de la nature, des choses et des gens, de leur place et de leur fonction sur la terre ; que par conséquent le sort des collectivités naturelles n'est pas livré à la fantaisie ni à l'arbitraire des individus qui les forment, il dépend de lois fixes, indépendantes de nous et nos supérieurs, qu'il est possible de connaître avec exactitude et dès lors d'utiliser à peu près comme on fait des autres lois de l'univers. » (2)

Pour préciser davantage les raisons de la

(1) *L'Action française et la Religion catholique*, p. 47.
(2) *L'Action française et la Religion catholique*, p. 48.

conciliation nécessaire entre Catholiques et Comtistes, M. Maurras ajoute :

« Ce mot d'alliance est d'ailleurs assez captieux parce qu'il suppose un pacte consenti de part et d'autre, engagement bilatéral d'agir ou de penser ensemble. Tout réfléchi je lui préfère le terme nul de rencontre. Il y a des rencontres entre la doctrine catholique et la philosophie positiviste. Ces rencontres ont lieu sur le terrain de la politique, de la morale, de l'histoire. Quand on les constate, on constate des faits...

« Si les positivistes et les catholiques étaient réunis dans une même salle à voter leurs bulletins se trouveraient ensemble sur un certain nombre de problèmes politiques fondamentaux : la constitution française de la société, la législation de la famille, la législation de l'école, la législation des rapports du spirituel et du temporel, la loi des relations de l'Église et de l'État, la discipline générale de l'autorité souveraine et des libertés sociales...

« Les catholiques et les positivistes seraient aussi d'accord pour rejeter toute morale indépendante et constater que le devoir ne prend pas son *unique* appui dans la voix de la conscience individuelle... »

Noter ces rencontres, les compter et les énumérer, c'est par là même constater que sur les autres points il n'y a pas accord mais divergence et séparation.

En effet, la philosophie de Comte ne se borne pas à omettre ce qu'on entend par surnaturel et miracle : elle se cantonne dans l'ordre du monde *tel qu'il apparaît ;* elle exclut la recherche de l'origine et de la fin de l'homme ; elle s'interdit même de demander si les phénomènes de la vie intérieure ou extérieure reposent sur un fond de réalité permanente et substantielle...

Par sa négligence méthodique des causes, le positivisme se place par conséquent sur un autre plan. Peut-être le dissentiment de principe qui domine le débat est-il celui-ci : Dans la doctrine de l'Église la souveraineté vient de Dieu et non du peuple, dans la doctrine de M. Maurras elle a sa source dans l'intérêt commun et dans l'assentiment du peuple.

En pratique, ce dissentiment est d'importance nulle. On a le droit de s'étonner de l'animosité dont M. Maurras est l'objet en beaucoup de milieux catholiques.

Est-ce parmi les catholiques défaut d'esprit politique ? Il est à croire que le nombre des partisans de M. Maurras, parmi les croyants sincères, grandira à mesure que reprendront leur essor les entreprises de l'anticléricalisme.

Ce n'est pas M. Maurras qui ralliera les catholiques à la Monarchie, ce sont les francs-maçons, les protestants, les juifs et les métèques [1]. Le résultat est sûr. Ce n'est qu'une question de temps.

Il y a encore une catégorie de Français dans laquelle M. Maurras aurait voulu recruter des

---

(1) Par une étrange compensation on peut craindre que les catholiques, s'ils se rallient à la Monarchie, en écarteront par leur intransigeance et surtout par leur défaut d'esprit politique les incroyants dont l'appoint est cependant indispensable. Voici un exemple des communications dont les catholiques obtiennent l'insertion dans le journal de M. Maurras (A. F. du 5 mai 1917) :

Le drapeau de la France et le Sacré-Cœur. — *La Semaine Religieuse* de Poitiers publie en tête de sa partie officielle la note suivante :

« Nous apprenons qu'une pétition est lancée dans la France entière, pour obtenir des pouvoirs publics que l'emblème du Sacré-Cœur soit placé sur le drapeau national.

« Plus que personne, nous rendons hommage à la valeur de nos soldats et à l'habileté de nos généraux, mais nous savons que Dieu dirige tous les événements de ce monde. Aussi, nous croyons devoir nous associer à cette initiative si française et si chrétienne.

« En conséquence, nous recommandons à messieurs les ecclésiastiques et à tous les catholiques de notre diocèse, de tout faire pour assurer le succès de cette pétition, qui a pour but de réaliser la demande, adressée il y a deux siècles, par Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie.

« En tournée de confirmation, à Civray, le 24 avril 1917.

« Louis, *évêque de Poitiers.* »

Du point de vue politique, n'est-ce pas absurde ?

adhérents et dans laquelle il paraît n'avoir fait que peu de progrès : c'est la catégorie des socialistes.

Il ne faut pas oublier que M. Maurras, à *La Cocarde* de Barrès, en 1895, se disait volontiers socialiste. S'il a abandonné le mot parce qu'il prêtait à équivoque, du moins n'a-t-il eu rien à renier de ce qu'il a écrit et pensé à cette époque.

Il n'a cessé de répéter que la conception socialiste supposant une organisation, suppose en même temps une hiérarchie et par conséquent un chef. Il n'a cessé de concevoir le roi de France comme le roi des ouvriers. Il a toujours estimé au plus haut l'importance et le rôle des associations professionnelles ; il n'a cessé de dire qu'elles *doivent* être en relations *officielles* avec le Gouvernement national pour pouvoir faire entendre leurs doléances, leurs aspirations et faire reconnaître leurs droits. C'est un syndicaliste convaincu [1].

---

(1) Il a cent fois rappelé le décret de Le Chapelier qui interdisait aux ouvriers et patrons toute association, entente et alliance « sur leurs prétendus intérêts commun ». Ce décret, charte de l'individualisme en matière économique, décrétait « l'égalité » idéale des grands et des petits, il gra-

Il est vrai que cette conception du socialisme est à l'opposé de la conception purement politique qui place au premier rang des revendications ouvrières l'anticléricalisme, la lutte des classes et le cosmopolitisme. Mais laquelle de ces conceptions est la meilleure ? M. Maurras aime à répéter les paroles de M. Jules Guesde (1), dont il tire un puissant argument pour prouver que tout programme socialiste n'est pas nécessairement orienté vers « la République ». Ces paroles ont été prononcées au Congrès d'Amsterdam, le 16 août 1904. Guesde approuvait, et que disait Bebel ? Ceci :

« Dans une certaine mesure, je dois être l'avocat de la monarchie contre vous.

« Quand une grève éclate chez vous, on envoie des troupes, point chez nous. Chez vous, on expédie de

---

vait dans la loi l'équivalence juridique des faibles et des puissants. Il consacrait par conséquent les plus monstrueux abus de puissance. Application du faux principe d'égalité absolue, il inaugurait le régime qui fut, au XIVe siècle, l'enfer social du monde ouvrier français.

(1) Cette opinion de M. Jules Guesde n'était pas improvisée. Elle fait partie de sa doctrine. Dès 1883, MM. Guesde et Lafargue dans leur *Essai critique* sur la Révolution (1883), traitaient 1789 de mystification et disaient que les « faux droits de l'Homme » avaient abouti à un nouvel esclavage « pire que l'ancien ».

l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie. *C'est que la monarchie ne peut s'engager à fond dans les luttes engagées dans un intérêt de classe ; elle doit compter avec le peuple.*

« *Dans toutes les républiques,* on constate l'intervention de la troupe dans les grèves. Le gouvernement français est, lui aussi, un gouvernement de classes. »

Et le lendemain, Guesde disait à Jaurès :

« Admettons un instant que la République ait été sauvée par vos amis. En quoi, je vous le demande, la forme républicaine sauvée avancerait-elle d'un jour l'affranchissement du prolétariat ?

« Bebel vous rappelait hier que la forme républicaine est le terrain d'entente de toutes les fractions de la classe bourgeoise et qu'à certains égards, la Monarchie, placée au-dessus des classes, lui est supérieure.

« Donc, quand vous auriez sauvé la République, vous n'auriez rien fait pour le prolétariat. Si, pour elle, celui-ci doit abandonner ses intérêts propres chaque fois qu'elle est en danger, la République est le pire des gouvernements.

« *Voyons maintenant les réformes dont vous bernez le prolétariat.* Vous vantez la laïcité, la séparation des Églises et de l'État ? Rien de tout cela, en admettant que la bourgeoisie républicaine consenti-

rait à le réaliser, n'aurait un effet. Voyez en Amérique, où les Églises sont séparées de l'État.

Guesde ajoutait :

« ... Vous avez indiqué qu'un projet de retraites ouvrières est à l'étude. Il n'accorde pas aux ouvriers *le dixième* de ce que la monarchie des Hohenzollern a accordé aux ouvriers allemands.

« ... Il n'y a rien d'étrange, d'ailleurs, à ce que vous agissiez ainsi. Votre erreur est fondamentale. *Vous rattachez le socialisme à la République et à la Révolution française. Nous, nous disons que le socialisme est le résultat de phénomènes* purement économiques, *et cette conception essentielle est en opposition* IRRÉDUCTIBLE *avec la vôtre.* Vous, vous faites de la République le chapitre premier *ou la préface du socialisme.* Si cela était vrai pour la France, ce serait vrai pour tous les autres pays...

« Croit-on que la conquête de la République soit de nature à améliorer en rien la situation du prolétariat ?

Telles étaient les paroles de Guesde en 1904. Il ne les a jamais reniées.

*
* *

RÉACTIONNAIRE ?

En politique, les mots changent de sens tous les dix ans.

Il paraît difficile de faire admettre que M. Maurras n'est pas un réactionnaire. Cependant, si on compare sa conception du régionalisme et de l'organisation du travail à celle des économistes républicains-libéraux qui en sont encore au laissez-faire, laissez-passer, formule individualiste du libre-échange, du moindre effort et de la non-intervention de l'État dans les conflits économiques intérieurs et internationaux, il est impossible de ne pas reconnaître que les idées de M. Maurras sont beaucoup plus novatrices, beaucoup plus indépendantes des intérêts étroits du capital, beaucoup plus favorables aux prolétaires et beaucoup plus audacieuses.

Voulant que le travail soit organisé dans

l'intérêt national, c'est-à-dire des employés autant que des employeurs, et du commerce extérieur autant que du commerce national, il envisage les problèmes avec une liberté totale. Il est audacieux. Il n'a même pas le respect du vieux droit romain sur la propriété et qui comporte le « droit d'user et d'abuser », le droit « d'usage et de non usage ».

Je constate que les conservateurs libéraux et même beaucoup de républicains radicaux sont infiniment plus réactionnaires (1) que lui en ce qui concerne les droits des syndicats, la possibilité des contrats collectifs, la législation des accidents, des retraites, des chômages, des secours aux vieillards, aux familles nombreuses, etc...

Les principes libéraux s'opposent à presque toutes les améliorations. Les idées de M. Maurras y poussent énergiquement. Ce sont les principes individualistes qui ont déterminé la crise de l'éducation professionnelle dite crise de l'apprentissage, celle de l'éducation classique, le morcellement à l'infini des héritages

(1) Les idées sociales du *Temps* notamment, et de combien d'autres !...

ruraux et par conséquent dans une certaine mesure l'abandon des campagnes au profit des villes. Les uns veulent donner à ces problèmes une solution de classe, d'autres donnent toutes leurs préférences à une solution de parti, mais tous les libéraux sont d'accord pour préconiser une solution individualiste. Un demi-siècle d'individualisme à outrance nous a montré les résultats.

C'est pourquoi M. Maurras est inexpugnable quand il constate qu'un régime acéphale est désorganisateur par nature, que notre organisation sociale est très en retard sur l'immense majorité des grandes et des petites nations, et que le régime politique qui a été le nôtre depuis cinquante ans a été de tous le plus incapable de donner à la classe ouvrière d'une part des libertés réelles, d'autre part des salaires et des conditions de vie en rapport avec les nécessités de chaque profession et de chaque région.

Or ces idées ne sont pas du tout des idées réactionnaires [1]. Elles sont même très *futu-*

(1) On pourra consulter utilement sur les idées sociales de *L'Action Française, La Monarchie et la Classe ouvrière*, par Georges Valois, 2 vol., Librairie Nationale, Paris.

ristes. Mais il est vrai que M. Maurras ramène tous ces problèmes de fait à un point de vue général qui est le point de vue politique, et qu'il accuse notre régime parlementaire, parce qu'il est anonyme et irresponsable, d'avoir retardé dans d'énormes proportions, pour notre pays, le développement économique, qu'on a vu au contraire se manifester d'une manière éclatante au bénéfice des nations mieux gouvernées. La prospérité des individus, ne cesse-t-il de dire, est liée à la prospérité générale, et celle-ci dépend, en grande partie, des impulsions générales données par l'État.

C'est parce qu'il est antiparlementaire qu'on l'accuse d'être réactionnaire. Mais c'est une autre question que de savoir s'il n'a pas raison, et si les intérêts de la classe ouvrière, rurale ou non, ne sont pas mieux défendus par un Chef unique, entouré de conseils compétents, plutôt que par des députés attachés par nature à leur clientèle, presque toujours sans compétence réelle sur la question qu'ils discutent, toujours divisés entre eux, presque toujours à la poursuite d'intrigues ou d'ambi-

tions personnelles, incapables d'esprit de suite par conséquent de prévision et de continuité dans l'effort organisateur.

*
* *

LE CHOIX DES MOYENS

La plume à la main, M. Maurras a toujours combattu pour des idées et par des idées. Mais c'est aussi un homme d'action. A force d'énergie et de ténacité, il est parvenu à se créer un auditoire, des moyens de propagande, un journal et des partisans. Après avoir écrit très longtemps dans des journaux confidentiels et être passé, sans avoir pu s'y maintenir, au *Soleil,* à *La Gazette de France* et au *Figaro,* il trouva un point d'appui dans la petite revue *L'Action Française*, fondée au mois de juin 1899 par des républicains nationalistes, plus particulièrement par M. Vaugeois. Un à un il en convertit presque tous les rédacteurs. Le 21 mars 1908, cette modeste revue « pa-

raissant tous les deux mois » devient, par un coup d'audace, un journal quotidien. Cette transformation se fit contre le gré des chefs du vieux parti royaliste [1]. Parmi l'indifférence et même l'hostilité générale, ce journal ne réunit qu'une rédaction très restreinte [2]. M. Maurras en était et en est demeuré l'âme. Il continue et amplifie l'œuvre commencée par la petite revue dogmatique. Ce journal se proposait d'être un répertoire d'idées bien coordonnées. A l'étonnement général, il dura, grandit et prospéra.

Étant un journal d'idées, il s'adresse aux intellectuels plus qu'au grand public, c'est-à-dire aux hommes politiques, aux journalistes (dont il s'institue le censeur), aux fonctionnaires, aux professeurs, aux étudiants, aux écrivains et même aux élèves des lycées et collèges.

Il est remarquable que les premiers lieute-

---

(1) Il ne faut pas oublier la crise de 1910 qui mit aux prises les diverses fractions du parti royaliste. *L'Action Française* était alors sans influence et sans argent.

(2) Il n'a, aujourd'hui encore, que quatre rédacteurs importants : M. Maurras, M. Daudet, M. Bainville et M. Dimier. C'est peu.

nants de M. Maurras aient été d'anciens professeurs de philosophie [1]. L'expérience ayant démontré que les adhérents de M. Maurras se recrutent principalement parmi les jeunes gens et plus particulièrement parmi ceux des Universités et des Collèges, M. Maurras inspira et encouragea la création d'organismes qui sont de véritables établissements d'enseignement public : le *Cercle Proudhon,* association pour l'étude des questions sociales et de l'organisation future du travail, l'*Institut d'action française,* sorte d'université libre, comprenant cinq ou six chaires et distribuant sur des matières diverses [2] un enseignement conforme, du point de vue politique, à la doctrine du nationalisme intégral.

C'est une idée familière à M. Maurras que la reconstitution de la France ne peut provenir que d'un état d'esprit régénéré, que cet état d'esprit dépend des classes dirigeantes et que

(1) M. Vaugeois, M. Dimier, M. Pierre Lasserré, etc.

(2) On remarquera que les professeurs de cet Institut ne sont pas salariés et que ces cours se donnent, rue Saint-André-des-Arts, dans un appartement vide dont le loyer est d'environ 1.500 francs. Toutes ces fondations ont été faites sans argent.

l'histoire, ancienne ou récente, si elle est étudiée comme il souhaite qu'elle le soit, est et sera la grande éducatrice des nouvelles générations.

Aussi l'Institut d'action française a-t-il multiplié les cours d'Histoire de France envisagée de tous les points de vue : politique, religieuse, littéraire, diplomatique, corporative, etc.

Une autre institution, entreprise de librairie et d'édition appelée : *Nouvelle Librairie Nationale* (1) continue, pour un public plus vaste, l'enseignement de l'Institut. Elle publie des exposés de doctrine, des livres d'histoire politique et diplomatique, des études sociales et régionalistes, des livres d'histoire religieuse et aussi (quoique cela soit plus rare), des livres de critique littéraire et de littérature. Quelques grands succès de librairie, comme *l'Histoire de deux peuples,* de Jacques Bainville, *L'Avant-guerre,* de Daudet, et certains livres de M. Maurras lui-même ont assuré l'existence durable de cette maison d'édition qui vit, me dit-on, de ses ressources propres.

Un effort aussi continu, aussi persévérant,

(1) 11, rue Médicis, Paris.

ne doit pas être passé sous silence. Il y a là une force qui se prépare et qui grandit.

En ce qui concerne la propagande politique proprement dite, M. Maurras a encouragé (sinon créé) une *Ligue d'action française* (1) qui recrute peu à peu des adhérents à Paris et dans les provinces. Cette ligue a aujourd'hui des sections dans chaque arrondissement de Paris (la plus agissante est celle du Quartier Latin), dans la plupart des villes importantes et même en beaucoup de sous-préfectures. C'est une organisation de propagande et une organisation de combat.

De cette ligue est sortie « l'association des Camelots du Roi », composée pour la presque totalité de jeunes gens qui se sont consacrés à la propagande par le fait. Les violences de ces jeunes gens ont été souvent assez puériles (chahuts au Quartier Latin, statues mutilées) quelquefois indéfendables (l'agression contre M. Briand), quelquefois importantes et légitimes (résistance aux inventaires, manifestations antianarchistes à la veille de la

(1) Fondée le 15 janvier 1908.

guerre) et presque toujours d'une opportunité politique que les résultats ont démontrée.

Il faut avoir vu les brigades anarchistes défiler place du Trône devant M. Loubet, établir le régime de la terreur dans les salles de réunion publique pendant l'affaire Dreyfus, défiler armées de matraques en sections et compagnies tout autour de la salle de Tivoli-Vauxhall à propos de je ne sais plus quelle manifestation politique (je les ai vues), pour comprendre que la violence ne peut parfois être réprimée que par la violence [1] et qu'il y a des cas où la responsabilité des troubles n'est imputable, en vraie justice, qu'à la carence des pouvoirs publics.

Les Camelots du Roi prétendent qu'ils mettent la violence au service de la raison. Ils se disent « gendarmes supplémentaires ».

De quelque façon qu'on juge leurs interventions, il n'est pas douteux que ces jeunes gens obéissent à un chef et que ce chef, avoué ou non, est M. Maurras.

---

(1) Notamment quand la violence est un procédé de gouvernement et à plus forte raison quand cette violence s'exerce au bénéfice d'un parti.

L'homme de pensée en M. Maurras se double donc d'un homme d'action et le théoricien se complète d'un metteur en œuvre. C'est un organisateur. Le fonctionnement des œuvres qu'il a fondées ou inspirées le prouve à l'évidence. Il poursuit simultanément la construction intellectuelle d'une théorie politique et il crée au fur et à mesure des moyens de propagande et d'exécution.

La diversité de ces moyens explique sans doute la dernière phrase de la déclaration que signent les ligueurs d'action française : « Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique. Je m'engage à la servir par tous les moyens. »

Il est certain que la violence n'est pas exclue de ces moyens d'action. Elle se retrouve dans l'extrême vivacité et quelquefois dans la brutalité des polémiques du journal *L'Action Française*. Aussi M. Maurras et son journal sont-ils encore en aversion dans beaucoup de milieux conservateurs. Mais encore faudrait-il examiner si la violence, quand elle est disciplinée, quand elle est mise au service du Droit non-écrit, n'est pas quelquefois la servante de

l'ordre et le dernier rempart de la justice. J'observe en tous cas qu'elle a été constamment employée dans nos luttes politiques, qu'elle a fait, depuis 1789, Révolution sur Révolution sans compter les tentatives (quelquefois même en présence de l'ennemi) et qu'il y a puérilité à vouloir interdire à un parti les moyens dont ses adversaires se sont constamment servis et qui leur ont réussi. Une justice à rendre à M. Maurras, c'est qu'il a toujours considéré comme un crime, en cas de guerre européenne, d'ajouter aux dangers extérieurs le danger de troubles intérieurs. Depuis la déclaration de guerre d'août 1914, il a été volontairement et très énergiquement au service des Pouvoirs Publics. Il a préconisé l'union sacrée et tourné la pointe de ses polémiques contre les fauteurs de troubles. Cette attitude lui fait honneur. Du point de vue politique intérieure et extérieure, depuis août 1914, les meilleurs juges estiment qu'il a été irréprochable [1].

---

(1) Ses vives attaques conjuguées à celles de M. Léon Daudet contre les espions, leurs complices, contre les partisans avoués ou inconscients de l'Allemagne et de la paix

*
* *

AVANTAGES ET DÉFAUTS DE CES MOYENS D'ACTION

Résumons en trois mots la méthode pratique de M. Maurras : préparer l'esprit publi à la Restauration, se constituer les moyen de la réaliser en fait si l'occasion se présente la faire accepter ensuite par l'opinion publique

De ces trois propositions la première seul nous intéresse ; les deux autres n'ayant chanc d'être mises en application que dans un avenir très hypothétique.

Dans quelle mesure M. Maurras a-t-il réuss à préparer l'esprit public à une Restauratio éventuelle ? A cette question posée à l'impro-

---

allemande, peuvent-elles être confondues avec une cam pagne de coup d'État ? Il serait absurde de le penser. Le perquisitions et menaces d'arrestation d'octobre 1917 on été un expédient de police pour donner satisfaction au amis des espions.

viste la plupart répondraient « En rien ». Ce serait juger trop vite. Je me rappelle avoir entendu en 1913 un curieux fragment de dialogue. Des professeurs venaient de se plaindre que leurs collégiens ou leurs étudiants fussent en grand nombre nationalistes :

— C'est curieux, dit M. Joseph Reinach, tout le monde me dit qu'au Quartier Latin la jeunesse n'est plus républicaine.

J'en demeurai confondu. *L'action Française* a certainement contribué à préciser et à utiliser l'aversion qu'inspire à la jeunesse le régime électif et parlementaire tel qu'il se pratique sous nos yeux. Cette aversion est indéniable. L'avoir provoquée ou du moins généralisée est déjà un résultat.

Dans les milieux parlementaires ou politiques, la pensée de M. Maurras peut se comparer à un pôle. Force d'attraction ou de répulsion, elle ne se laisse oublier par personne [1]. L'une et l'autre réactions attestent son importance. Il y a deux façons de ne pas penser par

(1) Le livre de M. Marcel Sembat : *Faites un roi sinon faites la paix*, publié à la veille de la grande guerre, a aidé à cette diffusion.

soi-même. Dire comme les autres et dire l
contraire. Que ce soit en obtenant l'approb
tion ou en suscitant la contradiction, sur con
bien de milliers de gens l'opinion de M. Mau
ras exerce-t-elle son influence? Peu de dépût
l'approuvent. Combien y en a-t-il cependa
dont l'opinion n'est qu'une déformation d
celle de M. Maurras? Cette pensée représen
un point fixe. Dans une conversation politiq
d'ordre général il est bien rare que — po
ou contre — ce ne soit pas à l'épreuve d
idées de M. Maurras, que les interlocuteurs s
jugent les uns les autres.

Dans une assez grande mesure je vois do
se réaliser le plan à longue échéance q
M. Maurras se traçait il y a vingt ans : agir s
les élites, amener à réfléchir sur le problème d
l'État, forcer les uns et les autres à discut
et, par conséquent, à mettre en doute les pri
cipes démocratiques, rendre possible le bl
des conservateurs en préparant sur des que
tions de principe une nouvelle distribution d
partis politiques.

L'inconvénient de cette préparation princ
palement intellectuelle c'est qu'elle ne peut p

être rapide. Or si les idées de M. Maurras dans toute la fraîcheur de leur nouveauté relative, proposées et défendues par lui avec une ardeur et un talent incontestables ne se sont répandues que très lentement et en des milieux très restreints, n'est-il pas à craindre qu'elles s'émoussent peu à peu, qu'elles se démodent, comme se démodent et perdent leur activité interne toutes les idées humaines, surtout quand elles font partie d'un système cohérent? Il se peut. M. Maurras est un auteur difficile. Quoique très bien écrits ses livres sont d'une lecture sévère. Ses articles quotidiens sont des fragments d'articles de revue. Ils exigent une attention soutenue. Le plus grand nombre les juge ennuyeux.

Certes, son énergie intellectuelle et sa confiance en « la vérité » sont incomparables. Mais voilà tout de même vingt ans qu'il travaille et qu'il combat avec une ardeur inlassable. Vingt ans ! et les résultats qu'il a atteints, si prodigieux qu'ils paraissent quand on considère qu'ils ne sont dûs qu'à son seul effort, ne sont tout de même presque rien si on les compare à l'immensité des résultats à obtenir. En un

pays où la souveraineté dépend du nombre il n'est lu que par un nombre d'électeurs relativement très petit. En gros on peut dire que la classe ouvrière et paysanne ne le connaissent même pas de nom. Il en est de même ou à peu près dans les classes moyennes. Le ton du journal toujours si raisonneur, parfois si pédant, presque toujours si suffisant, déplait à quantité de lecteurs et bien souvent les décourage. La violence froide d'une polémique perpétuelle déplaît aux gens paisibles.

En général (et sauf exceptions) c'est le journal de ceux qui sont déjà convaincus. Observation remarquable : dans les endroits publics, s'il arrive quelquefois qu'on puisse voir ce journal entre les mains des hommes, on ne le voit jamais entre les mains des femmes. Ceci est grave. Et je sais bien que le propre de la manière de M. Maurras étant de s'adresser à la raison, il est assez naturel que les femme — qui vivent d'ordinaire par le sentiment et qui s'intéressent surtout aux questions de sentiment — ne comptent guère dans son public. Mais il n'y a pas que les femmes pour qui « les puissances du sentiment » soient de

beaucoup les plus importantes. Toutes les foules, toutes les collectivités, un nombre infini d'hommes pris en leur particulier, ne sont sensibles qu'aux raisons de sentiment. C'est un fait — constaté par M. Barrès dès l'enquête de 1900 — que les puissances de sentiment ne se polarisent pas vers la Monarchie; cela diminue de beaucoup sa puissance de propagande.

M. Maurras a écrit : « La nécessité de la Monarchie se démontre comme un théorème » (1). Fort bien. Mais la plupart des hommes n'aiment pas raisonner. Il y a donc un public que les arguments ne touchent pas. Et c'est M. Faguet, je crois, qui a écrit : « Les hommes n'aiment pas la raison, même quand ils l'admirent, même qnand ils s'y soumettent. » On n'aime que soi et les reflets de soi. On n'aime que les sentiments. Ce sont eux qui consolent, encouragent, exaltent. Ce sont eux qui transfigurent tout. Il y a une mystique de la République démocratique. Quand reverrons-nous une mystique de la Monarchie?

(1) *Enq.*, p. 30.

L'opinion est quasi-unanime : « Une Restauration est impossible ! » Parmi ceux qui s'expriment ainsi y en a-t-il beaucoup qui la désirent sans l'espérer? et qui, en tous cas, ne s'y opposeraient pas? Toute la question est là. S'il y en a beaucoup, j'estime que les partisans du régime actuel auraient tort de ne rien craindre. En politique tout est possible. On se figure volontiers, dans le parti républicain, que la conspiration du silence est la meilleure réponse qu'on puisse faire à M. Maurras. C'est une erreur, et qui peut conduire loin. Les idées mènent le monde. Elles partent toujours d'une élite (quelquefois même d'un seul cerveau) et se propagent par les élites.

Du point de vue pratique (j'entends bien que cela veut dire électoral), quel rôle peuvent jouer les idées de M. Maurras ? A lui seul (cela est clair) il lui faudrait cent ans pour constituer le bloc des conservateurs jusqu'à présent si morcelés. Mais n'est-il pas possible que les radicaux, les socialistes et les politiciens profiteurs, par leurs fautes et par leur jactance, constituent eux-mêmes le bloc de leurs adversaires ? Cette hypothèse n'a rien

d'inadmissible. A partir de ce moment la situation est à la merci des circonstances et des événements. Et quand même, dans l'une des Chambres prochaines, l'opposition demeurerait divisée, inorganique, et par conséquent impuissante comme elle l'a toujours été depuis vingt ans, qui sait s'il ne suffirait pas à M. Maurras de rallier sur ses idées une notable minorité? Étant en possession d'idées nettes et d'un but précis, cette minorité pourrait diriger.

Beaucoup de gens disent : « Les députés sont impopulaires. Les électeurs en nommeront d'autres. Et tout recommencera indéfiniment. »

Mais il se peut aussi que les événements, la situation financière notamment et les prochaines convulsions sociales empêchent que tout recommence indéfiniment. Supposons que l'impopularité des parlementaires se cristallise sur une formule qui ait chance de plaire à presque tout le monde : par exemple « la limitation des droits du Parlement ». Ce mouvement d'opinion, pour se coordonner, se trouvera dans la nécessité d'incarner cette idée en des personnalités de chair et d'os. Ces hommes

se trouveront (probablement par nature et certainement par position) des antiparlementaires. Ils sentiront le besoin d'un chef.

Et il y a bien des chances pour qu'ils soient par tempérament ou pour qu'ils deviennent par force les alliés de M. Maurras. Voilà les choses engrenées. Le champ des possibilités s'étend à l'infini.

Ajoutez qu'il y aura de plus en plus des hommes passionnés et des hommes de sentiment qui trouveront dans les livres de M. Maurras et dans leur documentation de quoi soutenir, fortifier et organiser leur antiparlementarisme. Quand les idées de M. Maurras se seront concilié « les puissances du sentiment » elles deviendront redoutables.

Telles sont les possibilités. Une seule éventualité peut détruire à tout jamais les espérances de M. Maurras : l'amendement du régime par lui-même et sa transformation radicale dans le sens d'un Pouvoir central mieux constitué. Cela est-il à espérer ?

*
* *

DE LA SENSIBILITÉ DE M. MAURRAS

Quelques-uns ont dit : « M. Maurras et ses collaborateurs ne sont que de froids raisonneurs incapables d'émouvoir ceux à qui ils s'adressent. » Cela est-il vrai ?

En général on appelle sensibilité l'aptitude à être ému. Cependant on désigne avec plus de précision par le mot de « sensation » les émotions d'ordre physique, et par le mot « sentiment » les émotions d'ordre affectif.

Dans les œuvres de M. Maurras on ne trouve presque exclusivement que des émotions d'ordre intellectuel. Peut-on les ranger tout de même dans l'ordre affectif ? Oui, en certains cas, mais il est remarquable que c'est par l'intermédiaire de l'intelligence et non du cœur, encore moins de la sensibilité phy-

sique [1] que M. Maurras entre en contact avec le domaine des choses sensibles, et il ramène à des conceptions intellectuelles tous ses plaisirs ou ses déplaisirs. Sensible? évidemment! et ce n'est pas assez dire puisqu'il est tout ardeur, toute vie et toute passion! Mais il s'agit de vie intellectuelle et d'ardeur combative. Pour tout ce qui concerne la vie intellectuelle M. Maurras n'est pas un homme de sentiment. C'est un passionné. Il ne faut pas confondre la passion et le sentiment, bien que la passion soit un sentiment ou plus exactement un multiplicateur du sentiment.

A ceux qui lui ont reproché de ne faire aucune part au sentiment, M. Maurras a répondu : « Toute notre doctrine a pour base le sentiment de la Patrie... »

Et c'est parfaitement vrai. Mais la construction théorique de M. Maurras est une conception intellectuelle et c'est par une opération de l'esprit qu'il a donné pour base à sa doc-

(1) On a pu dire de certains peintres qu'ils pensaient par les yeux et de certains musiciens qu'ils pensaient par des sons. Ce n'est que pour la majorité qu'il est vrai de dire : nous pensons par des mots.

trine un sentiment général. Cela ne se laisse pas oublier. Il y a des raisons que la raison ne connaît pas. Ce sont les raisons du cœur. Même dans *Anthinéa,* je renonce à trouver des raisons du cœur qui ne soient pas entièrement absorbées par la passion de comprendre et le désir de conclure. Or, c'est (avec l'*Étang de Berre*) le seul de ses livres où des chercheurs heureux auraient chance d'en trouver.

C'est pourquoi tant de femmes et tant d'hommes de sentiment sont rebelles à sa propagande. A-t-il le don que Barrès en 1893 reconnaissait à Racine, c'est-à-dire le don de rendre émouvantes les idées, de dramatiser les abstractions? Oui, dans une grande mesure. Il a retrouvé des idées-force, et il a su les faire vivre.

M. Maurras échappe à la sécheresse (à plus forte raison à la froideur) par sa passion intellectuelle, son énergie combative, son besoin d'apostolat et son amour pour la France. Mais il n'y a pas d'homme universel. Reconnaissons que, si magnifiquement doué que soit M. Maurras, il n'a de prise que sur l'intelligence. Il n'entraîne pas les cœurs.

Un temps viendra peut-être où quelque royaliste de sentiment [1] adoptant la doctrine de M. Maurras se proposera la parole que celui-ci attribue à Jaurès dans un de ses apologues : « Je passionnerai tout ça » [2]. S'il y réussit, le problème changera de face. Toutes les révolutions ont été faites pour des raisons de sentiment.

Amour ! me dira quelqu'un, vous avez dit : « L'amour de la Patrie. » Qui dit amour dit sentiment ! Sans doute, lui répondrai-je, et je ne prétends pas du tout dénier entièrement à M. Maurras la faculté que je tiens pour la plus noble, la plus précieuse, la plus touchante et la plus artiste : je veux dire la faculté d'aimer. Mais je ne puis m'empêcher de constater que même son amour pour la France (que je

---

(1) Ce ne sera sans doute pas M. Léon Daudet, malgré ses merveilleuses qualités de passion et de vie, malgré les services prodigieux qu'il a rendus avant la guerre et pendant la guerre. Tout bon Français doit lui être reconnaissant. Il a été l'un des grands artisans de la victoire. Cependant j'observe qu'il aime presque toujours contre quelqu'un. Ses ouvrages relèvent donc de la satire et de la polémique plus que de l'apostolat.

(2) Par dérision et en faisant allusion à sa versatilité quasi-féminine, M. Maurras disait volontiers : « Mlle Jaurès. »

déclare volontiers sa passion principale) est combatif, contradictoire à ceux qui ne l'aiment pas comme lui, et se dépense en démonstrations et en polémiques où le raisonnement tient le premier rôle. C'est à ce signe qu'on reconnaît que M. Maurras (si grand amateur qu'il ait été de beaux vers et de belles proses) n'est un poète [1] que dans une mesure infiniment petite. Il est beau d'aimer en comprenant, mais je tiens pour évident que la passion de comprendre et de faire comprendre est bien plus puissante en lui que la passion d'aimer !

Je veux bien que l'une des forces de sa construction politique soit de se maintenir pour ainsi dire en dehors de la personne du Prétendant. « La Monarchie est-elle de salut public ? » Tout est là. Mais je remarque que « la Monarchie » est une abstraction. Qui se passionne pour une abstraction ?

A quoi M. Maurras pourrait répondre : « Les raisons de sentiment naissent des circons-

(1) Il a écrit quelques beaux vers très littéraires, très intellectuels, très élégants de pensée et d'expression, mais froids.

tances. Elles surgiront donc à leur heure. Mais elles ne peuvent être utilisées et aboutir à un état de choses nouveau et durable que si elles peuvent être adaptées immédiatement à un système politique bien conçu et longuement mûri. Ce sont des raisons de sentiment qui ont fait la Révolution française, mais elles n'ont instauré un ordre nouveau qu'en s'adaptant au système démocratique élaboré par Rousseau et les encyclopédistes. »

La réponse est bonne. Mais c'est une question de savoir si les hommes de sentiment (étant par définition peu disciplinés) n'ont pas été jusqu'à présent écartés des groupes de « l'Action française » et s'ils ne continueront pas à en être éliminés.

Cette sorte de complexion se retrouve, souvent aggravée, chez les collaborateurs que M. Maurras s'est choisis. Les rédacteurs de *L'Action Française,* très peu nombreux, forment un cénacle. Ils ont, dans leur journal, un ton péremptoire et qui n'est pas sans impertinence. Ils ont constamment un air de supériorité. Cela décourage bien des gens.

Parlant de M. Lucien Moreau [1], M. Maurras a écrit : « Sa collaboration n'a jamais manqué, depuis ce jour-là, à *L'Action Française*. Elle y a été fort précieuse. Son intelligence très claire et très méthodique, son style net, tranchant, ami de ces formules de philosophie positive qui définissent, en quelque sorte, éternellement, je ne sais quelle ardeur sèche, quelle violence froide, quelle négligence absolue de ce qui n'est pas la raison, une puissance presque incroyable de dédaigner et d'exprimer chaque nuance du dédain, tous ces dons différents lui donnent une figure et une valeur très particulières. »

Il est impossible, en lisant ces lignes, de ne pas songer à la critique littéraire et politique de M. Maurras, au ton de ses polémiques, et, plus encore peut-être, au ton de ses collaborateurs.

---

(1) *Enquête*, éd. or. fascicule 2.

*
* *

SON CARACTÈRE

Par l'ampleur et la complexité des problèmes qu'il a étudiés, par la clairvoyance, la profondeur de son analyse, par l'audace et la rigueur logique de ses conclusions, M. Maurras mérite le nom de savant. La sûreté de son information n'est jamais en défaut. De quelque façon qu'on veuille poser les problèmes politiques, à quelque autorité que l'on veuille faire appel, quelque expérience (proche ou lointaine) que l'on invoque, on le trouve informé, préparé, tout prêt à argumenter.

Exceptionnellement laborieux, méthodique, excellant à ramener toutes les idées particulières à une idée générale, et tous les faits d'expérience à une démonstration intellectuelle et pratique, il aura contribué, dans une mesure incalculable, à restaurer la notion de l'État qui

était allée peu à peu se dissolvant, et à restituer à la science politique ce beau nom de science que lui avaient fait perdre à notre époque l'incompétence des hommes et l'habitude des expédients. Mais la politique est aussi un art. M. Maurras ne le nie point. Il fait seulement remarquer que, comme tous les arts, elle implique d'abord des connaissances générales et particulières bien ordonnées en vue d'un but, une méthode, de l'expérience. Le propre du génie n'est que de mettre en œuvre ces éléments divers.

Très ardent, extrêmement combatif, parfois brutal, M. Maurras est courageux [1], loyal et désintéressé.

Dans l'un des examens de conscience que ses ennemis lui ont imposés il a écrit de lui-même : « N'ayant rien désiré que d'intellectuel, sans biens à acquérir, sans fortune à défendre [2] ». Et ses amis personnels confirment que ces mots répondent à la réalité.

---

(1) Je ne fais pas allusion à ses cinq ou six duels mais au courage civique dont il a donné maintes preuves.

(2) D'une famille excellente mais peu fortunée, il a toujours vécu très modestement. Son logis de la rue de Verneuil n'est qu'une bibliothèque de célibataire studieux.

Très attentif dans le cours ordinaire de l'existence à passer inaperçu, ennemi de toute publicité personnelle [1], solitaire autant que les circonstances le lui permettent et silencieux dans toute la mesure du possible, il pourrait passer pour extrêmement modeste. Et il est en effet dénué de toute vanité extérieure, de tout ce qui pourrait ressembler à l'ambition mondaine, au désir de luxe, de places ou d'honneurs.

Quant à l'ambition de dominer les esprits, dont Napoléon disait qu'elle est la plus forte de toutes les passions, il est manifeste qu'elle le possède tout entier. De cet unique point de vue, il est le plus ambitieux des hommes.

Il est assez touchant d'imaginer M. Maurras, vers 1895, isolé dans sa chambre d'étudiant, ne possédant pour ainsi dire que sa plume [2], et

---

(1) Il a été surnommé par ses amis « le musulman » à cause de son horreur pour la photographie.

(2) Dans la préface d'*Anthinéa* il a dit de lui-même « doué pour la vie monastique ». Comme tout homme qui, vers la vingtième année, se constitue un plan de vie, il eut à choisir entre les trois grandes facultés de l'âme : l'Intelligence, la Sensibilité et la Volonté. On devine que c'est presque exclusivement par l'intelligence et par la volonté qu'il se développa « selon son tempérament ». La sensibilité quand

se haussant, en esprit, à vouloir détruire l'œuvre de Rousseau (qu'il tient pour responsable de la Révolution française) afin de reconstruire la société française sur les principes mêmes que le Rêveur solitaire semblait avoir pour toujours ruinés. Ambition si prodigieuse qu'elle en paraît démesurée !

Elle comporte un certain mysticisme. M. Maurras a la foi politique, comme d'autres ont la foi. Et il parle de la vérité politique, comme un théologien de la vérité religieuse. Mais c'est un mysticisme intellectuel tout à fait différent du mysticisme proprement dit.

Le propre des mystiques est de connaître par le cœur. Ils fondent ou renouvellent des religions. Ils bouleversent tout. Ils emportent tout. Leur puissance de persuasion réside tout entière dans le rayonnement de leur sensibilité. A-t-on vu, dans le cours de l'histoire des idées, que

---

elle est presque entièrement intellectuelle, bien qu'elle soit une source intarissable d'émotions et par conséquent de plaisirs, se confond à peu près avec le domaine de l'intelligence. En certains hommes l'intelligence supplée à tout. Même les passions, à force d'être réglées par la raison et subordonnées par elle, deviennent d'ordre intellectuel et se distinguent essentiellement du sentiment proprement dit et des passions du cœur.

de grandes intelligences, quand elles sont tout entières tendues vers un but bien déterminé, peuvent elles aussi bouleverser, animer, exalter et emporter tout? Je le crois.

L'état d'esprit que j'essaie de décrire a valu à M. Maurras de grands avantages : parfaite maîtrise de soi, ampleur de la conception, continuité, cohésion, puissance d'apostolat et autorité. On en devine aussi les désavantages : intransigeance, partialité, sécheresse à peu près exclusive de la force de persuasion qui s'attache au sentiment et à l'imagination.

M. Anatole France remarquait un jour que la diversité des écoles socialistes et la variété de leurs méthodes étaient une des conditions du succès aussi longtemps que le but demeure le même. Tant de chemins mènent à Rome ! Mais M. Maurras n'admet guère les chemins qu'il n'a pas choisis. A mesure qu'il précise sa doctrine, il multiplie les actes de foi nécessaires et par conséquent les cas d'excommunication. Un bon royaliste, si je le comprends bien, doit être (du point de vue politique naturellement) antisémite, antiprotestant, antifranc-maçon et antimétèque. C'est déjà beaucoup. Mais il doit

être aussi antidreyfusien, anticollectiviste (du moins dans le sens marxiste qui est le vrai sens du mot), antidémocrate, antilibéral et procatholique. Toutes ces conditions restreignent singulièrement le front de combat.

Intransigeant, il l'est quant à la réalité des choses (je veux dire des idées et des sentiments) mais aussi en ce qui concerne le vocabulaire. Il n'admet pas qu'on se dise démocrate. Et cela est logique puisque l'étymologie de ce mot (*démos-cratos*) signifie : régime politique dans lequel le peuple (par conséquent le nombre) est souverain. Mais l'étymologie est une chose, et le sens des mots, surtout dans la langue politique, en est un autre [1]. L'usage est le maître souverain. Parmi les personnes qui se disent « démocrates » combien y en a-t-il qui donnent à ce mot le sens d'une adhésion de principe à un régime défini ? Bien peu. Dans la langue courante démocrate et démocratique, veulent dire « favorables au peuple ».

Mais M. Maurras, bon lettré, n'admet pas que l'usage soit contraire à l'étymologie. Si

(1) Dans la langue politique progressiste veut dire réactionnaire.

vous êtes d'avis que l'autorité souveraine, en principe, et à plus forte raison l'exercice de l'autorité souveraine ne peuvent pas résider dans le peuple, vous êtes antidémocrate. E M. Maurras veut que vous vous déclariez tel puisque c'est la vérité. C'est d'une logique irréfutable. Mais les gens ne veulent pas se déclarer antidémocrates. Et les ouvriers encore moins que les bourgeois. Ils sont « pour le peuple », donc ils sont démocrates. Pas du tout ! reprend M. Maurras, moi aussi je suis pour le bonheur du peuple ! Je suis démophile. Mais revenons à la question de principe. Croyez-vous que l'autorité souveraine puisse s'exercer par le peuple ?... et la discussion peut continuer indéfiniment, car M. Maurras n'en démordra pas.

Cause incessante de malentendus ! retards inévaluables dans la propagande possible !

Allez donc, dans une réunion publique, vous déclarer antidémocrate pour vous proclamer démophile ! (1). Il subsiste un je ne sais quoi

(1) A la page 82 (entre autres passages) du *Recueil officiel* (Libr. Nat. 1907) des textes du comte de Chambord, on lit « Décentraliser... ce serait un puissant moyen de régler e

e mandarin lettré dans cette promotion des istinctions étymologiques au rang de critei um dans la distribution des partis.

On saisit ici sur le vif ce je ne sais quoi 'intraitable qui est l'un des traits du caracère de M. Maurras. Il est vrai que cette inflexiilité de caractère est peut-être la condition écessaire de la confiance en soi, principe de orce, et de l'audace dans la conception et dans 'exécution.

Peut-être cet orgueil comporte-t-il aussi

'organiser *la démocratie* qui gagne toujours du terrain, et e préserver ainsi l'ordre social des dangers dont elle le menace. »

En mai 1916, le rédacteur de *L'Action Française* pour ce ui concerne les affaires ecclésiastiques, écrivait : « On sait ue, dans sa lettre sur la Démocratie chrétienne (1902), éon XIII a défendu que ce mot fut employé dans un autre ens que celui d' « Action populaire bienfaisante ». C'est en e sens, en ce sens bien déterminé que *L'Osservatore* peut crire que « l'Église ne recule point devant la saine et honête *démocratie*, après avoir régénéré et purifié celle-ci dans n bain salutaire de doctrine ». La démocratie que ne reoute pas l'Église, n'est rien de politique, ni même de social ; 'est quelque chose d'apostolique et de moral. Ce n'est ni le ouvernement du peuple par le peuple, ni l'égalité sociale es individus, mais toute action en général qui s'inspire 'amitié envers le peuple, ce que nous avons souvent nommé *L'Action Française* démophilie... »

Discussion interminable et qu'il faut recommencer avec haque interlocuteur !

quelque vanité littéraire qui se manifeste tant par une assez âpre réclamation de priorité l'égard de ceux qui ont adopté « ses idées » « ses jugements », ou « son vocabulaire », tai tôt par l'impatience de toute critique et mêm de tout éloge qui ne soit pas sans restrictioı très souvent encore par un ton un peu tro supérieur à l'égard des autres écrivains et qu comporte « une puissance presque incroyabl de dédaigner et d'exprimer chaque nuance d dédain ».

Il se peut toutefois que ce soit par système que M. Maurras s'impose de n'admettre jamai qu'il ait pu se tromper (1). Il a le tempéra ment d'un chef. Or les chefs ne doivent pa se tromper.

L'esprit de discussion et l'esprit de système comptent parmi les traits principaux de son

(1) Même sur un fait matériel, comme par exemple sur l'écriture du fameux bordereau. A propos de la loi des trois ans, M. Maurras a prédit vingt fois qu'elle ne serait pas votée. Elle l'a été. Qu'a-t-il répondu ? « Mais je ne disais cela que pour qu'elle fût votée ! » Sans doute. Mais vous avez cru qu'elle ne le serait pas. Et si elle ne l'avait pas été, vous auriez dit : « Je l'avais prédit », alors... Et ce fut encore une grave erreur de fait que d'avoir si longtemps jeté l'exclusive sur le seul homme qui ait pu être l'artisan de la victoire. A l'égard de Clémenceau, *L'Action Française* avait-elle raison ?

caractère. L'esprit de discussion ! C'est un dialecticien merveilleux, et il le sait. Peut-être en abuse-t-il. Il n'est pas aussi clair qu'il le croit. Et le choix des mots (en quoi il est passé maître) joue un rôle si important dans ses exposés de doctrine et dans ses réponses aux objections que ses partisans eux-mêmes le trahissent presque toujours en le traduisant en langue vulgaire. Certaines de ses discussions (1) sont éblouissantes au sens propre du mot. On est ébloui. Littéralement on n'y voit plus rien.

Peut-être cette virtuosité dans la discussion diminue-t-elle le crédit de M. Maurras sur le lecteur bénévole. Les Français aiment à raisonner, mais ils sentent d'autant mieux que tout raisonnement peut être combattu par un autre raisonnement que M. Maurras lui-même leur prouve incessamment qu'ils ont déjà été trompés. Comment ne s'inquiéteraient-ils pas? Ce dialecticien est d'une virtuosité effrayante. Le lecteur se sent comme dominé par un ad-

(1) Plus particulièrement celles qui touchent la théologie. On en trouvera des exemples dans *L'Action Française et la Religion Catholique.*

versaire qui est un spécialiste sur toutes les questions. M. Maurras est d'une sûreté d'information, d'une abondance d'arguments d'une fertilité de ressources, d'une souplesse et parfois d'une subtilité merveilleuses.

Il est quelquefois violent, et même brutal mais d'une violence froide, si, comme je le crois, on désigne de ce nom la violence qui calcule exactement les répercussions éventuelles de ses actes et qui s'approuve elle-même des conséquences possibles. Même dans ses colères, il raisonne. Et l'on sent bien qu'il se calmerait instantanément s'il jugeait que l'intérêt de sa cause le lui conseille.

Cette parfaite maîtrise de soi inquiète vaguement le lecteur. Impossible d'espérer que l'éclair de la passion inspire à M. Maurras un acte, un geste ou des paroles irréfléchies ! Or c'est par leurs imprudences que les hommes, d'ordinaire, livrent le fond de leur âme. Les imprudences de M. Déroulède ont été le meilleur agent de sa popularité. Mais M. Maurras n'est jamais imprudent. Le lecteur le sent bien. Et c'est pourquoi, peut-être, il se défie instinctivement et ne s'abandonne qu'à la

longue. Il se sent en présence d'un esprit subtil et puissant, qui calcule tout, et dont les silences mêmes ont une signification. Le lecteur n'est jamais sûr d'avoir tout compris, ni même d'avoir bien compris. Aussi se réserve-t-il très souvent, même lorsqu'il se sent plus qu'aux trois quarts convaincu. M. Maurras est trop intellectuel. Il n'entraîne pas les cœurs.

Et c'est l'un des inconvénients de l'esprit de discussion.

*
* *

SA CONCEPTION DE L'AVENIR

Bien qu'on n'en trouve les éléments que dispersés dans ses divers ouvrages, essayons de la préciser :

Cette conception est audacieuse. Elle ne vise à renouer avec le passé que dans la mesure où le passé ressemble au présent. Elle

admet quantité de solutions nouvelles. Malgré les apparences M. Maurras n'est pas du tout un réactionnaire. C'est un novateur.

Rappelons d'abord une observation essentielle : Les adversaires de M. Maurras lui prêtent toujours cette absurdité : « Ayons un roi et tout ira bien ! » M. Maurras dit seulement : Avec un roi, c'est-à-dire avec un chef, tout devient possible mais tout est à faire. Sans cette condition préalable, c'est le rocher de Sisyphe.

C'est en vain qu'on voudrait faire croire qu'il n'est pas partisan de l'accession de tous les Français à tous les emplois, de l'instruction largement répandue, de toute l'égalité compatible avec la nature des choses, et de toutes les libertés compatibles avec un Gouvernement digne de ce nom.

C'est à tort qu'on le dépeindrait comme voulant restaurer un régime de castes et restituer à un petit nombre le privilège de vivre sans rien faire aux dépens du plus grand nombre.

Cependant il veut un chef, un seul chef, un roi.

C'est donc le despotisme ?

Voyons ce qui se passerait en pratique si la conception de M. Maurras se réalisait :

Le roi gouvernerait, comme cela s'est vu et se verra encore en des pays qui grandissent et se développent ; il serait responsable (grand avantage sur notre régime essentiellement anonyme) ; il pourrait se souvenir (ce qui ne se voit point dans les gouvernements anonymes), et il pourrait prévoir, ce qui ne se conçoit même pas quand le gouvernement est impersonnel, viager, constamment en voie de renouvellement sinon de révolution.

Du point de vue des affaires internationales, politiques et financières [1], l'avantage est infiniment probable. Ce roi peut se tromper, mais il peut se corriger [2]. Il peut, en tout cas, avoir des desseins à longue échéance et profiter des occasions. Du point de vue « guerre », il a beaucoup plus de chances de

(1) M. Maurras exige « une police financière ». Elle nous manque cruellement.

(2) La minorité et la vieillesse, voilà deux dangers de la Monarchie. A quoi M. Maurras répond : « En ce cas, en effet, c'est presque la République ! »

l'éviter [1], d'abord parce qu'il y pensera tou jours (ce n'est pas le cas d'un gouvernemen préoccupé avant tout de plaire à ceux don il dépend), ensuite parce qu'il a un intérê pressant à ne pas se laisser surprendre. S'i ne peut en éviter les risques (énormes pour ur gouvernement responsable, dérisoires si le gouvernement est anonyme), il y a beaucoup plus de chances pour qu'il l'ait bien préparée e qu'il la conduise bien. Il peut choisir, selon les circonstances, un rustre comme Hindenbourg ou un raffiné comme Talleyrand, n'ayant d'autre règle de conduite que l'intérêt public qui se confond avec le sien. Cette faculté est interdite à un gouvernement incertain même du lendemain, soucieux d'abord de se maintenir, et qui écarte quantité de compétences parce qu'il les suppose favorables à un régime

(1) Un argument puissant c'est que depuis la Révolution ce sont les trois royautés (Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe) qui ont été les plus sagement pacifiques, tout en poursuivant de vastes desseins. Sur le grand argument : les Républiques sont pacifiques, M. Maurras a fourni de remarquables précisions. Rome, Athènes, Venise ont été des républiques guerrières. La guerre de 1792 a été voulue par les Girondins. On a vu des guerres perpétuelles dans les Amériques du Sud, la guerre impérialiste de l'Amérique du Nord contre l'Espagne, etc...

d'autorité. Un gouvernement collectif se défie par nature de toutes les personnalités. Quel changement, d'ailleurs, y aurait-il dans la pratique des choses si l'on avouait nettement aux masses populaires que les grandes décisions politiques ne dépendent pas de leurs décisions ? « Le peuple », en France, a-t-il jamais conçu ni conduit une politique extérieure ? Ni pour les expéditions coloniales, ni pour la guerre de 1914, il n'a été consulté.

Quant aux questions économiques, la preuve est faite (par l'exemple de l'Allemagne entre tant d'autres pays) qu'un peuple qui veut grandir ne peut pas se passer d'une politique extérieure économique conçue d'ensemble, c'est-à-dire conçue par un seul et poursuivie avec patience et continuité par un ministre responsable devant son chef, pourvu des moyens d'action indispensables, assuré d'être soutenu, et capable par conséquent de concevoir, d'exécuter, de se modifier selon les circonstances, de se corriger d'après l'expérience et de profiter par une décision personnelle et immédiate de toutes les circonstances favorables qui peuvent fortuitement se présenter. Cette politique im-

plique donc premièrement des idées d'ensemble coordonnées ou du moins acceptées par le Chef, et secondement des mesures d'exécution poursuivies avec méthode et continuité par des ministres responsables dont ce chef suprême est le seul juge. En quoi consistera, dans ce système, le rôle du peuple ? Le peuple jugera « d'après les résultats ».

Mais quel sera le régime intérieur ? N'y aura-t-il plus de liberté d'association et de réunion ? La conception de Maurras comporte la liberté de réunion et la liberté d'association aussi larges que le permet l'ordre public. Loin de vouloir les restreindre, il veut par conséquent les dégager de toutes les restrictions inutiles que leur impose le régime actuel. Il va même au delà. Il souhaite que l'État entre en rapports *officiels* avec les associations et plus particulièrement avec les syndicats économiques et professionnels. On ne peut pas être plus net.

Et la liberté de la presse ? Sauf en temps de guerre, M. Maurras ne prévoit l'institution

d'aucune censure. C'est par conséquent le régime de la liberté, tel qu'il s'exerçait avant la crise de 1914. Mais M. Maurras envisage que les associations professionnelles de journalistes pourraient et devraient exercer un contrôle personnel sur leurs sociétaires afin d'écarter les gens tarés et les maîtres chanteurs de toute espèce qui pullulent singulièrement dans la presse de nos jours. Il estime que la responsabilité judiciaire des journalistes et des journaux ne devrait pas être un vain mot, qu'il n'est pas admissible dans un État constitué que des syndicats d'intérêts privés puissent disposer outrageusement de l'opinion publique, sans même que le public et l'État soient en mesure de connaître s'ils ne sont pas au service d'un Gouvernement étranger, et il croit que la liberté peut se concilier avec la responsabilité, avec le contrôle et avec l'ordre. Ce n'est pas une conception réactionnaire.

Dans le système de M. Maurras l'opinion publique garde donc le maximum possible de liberté. Elle garde tous ses moyens d'expression. Mais M. Maurras ne veut pas qu'elle soit Souveraine parce qu'elle est de sa nature

capricieuse, ignorante et instable. On remarquera d'ailleurs qu'un Roi ne peut jamais gouverner longtemps contre l'opinion publique quand celle-ci est cohérente, persistante et organisée. Il le peut d'autant moins qu'il est personnel, responsable, et que les mécontents savent à qui s'adresser. Tout au contraire quand le Régime est anonyme et irresponsable les gouvernants peuvent faire tout ce qu'ils veulent, à la seule condition de disparaître momentanément lorsqu'ils se trouvent menacés par les conséquences de leurs fautes.

Venons-en à l'organisation purement politique.

Que devient le suffrage universel? Il continue à être exercé par tous et même il peut être élargi indéfiniment.

Il y aura donc un Parlement ? Évidemment oui ! L'institution est entrée dans nos mœurs. Elle est extrêmement ancienne. Elle a rendu des services et elle pourrait en rendre encore. M. Maurras envisage même que la Chambre et le Sénat pourraient subsister à peu près tels

qu'aujourd'hui, recrutés de la même façon [1] et se réunissant dans les mêmes locaux. Mais il repousse avec horreur la conception d'un Parlement Souverain, s'identifiant avec le pouvoir exécutif et empiétant de plus en plus sur le pouvoir judiciaire, pouvoir anonyme, irresponsable, et discontinu. Délibérer est le fait de plusieurs, décider est le fait d'un seul. Il repousse la distinction scolastique des trois pouvoirs. Il conçoit que le chef, le roi, doit être indépendant de l'élection, indépendant de l'argent, intimement lié par l'hérédité à l'intérêt public qui se confond avec le sien. Au roi de choisir ses conseils, à lui aussi de choisir ses ministres. Et ceux-ci ne doivent être responsables que devant lui, puisque lui seul possède les éléments d'appréciation. Le Parlement ne gouvernerait donc plus. Il ne ferait plus ou ne détruirait plus à son gré les Gouvernements. Il serait libéré de l'alternative malfaisante des occupants et des remplaçants. M. Maurras le conçoit comme une assemblée de magistrats élus dont le rôle essentiel sera

(1) Même avec le suffrage universel étendu aux femmes. (Car enfin pourquoi pas ?) (Page 31, fascicule II.) *Enq.*

de voter l'impôt et d'en contrôler l'emploi. Les députés y gagneraient beaucoup en indépendance vis-à-vis de leurs électeurs et aussi en dignité. Magistrats élus, ils se contrôleraient eux-mêmes, mais on leur ferait comprendre qu'il y a incompatibilité absolue entre leur fonction de contrôleur des deniers publics et la qualité d'Administrateur de Sociétés ayant affaire avec l'État ou faisant appel au crédit public. Un contrôleur doit être indépendant. Il ne doit être dans la dépendance ni de l'État ni des Syndicats industriels ou financiers.

Dans cette conception du rôle du Parlement, la majorité n'étant plus souveraine, c'en est fini du Gouvernement de la majorité ! Le Gouvernement des partis n'existe plus.

Qui fera la loi ? Le pouvoir exécutif, c'est-à-dire le Roi entouré de ses Conseils, notamment du Conseil d'État. Le Parlement sera l'un de ces Conseils car toutes les lois impliquent une dépense ou une recette et par conséquent se trouvent soumises au contrôle du Parlement.

Et s'il y a conflit entre le Parlement et le roi ? M. Maurras n'a jamais dit expressément par

quelles mesures pratiques ce conflit serait résolu en faveur de l'Exécutif. Mais on devine que la dissolution et les élections nouvelles pourraient être un moyen régulier de parvenir à un accord.

Est-il bon que le Parlement soit vis-à-vis du Chef la seule expression légale de l'opinion publique ? M. Maurras répond : non. Et il conçoit d'une part la création d'assemblées municipales où la représentation des intérêts professionnels pourrait être assurée par des délégations de Syndicats professionnels, d'autre part des Sénats provinciaux, sortes de Conseils généraux dont les pouvoirs seraient étendus et pour l'élection desquels les cantons serviraient de base territoriale parce qu'ils correspondent aux circonscriptions naturelles de la France économique. Ces Sénats provinciaux permettraient aux hommes qui voudraient briguer la députation au Parlement de faire leurs preuves de compétence et de bon sens.

Quel sera le rôle des aristocraties ? Ceci est fort important, car le régime monarchique éventuel a contre lui tous les préjugés (parfai-

tement justifiés) du peuple travailleur contre les anciens nobles pour la plupart oisifs [1]. Constatons d'abord que la conception que s'est faite M. Maurras des aristocraties nécessaires ne se confond pas du tout avec une conception de « la noblesse » jouissant à nouveau de privilèges qui ne correspondraient plus à des services déterminés.

La conception aristocratique de M. Maurras est avant tout antiégalitaire et antiindividuelle. Elle tend à distinguer dans chaque profession ceux qui ont rendu les plus grands services, à fixer dans les familles le souvenir de ces services et à susciter la forte émulation des descendants à l'égard de ceux qui les ont précédés. Il n'exclut pas systématiquement les représentants de l'ancienne noblesse s'ils ont continué à servir l'État par exemple dans les familles militaires, diplomatiques, industrielles ou de propriétaires terriens mettant leurs terres en valeur, mais il a cent fois constaté la déca-

(1) Il est juste d'ailleurs de remarquer que notre aristocratie a été principalement une excellente aristocratie militaire. La guerre de 1914 nous l'a montrée à nouveau à peu près telle qu'autrefois. Nous n'avons jamais eu d'aristocratie administrative héréditaire.

dence de l'ancienne aristocratie, il a fondé « l'Action Française » sans elle et souvent malgré elle, et il ne fonde ses espérances monarchiques que sur la raison et le sentiment utilitaire du peuple, pas du tout sur l'esprit politique de l'ancienne aristocratie, vraie ou fausse, et encore moins sur son argent (1). Il constate d'ailleurs que, de tout temps, les rois en France se sont appuyés sur le peuple pour abaisser l'orgueil des grands et réduire dans la mesure nécessaire les avantages de la noblesse (2). Pourquoi vouloir supposer que le nouveau roi voudrait s'identifier à une noblesse qu'il sait terriblement impopulaire, et surtout quand il constatera que les meilleurs artisans de sa restauration auront été des gens du peuple ? La plupart des nobles sont en effet « libéraux » comme l'était le duc d'Audiffret-

---

(1) *Enquête*, page 42. « Elle est inutile. Le roi ne la ressusciterait pas. »

M. Jules Lemaître, lui, a envisagé comme possible la suppression complète des titres nobiliaires. M. Maurras a dit : « Des retranchements chirurgicaux sont urgents. » (Page 25, II.) Ailleurs : « La misérable noblesse » (page 516), et il a dit encore : « Si on rétablit une noblesse » (page 29, E.). A l'« Action Française », il n'y a pour ainsi dire pas de nobles.

(2) Page 26, II. « Il est de l'ordre royal de la briser. »

Pasquier et ne font que desservir la cause qu'on croit être la leur.

L'aristocratie, selon M. Maurras, c'est l'autorité des meilleurs, dans chaque profession et dans chaque catégorie sociale. La constatation des services rendus dépendra d'abord des syndicats professionnels, ensuite des assemblées régionales, enfin de l'autorité de l'État attentif à distinguer les individus et encore plus les familles qui auront su faire coïncider leurs intérêts particuliers avec les intérêts généraux de l'État bénéficiaire (pour une bonne part) de leurs initiatives et de leur travail. Il envisage donc des aristocraties rurales, commerciales, industrielles ; des aristocraties militaires, des aristocraties de savants ou de lettrés ; et courant comme toujours jusqu'au bout de son idée, il s'est écrié un jour : « Une noblesse ouvrière... et pourquoi pas ? » On comprend à ce mot que M. Maurras ne conçoit pas du tout la noblesse comme une caste décorative et vivant sans rien faire sur le commun (conception assez ordinaire avant la guerre, à notre noblesse dégénérée) mais comme une aristocratie liée à des intérêts réels qui coïn-

cident avec ceux de l'État, et qui n'est distinguée et honorée par lui que dans la mesure où elle est au service de ces intérêts et constitue pour l'État, en ayant des enfants et en les préparant à servir, une réserve précieuse et pratiquement inépuisable.

A l'égard du socialisme, qu'elle est la pensée de M. Maurras ? Il faut toujours se souvenir qu'il était qualifié de socialiste quand il collaborait à *La Cocarde* de Barrès et qu'il n'a jamais rien renié des écrits ni des tendances qui lui avaient valu cette qualification. Si socialisme veut dire : doctrine de l'organisation du travail en vue de l'amélioration des classes laborieuses, M. Maurras est encore socialiste. Et il ne cesse de proclamer que cette organisation implique une hiérarchie, donc un chef, et qu'on n'aboutira à rien sans ce chef qu'il appelle « le roi des ouvriers ». Il en donne pour preuve l'avance certaine (et reconnue par Guesde au Congrès d'Amsterdam) (1) que les monarchies euro-

(1) Le Congrès d'Amsterdam est de 1904. Jusqu'à 1914 nos retards n'avaient fait que s'accentuer.

péennes ont prise sur la République française pour la mise en pratique des lois sociales. Sur ce point encore M. Maurras n'est pas un réactionnaire. Il est partisan de la formation et du fonctionnement autonome des syndicats professionnels, du contrat collectif (dans la mesure qui est compatible avec l'existence de l'industrie), de toutes les œuvres destinées à organiser l'instruction générale des ouvriers et leur apprentissage professionnel, de toutes les mesures d'assistance (aux vieillards, aux femmes, aux enfants), de l'assurance contre le chômage et l'invalidité, des retraites autant que possible en rapport avec les charges de famille, etc., etc. Autant le parti libéral par doctrine individualiste, par superstition pour le capital acquis et pour les capitalistes, est opposé en fait à la plupart de ces mesures, autant M. Maurras y adhère d'un esprit dégagé de tout formalisme doctrinaire [1], d'un cœur que l'on sent entièrement dévoué aux intérêts des classes pauvres, et d'un tempérament d'or-

(1) Se rappeler les pitoyables arguments doctrinaires qui ont fait échouer les Pharmacies municipales de Roubaix et tant d'autres mesures analogues.

ganisateur autoritaire préoccupé avant tout des résultats réels [1].

Audacieux comme il l'est toujours, il a si peu la superstition des mots « capital » et « propriété » qu'on a pu lire, sous sa signature, une sorte d'approbation de l'idée que lui proposait un de ses lecteurs et qui aboutirait à la limitation du droit de propriété. Dans le vieux droit romain, elle comportait l'*uti* et l'*abuti*. De même dans notre droit français. Le droit d'abus ! c'est-à-dire qu'un propriétaire terrien a le droit de ne pas cultiver ses terres et qu'un propriétaire urbain a le droit de laisser ses immeubles inoccupés, même si des milliers de français dans la même ville ne trouvent pas de quoi se loger ! Cette limitation du droit de propriété paraîtrait effrayante aux doctrinaires républicains. Elle n'effraie pas M. Maurras [2].

---

(1) Citons quelques remarques fines et profondes : « Le peuple veut des modèles et vous vous obstinez à lui présenter des miroirs », ou encore : « Actuellement le vote est un acte de foi. Et envers qui ! » A noter enfin cette troisième remarque de M. Maurras : « Pour eux le peuple ce n'est pas même l'ensemble des travailleurs mais rien que les ouvriers, et encore rien que ceux de la grande industrie, c'est-à-dire les plus nomades et les plus pauvres. »

(2) « La richesse implique des devoirs. L'argent-capital ne se justifie que par ses services. Le droit d'abuser (art. 544, C. C.) est antisocial. »

On se rappelle la déclaration de M. Waldeck-Rousseau : « Le droit d'un seul homme qui veut travailler est aussi sacré que le droit de milliers d'ouvriers qui ne veulent pas travailler. Et réciproquement. » Aphorisme absurde. Ce ministre libéral donc individualiste a trouvé en M. Maurras un adversaire enflammé.

Mais M. Maurras veut que les Syndicats, puisqu'ils seront autonomes, soient aussi responsables dans la personne de leurs membres et même dans leurs biens collectifs. Il n'admet pas que l'intérêt particulier de ces Syndicats (surtout quand ce sont des associations de fonctionnaires, des « amicales » de postiers ou de cheminots) puisse prévaloir sur l'intérêt national ou sur le salut public. Il exige donc un ordre, et (en cas de conflit) des juges, sans excepter, pour les cas extrêmes, le Juge Souverain dont c'est la fonction d'intervenir personnellement quand tous les autres moyens ont échoué.

Cependant il y a une autre conception du socialisme : celle des agitateurs politiques. Pour ceux-là le socialisme implique nécessairement le principe absurde de la lutte des

classes, l'idée utopique de l'internationale ouvrière, l'anticléricalisme et l'antimilitarisme, et presque toujours (car cela dépend des Écoles) l'individualisme latent, sensible en maints endroits. Ces agitateurs, véritables ennemis du peuple, trouvent en M. Maurras un adversaire irréductible. Devient-il pour cela un réactionnaire ?

A l'égard du catholicisme la position de M. Maurras est franche, nette et parfaitement sociale. Il se reconnaît incroyant. Il se déclare procatholique. Attitude infiniment moins difficile à comprendre que celle des catholiques libéraux qui se déclarent croyants et se proclament anticléricaux. Attitude parfaitement logique si l'on n'oublie pas que la base de toute la doctrine est l'amour de la Patrie telle qu'elle a été faite par dix siècles d'histoire. Tous nos rois ont été croyants. Ils n'ont pas été cléricaux.

M. Maurras étant incroyant revendique pour lui-même et pour toutes les variétés d'incroyants le droit à l'indépendance, il reconnaît à toutes les communautés religieuses le droit à la libre pratique, au prosélytisme et à l'au-

tonomie. Et il ne s'arrête pas à cela. Il va plus loin. Il estime que les communautés religieuses (qu'elles soient juives, protestantes, catholiques ou de quelque nom qu'elles se nomment) ont droit à des privilèges pourvu que ces privilèges correspondent à des services publics. A ses yeux, ces privilèges éventuels n'ont d'autres limites que l'intérêt général et le souci de l'unité française, dont la base n'est pas l'unité de la croyance (qu'il estime être perdue et probablement pour toujours) mais bien l'unité du sentiment patriotique et le dévouement à l'intérêt public.

M. Maurras pourra donc être taxé de clérical (et même de clérical protestant ou juif) par les prétendus libres-penseurs qui ne respirent que haine et persécution à l'égard des doctrines religieuses, mais il réapparaîtra anticlérical à l'instant où une politique religieuse (fût-elle catholique ou positiviste) voudra empiéter sur le domaine de l'État et mettre en péril quelqu'un des grands intérêts dont cet État a la charge, intérêts parmi lesquels l'apaisement religieux est exactement aussi essentiel que l'apaisement social.

La conception de M. Maurras n'implique donc pas l'existence d'un État neutre, conception qui serait absurde puisqu'elle serait d'une réalisation impossible, mais d'un État protecteur de toutes les croyances, de toutes les libertés réelles, encore que son rôle ne soit pas de les protéger également (1) mais de les protéger et encourager plus ou moins selon la mesure où ces croyances et ces libertés contribueront à l'ordre et au bonheur publics.

Pour ce qui concerne *l'instruction publique,* la théorie de M. Maurras se déduit des mêmes principes anti-individualistes et anti-égalitaires. Ce n'est pas l'État qui doit distribuer l'enseignement, mais il doit encourager et contrôler l'initiative et le développement de toutes les collectivités françaises qui exercent cette liberté. M. Maurras voudrait que les Universités de province et de Paris fussent autonomes dans la plus large mesure possible, reflétant par la variété de leur enseignement

(1) C'est à peu près ce que nous faisons — assez mal — dans les pays musulmans. Preuve nouvelle que si l'État doit protéger toutes les croyances religieuses par souci de la liberté individuelle, il ne s'ensuit pas qu'il doive les protéger toutes également.

la variété des productions et des intérêts des provinces, se recrutant elles-mêmes (sous le contrôle de l'État) et animées à l'égard des uns et des autres d'un esprit de collaboration qui n'exclue pas la nécessaire et vivifiante émulation qu'on peut appeler « concurrence ».

Même conception pour l'enseignement secondaire et pour l'enseignement primaire. Autonomies, c'est-à-dire libertés réelles, recrutement professionnel sous le contrôle de l'État chargé de maintenir sur les rares points essentiels (patriotisme notamment et c'est à peu près tout) l'unité française. On remarquera encore que ce système s'oppose à la pratique actuelle : École d'État dans chaque commune, enseignement d'État, immixtion dans la politique électorale des instituteurs devenus presque obligatoirement secrétaires de mairies et agents électoraux; enfin suppression de la concurrence sans laquelle il n'y a pour ainsi dire pas de progrès possibles dans les méthodes pédagogiques, ni dans la façon de comprendre et de mettre en pratique les programmes.

M. Maurras désire donc que les écoles soient plus nombreuses[1], plus vivantes, plus libres et interconcurrentes. Ce n'est pas une théorie obscurantiste. Il veut garantir dans une large mesure la liberté des pères de famille.

Sur onze millions d'électeurs, nous avons plus d'un million de fonctionnaires. M. Maurras estime qu'un État électif est infailliblement poussé à multiplier le nombre de ses créatures et de ses agents électoraux. La décentralisation permettrait de séparer de l'État (sous réserve de son contrôle) quantité d'administrations autonomes qui produiraient plus et mieux avec des employés moins nombreux, plus rétribués et plus indépendants.

Les Administrateurs de province, agents de l'État, demeureraient responsables vis-à-vis de lui. Leur pouvoir serait d'autant plus grand

---

(1) « Sous les rois le peuple ne savait même pas lire ! » Ce reproche, si fréquemment entendu, implique la glorification de l'œuvre scolaire de la troisième République. On trouvera dans les livres, toujours si documentés, de M. Dimier, d'excellentes réponses à ce préjugé. Notre histoire de France a été très diffamée. M. Pirenne, historien belge, bien avant la guerre, écrivait : « On dirait que l'histoire de France a été écrite par ses ennemis. »

dans leur sphère que leurs attributions seraient mieux définies et que, libérés pour une grande part de la préoccupation électorale, ils pourraient administrer dans l'intérêt public et non dans l'intérêt du parti au pouvoir.

L'intérêt général redevenant le principal sinon l'unique principe régissant la nation, on retrouverait pour quantités de fonctions des hommes qui consentiraient à servir pour l'honneur ou, si l'on veut, pour les honneurs.

Pour tout ce qui concerne les Beaux-Arts notamment (et maints autres services) l'économie serait considérable et la compétence beaucoup plus grande. On sait que le principe démocratique veut que tous les fonctionnaires du même rang soient payés également, le riche célibataire comme le chef de famille sans fortune. Cette « égalité » paraît inique à M. Maurras.

On se plaint à juste titre de notre personnel politique : des hommes n'offrant aucune garantie, souvent même inconnus dans leur circonscription au moment où ils se présentent, se trouvent soudain promus, par le hasard électoral, membres d'un Parlement souverain,

candidats à tous les Ministères et en possession de peser sur les ministres pour nantir leurs électeurs et pour se nantir eux-mêmes.

M. Maurras n'a jamais dit expressément que les candidats au Parlement devraient être choisis parmi les membres des Sénats provinciaux, mais il espère bien que l'un des bienfaits de ces Assemblées régionales sera de mettre en valeur des compétences et des caractères qui trouveront leur emploi, soit au Parlement, soit dans les grandes administrations. Ainsi serait-on délivré de cette cause permanente de démoralisation : les agitateurs de profession ne parvenant au pouvoir ou au crédit sur l'opinion conservatrice qu'en consacrant aux plus mauvaises causes la première partie de leur carrière.

M. Maurras conçoit la magistrature comme un corps constitué, autonome le plus possible, nettement séparé de la politique, organisé suivant les besoins de chaque région et jugeant avec indépendance et célérité. La réserve des cas royaux est pratiquement négligeable, le Souverain responsable ayant tout intérêt à s'y dérober dans toute la mesure du possible. La

crise de la répression dont nous souffrons tous cruellement pourrait être conjurée.

Quelle que soit la question qu'on envisage, on voit que la réponse de M. Maurras comporte toujours un ordre, donc une hiérarchie, et par conséquent des séries graduées de chefs responsables sous l'autorité suprême d'un roi effectif.

Une fois cet ordre accepté, un nombre énorme de questions cessent d'être politiques pour devenir des questions de fait ne sollicitant que des solutions de fait.

La question de l'alcoolisme, débarrassée des préoccupations électorales, pourrait être réglée facilement, et les deux autres fléaux qui déciment la population : la tuberculose et l'avarie pourraient être combattues avec méthode et continuité.

La question de la dépopulation se réglerait peu à peu en fonction de la santé publique par la poursuite des pratiques malthusiennes, par l'assistance organisée aux filles-mères, par les avantages pratiques constitués aux familles nombreuses, par un statut familial envisageant l'intérêt collectif de la famille, et

non, d'après les principes révolutionnaires, selon l'intérêt exclusif de l'individu.

Quelques-uns estiment que les arts et la littérature ne sont des questions sans importance ni du point de vue national, ni du point de vue de notre prestige à l'étranger. De tout temps les mouvements littéraires et artistiques (surtout dans les arts décoratifs) se sont produits en accord avec des aristocraties ou en réaction contre certaines aristocraties. Mieux ces aristocraties sont constituées, plus ardents et plus féconds sont ces accords ou ces réactions. M. Maurras dit : Nous aurons une monarchie lettrée. Cela est possible. Mais la réaction organisée contre une monarchie antiartiste serait presque aussi féconde. Il n'y a que l'anarchie qui ne produise rien.

Ainsi M. Maurras examine-t-il une à une toutes les questions dont les solutions successives entraîneraient la mise en œuvre de tout notre capital national, capital moral et [1] capi-

---

(1) Cf. notamment dans *Le Temps* les innombrables articles qui énumèrent toutes les richesses inutilisées en France et dans nos colonies : mines de toutes espèces,

tal matériel. Il constate que chaque question particulière le ramène à une question de principe (c'est ce qu'il appelle « Politique d'abord ! ») et que toutes les questions de principe ont pour clef de voûte : la nécessité d'un Chef.

Ce sera donc un dictateur? lui dit-on de divers côtés. Il est probable, répond-il, que le roi sera obligé pendant une période qui doit être courte d'être dictateur et roi. Quel en est l'inconvénient si la France s'en trouve bien?

On objecte encore : Ne sera-ce pas la terreur blanche? M. Maurras répond : Il n'y aura à maîtriser que les influences antinationales. Le Prétendant n'a jamais cessé de dire : « Je ne veux pas être le roi d'un parti. C'est toute la France qui sera à refaire. Tous doivent être utilisés. »

On remarquera une dernière fois que toutes

---

houille blanche, bois... Sans organe de continuité peut-il y avoir une politique financière ou économique? Drainage de nos capitaux par les banques vers l'étranger, questions d'importation et d'exportation, main-d'œuvre étrangère, transports maritimes, réforme des consulats, toutes ces questions n'impliquent-elles pas un ordre stable, des organes de prévision, de mémoire, c'est-à-dire des chefs qui puissent avoir un plan et choisir leurs collaborateurs sous l'autorité d'un seul qui puisse les mettre d'accord?

ces solutions, qu'elles soient générales ou particulières, procèdent de principes antiindividualistes, antiégalitaires, et d'une conception de la liberté qui s'opposent pour ainsi dire trait pour trait aux idées aujourd'hui en faveur et plus particulièrement à la déclaration des Droits de l'Homme considérée comme charte de l'individualisme.

Opposées par leurs principes : (le Souverain est personnel, il ne doit pas être élu, il n'est pas soumis à la volonté des électeurs s'exprimant par un vote, il n'a besoin que de leur assentiment, il règne et il gouverne, il est contrôlé, il est responsable,) la théorie royaliste et la théorie républicaine se retrouvent opposées à peu près dans toutes leurs applications.

M. Maurras ne cesse de rappeler que c'est la logique individualiste et centralisatrice qui a produit en 1792 le fameux décret Le Chapelier exigeant la dissolution de toute association corporative et défendant aux ouvriers de se concerter « sur leurs prétendus intérêts communs ». Le régime des syndicats professionnels autonomes, propriétaires, en rapports

directs avec les Pouvoirs provinciaux et avec le Pouvoir central est exactement le contre-pied du régime révolutionnaire. Et M. Maurras en accepte toutes les conséquences, sous réserve naturellement de la paix et du salut publics.

Dira-t-on qu'il y a dans cette conception de l'avenir une grande part d'utopie? Il se peut. Mais c'est une autre question. Le premier point, si l'on s'intéresse aux idées de M. Maurras c'est de les connaître. Le second est de les juger.

On pourra faire remarquer que jamais un régime n'est sorti tout armé de la tête des théoriciens, puisque les idées vont se déformant et se transformant à mesure qu'elles se propagent dans un plus grand nombre de cerveaux et que la mise en pratique leur fait subir une dernière transformation qui les rend presque toujours méconnaissables. Ainsi en a-t-il été même pour les idées des Encyclopédistes. Rien ne prouve en effet que le régime de la monarchie restaurée ressemblerait à l'idéal que nous en propose M. Maurras.

Mais il ne manquerait pas de répondre : Il

y aura une période de transition. La Monarchie étant conservatrice par essence (réformer pour conserver, voilà tout mon programme !) [1] ne commencera pas par tout détruire afin de pouvoir tout reconstruire. Il y aura un état d'esprit loyaliste à créer et des mesures pratiques à inventer, à suggérer et à corriger conformément à l'expérience. Le rôle des censeurs du régime et même de l'opposition sera donc toujours indispensable. On ne leur demandera que de se placer au point de vue de l'intérêt public. La monarchie ne se fera ni ne se perfectionnera toute seule. Il y faudra la collaboration de tous les bons citoyens. Le roi pourra se tromper. Il pourra aussi se corriger. Et la logique de la constitution l'y aidera indéfiniment.

(1) Duc d'Orléans.

*
* *

DE LA FAIBLESSE THÉORIQUE DE SES ADVERSAIRES

Surtout en politique, quantité de choses qui paraissaient impossibles se sont faites tout de même.

Deux ou trois faits donnent du crédit aux espérances de M. Maurras : la stabilité de sa doctrine qui a déjà subi l'épreuve d'une expérience de vingt ans, l'adhésion d'une partie importante de la jeunesse, la faiblesse théorique et l'impuissance pratique de ses adversaires.

Ce dernier fait est peut-être le plus important. M. Gustave Le Bon a écrit un jour : « En France, les partis au pouvoir ne sont jamais renversés. Ils se détruisent eux-mêmes. »

C'est un fait que les adversaires de M. Maurras sont divisés par toutes sortes de questions

essentielles, qu'ils ne parviennent ni à se corriger ni à rectifier leurs défauts les plus apparents, ni à constituer une doctrine stable et cohérente. M. Clemenceau a dit de notre régime parlementaire qu'il était « stupidement conçu et follement pratiqué ». Fort bien. Et c'est l'avis général. Combien de fois a-t-on entendu : « Le parti radical n'a plus de programme. » Et c'est vrai.

Mais où est le plan de réforme ? M. Sembat en avait esquissé un. Il est déjà oublié. Et je crois que lui-même n'y tient plus beaucoup. Qui en proposera un autre qui ait chance d'être adopté et de produire de bons effets ? Aux ouvrages de M. Maurras (et aux études d'histoire, de critique littéraire et sociale qu'il inspire), à ses œuvres de propagande intellectuelle et morale, ses adversaires n'opposent à peu près rien. Ils font semblant de l'ignorer [1]. C'est trop peu. Je cherche vainement les livres où la doctrine républicaine se définisse ou se renouvelle en accord avec les circonstances.

---

(1) Quelquefois aussi ils se contentent de la pure négation : « La guerre a été admirablement préparée. » « Le Parlement n'a rien à se reprocher », etc...

Le rôle de l'opposition.

Peut-être M. Maurras rendra-t-il à ses adversaires le service déclaré de les forcer à se définir. Car l'utilité d'une opposition n'a jamais été contestée sérieusement. Elle se fait sentir quand elle existe, par les services qu'elle rend et, quand elle n'existe pas, par les fautes qu'elle n'empêche pas. Encore faut-il que cette opposition soit clairvoyante, hardie, d'esprit politique et animée du sincère désir du bien public. A ces conditions, elle contrôle le parti au pouvoir, l'éclaire sur ses erreurs et elle empêche dans une certaine mesure le renouvellement des mêmes fautes. Elle fait contre-poids à la tyrannie des majorités. Elle désigne les responsabilités et elle fait appel à l'opinion publique. Le rôle de l'opposition peut être très grand. Il est arrivé souvent qu'elle ait forcé la majorité à subir son ascendant. On l'a vu à la fin de l'Empire quand l'opposition républicaine ne se composait que des « cinq ». On l'a revu, longtemps avant la guerre, au

temps où il existait une opposition socialiste qui ne participait point au pouvoir.

Pendant la guerre l'*Action française* a cessé toute opposition de fait au régime. M. Maurras a continué sa propagande intellectuelle et son enseignement politique, mais l'idée d'une révolution devant l'ennemi (analogue au quatre-septembre) lui a fait horreur. A la date du 25 avril 1916 il répondait à ses adversaires en précisant nettement son programme :

« 1° Soutenir le gouvernement qui porte le drapeau et l'épée de la France ;

2° Redoubler la chasse aux espions ;

3° Surveiller les perturbateurs, réprimer l'anarchie, qu'elle soit de droite ou de gauche ;

4° Tirer les leçons de la guerre pour fortifier l'État français et pour le réformer.

Sans les trois premiers points, il n'y aurait pas de victoire.

Sans le quatrième, cette victoire courrait le plus grand risque de demeurer sans fruit. »

C'est en faisant face à ces quatre séries de devoirs que l'*Action Française* s'est rendue également digne de la reconnaissance des bons

François et de la haine frénétique des autres.

Maintenant que la paix est signée va-t-il se reconstituer une opposition énergique? Depuis longtemps il n'y a plus en France d'opposition effective.

La nécessité où se trouvent les élus de faire participer leurs électeurs aux faveurs gouvernementales et par conséquent de solliciter les ministres, a sans doute été l'une des causes de cet état de fait. On a vu un à un tous les journaux de l'opposition demander et obtenir des faveurs personnelles, des avantages indirects, parfois des subventions de fonds secrets, et quelquefois aussi la neutralité bienveillante de l'Administration, quand leurs directeurs ou bailleurs de fonds étaient candidats.

M. Maurras et son journal, avant la guerre, avaient restitué à l'opposition le caractère de désintéressement personnel et de dévouement au bien public qu'elle aurait dû toujours garder. Il rappelait constamment les droits de l'État considéré comme expression de l'intérêt national. De ce point de vue, il est évident qu'il rendait à tous les Français, même aux républicains, un service important.

LA QUALITÉ LITTÉRAIRE

Nous avons assez dit que le principal, dans les œuvres de M. Maurras, c'est la qualité de la pensée. Par Montesquieu, Pascal et Descartes, sa rigueur logique s'affilie à la grande tradition qui remonte jusqu'à Aristote. Constatons maintenant que si la qualité littéraire, dans ses livres, n'est qu'une parure et dont ils auraient pu se passer, elle est cependant une parure de prix.

Le style de M. Maurras peut être jugé d'après les deux grandes définitions classiques. Fénelon a dit : Le style n'est que le vêtement que l'on donne à sa pensée. Et Buffon : C'est l'ordre et le mouvement que l'on met dans ses pensées.

Ces deux définitions ne s'accordent pas avec le style des romantiques. Ceux-ci ont souvent réussi à donner aux sensations et aux senti-

ments la plus éclatante parure (et c'est pourquoi je les aime) mais ils ont négligé, on dirait de parti pris, la simplicité, la sobriété et la précision qui conviennent à l'expression d'une pensée réfléchie.

Le style de M. Maurras est antiromantique. J'ai noté à propos des « trois idées politiques » avec quelle vivacité il détestait le mot-réalité, le mot-couleur, le mot-parfum, le mot-objet (1). On pourrait ajouter à cette liste pour épuiser la liste des perceptions de nos cinq sens le mot-sonorité et le mot-saveur. Pour tout dire en plus bref, il déteste le mot-sensation. Je serai donc d'accord avec son propre critérium en ne plaçant pas au premier rang de ses œuvres, et il s'en faut de beaucoup, le seul de ses livres où il y ait des traces de romantisme. C'est-à-dire : *Anthinéa.*

Le vrai style de M. Maurras, on ne le trouve que dans ses livres de logique et de dialectique. Les plus parfaits sont probablement *L'Enquête sur la Monarchie, Le Dilemme de Marc Sangnier, L'Avenir de l'Intelligence,* et cette étude

(1) *Trois idées pol.*, p. 57.

phychologique si amusante *Les Amants de Venise* où la sûreté des critiques s'avive presque constamment d'une ironie qui atteint parfois au meilleur comique.

L'exposé des idées et la polémique, voilà les genres où éclate la maîtrise de M. Maurras. Tous ses livres d'exposé et de discussion sont excellents. Quelques-uns sont dans leur genre des chefs-d'œuvre.

Rien de plus pur, de plus net, de plus vif et de plus ardent que le style de ces livres-là. Ils sont animés de toutes les passions de l'intelligence. A force d'exaltation intellectuelle — strictement subordonnée à la faculté de comprendre les idées et de les classer en vue d'une conclusion — ils parviennent à une sorte de lyrisme éminemment conscient et suggèrent l'impression d'un hymne enthousiaste et contenu à la Raison. C'est ce caractère qui donne au style de M. Maurras son originalité profonde. De ce point de vue je ne vois personne, de notre temps, qui puisse lui être comparé.

Dans le contour de ses phrases le dessin de l'idée se révèle si juste, si précis, d'une élégance si svelte et si finement intellectuelle,

que le lecteur sensible a l'illusion de pouvoir en suivre presque visuellement la forme, l'élan et presque la projection dans sa propre intelligence. A ces moments-là c'est du grand style, et d'autant plus remarquable que M. Maurras s'interdit les innombrables ressources que donne aux écrivains romantiques l'intervention dans la littérature du sensualisme systématique.

Les plus grands effets par la plus grande simplicité des moyens, c'est tout l'art classique. Pour M. Maurras, les mots sont des signes abstraits par lesquels, grâce à la syntaxe, on intéresse et on émeut l'intelligence. Cela exclut la sensation.

Aussi la langue de M. Maurras a-t-elle souvent un je ne sais quoi de philosophique, de métaphysique, voire même de mystique. Les mots et les phrases y prennent souvent un sens abstrait, assez facile à saisir du moins en apparence, tant la phrase paraît toujours d'une parfaite limpidité, mais moins clair qu'on ne croit, puisqu'il est extrêmement difficile, ayant lu, de résumer avec exactitude à moins qu'on ne se serve des mêmes mots arrangés dans

le même ordre. On a souvent souri du reproche si fréquemment adressé par M. Maurras à ses adversaires : « Vous ne m'avez pas compris ! » A moins de taxer ses contradicteurs de mauvaise foi ou d'inintelligence, il faut conclure que la pensée de M. Maurras est parfois d'une telle complexité que les prodigieuses ressources de son art ne suffisent pas à l'éclaircir.

Ces ressources sont infinies : richesse du vocabulaire, alliances et contrastes de mots, nuances subtiles de l'expression, art de suggérer et de sous-entendre, habileté merveilleuse pour saisir l'argument du contradicteur et le retourner contre lui, pour envelopper l'adversaire, le presser, le pousser, saisir son aveu implicite, le mettre en contradiction avec ses propres principes, pour se dérober soi-même à la même escrime savante, esquiver le débat quand le danger apparaît et revenir à la charge dès que l'adversaire a donné prise à ses coups par une erreur de raisonnement ou un défaut d'information.

De ces divers points de vue, le *Dilemme de Marc Sangnier* est une joie pour l'esprit et qu'on goûte avec d'autant moins de remords

que M. Maurras dans ce livre-là joue son jeu en toute franchise, pour le plaisir d'avoir raison et de le prouver.

Dans *L'Action Française et la Religion Catholique,* on peut goûter le même plaisir, mais avec moins de sécurité. Disputes de théologiens ! M. Maurras avait devant lui des adversaires plus subtils, plus savants et mieux armés. Se reconnaître incroyant et revendiquer à l'égard des autorités ecclésiastiques le droit d'être un Chef et un guide pour une partie importante de la jeunesse catholique, c'est une partie difficile. A certains moments de sa polémique contre ses adversaires catholiques et libéraux, M. Maurras donne l'impression d'un duelliste qui fait face à dix adversaires, attaque, se défend, se trouve par instants obligé de se dérober, revient à la charge dès que l'occasion lui permet de déployer toute sa vigueur, toute son adresse, et se retire du combat laissant des morts sur la place — mais aussi quelques vivants et qui ne se reconnaissent pas vaincus.

Quant au lecteur, émerveillé, il n'hésite pas

sur la question de savoir où est l'artiste le plus subtil en son art.

« Vous vous êtes tenu sur la crête » lui écrivait à propos de ce livre un de ses admirateurs. Tout lecteur impartial souscrira à ce jugement.

On remarquera que le style de M. Maurras n'est jamais plus alerte, plus vif, plus incisif, ni plus net que lorsqu'il attaque ses adversaires. Du point de vue de la langue (et non des idées) ce style fait penser parfois à Voltaire et parfois aussi au Pascal des *Lettres Provinciales*. Il y a très peu d'images (parce que M. Maurras n'a qu'un genre d'imagination, celui qu'il appelle : l'imagination de l'action) mais elles sont élégantes et parfaitement justes. Or on sait que la qualité des images est l'un des meilleurs critères de la qualité d'un style. La phrase est généralement courte, de construction régulière, de tradition grecque plutôt que latine à cause de l'absence de toute période. Elle ne présente presque jamais d'inversions, jamais de formes oratoires. L'auteur ne se sert presque jamais des points d'exclamation ou des points de suspension.

La ponctuation est caractéristique. On sent un ordre logique, lucide, du mouvement, de la passion, et vivifiés par une sorte d'élan intérieur, d'ardeur intellectuelle et constamment réglés par une raison attentive.

M. Maurras a le culte du mot propre qui est presque toujours le mot le plus simple, du trait vif et brillant mais qui n'est presque jamais une métaphore. Il s'interdit la plupart des figures de rhétorique, même légitimes. Il aime le style simple, sobre, dépouillé, presque nu. Malgré les ressources littéraires dont il se prive ainsi volontairement — et qu'il supplée par des ressources innombrables de nuances dans l'esprit et par conséquent dans les phrases —, il a réussi à se créer un style personnel qui mérite souvent d'être comparé aux meilleurs. Ses amis ont le droit de l'appeler un grand écrivain. Tout lettré souscrira à ce jugement.

CONCLUSION

M. Charles Maurras est né homme d'État comme d'autres naissent mathématiciens, inventeurs manuels ou poètes lyriques. Il a le sens de la politique, de l'intérêt public, des grandes idées directrices qui renouvellent une société.

Les services qu'il a rendus à l'intelligence française sont remarquables. Si jamais nous avons un État normalement constitué, sous quelque forme qu'il se présente, nous le lui devrons pour une grande part. Grâce à lui on commence à comprendre que les intérêts généraux de la Nation doivent se personnaliser dans l'État et qu'il est indispensable que l'État s'identifie avec une personne vivante, pensante et agissante, c'est-à-dire avec un chef.

Entre autres services qu'il a rendus M. Maurras s'est mis au travers du glissement ininterrompu qui faisait insensiblement passer les socialistes à l'anarchie, les radicaux au socialisme et à l'antimilitarisme (qui n'est en pratique qu'un masque de l'antipatriotisme), les libéraux au radicalisme et les conservateurs au libéralisme.

En opposition à ce relâchement général, M. Maurras a proposé à tous l'inappréciable bienfait d'une doctrine générale, stable, cohérente et pratique. Dans le remous incessant des idées du jour, un point de vue fixe s'est enfin révélé. La politique française a désormais un point de repère. Et pour le moment il n'y en a pas d'autre. Je défie que l'on me cite l'écrivain ou le livre récent où l'on puisse trouver l'exposé autorisé des idées libérales, de la doctrine radicale, ou du système politique socialiste. On en trouvera dix ou trente, tous fragmentaires et se contredisant entre eux, mais on n'en trouvera pas un.

Pour savoir ce qu'il désire, ce qu'il pense ou ce qu'il sent — du point de vue politique — un jeune homme ne peut pas éviter de se

placer pendant plusieurs heures devant l'*Enquête sur la Monarchie*. Quand même il rejetterait tout : exposé des faits, principes, conclusions et jusqu'aux moindres détails, il se connaîtra mieux après l'avoir lu et il reviendra souvent à ce livre si la politique continue à l'intéresser. Plus il sera patriote, plus il sera sollicité d'entrer dans la voie des concessions, fussent-elles purement théoriques; et il est impossible de prévoir jusqu'où l'entraîneront son amour pour la Patrie et son aversion pour les hommes qui en compromettent les intérêts.

Même pour ses adversaires, même pour les étrangers qui s'intéressent à la France, M. Maurras et les idées qu'il représente permettent à chacun et à tous de reconnaître avec qui ou contre qui il prend position. Je ne vois pas un autre homme ou d'autres livres qui puissent rendre le même service aux Français d'aujourd'hui. A force d'entendre et de dire « n'importe quoi et son contraire », plus personne n'était en mesure de se situer soi-même. La confusion des idées et des sentiments, leur incohérence et leurs contradic-

tions, en ces vingt dernières années, étonneront nos petits-fils comme ils étonnent aujourd'hui tous ceux qui sont capables de les observer et de les juger. Le système royaliste propose une solution.

M. Barrès a écrit de Maurras : « Il produit une croyance. » Cela est vrai. Et ce serait déjà de grande conséquence puisque la Révolution française a été pour une très grande part le résultat d'une croyance nouvelle produite par J.-J. Rousseau (1). Pour ceux qui l'adoptent, une croyance équivaut à une certitude. Supposons qu'une minorité très agissante de citoyens français se croie et se dise en possession de la vérité politique. Si le reste de la Nation est privé de certitude cette minorité pourra tout.

La vérité, disent les scolastiques, est un rapport fixe entre l'intelligence et l'objet auquel elle s'applique. Le propre de la vérité c'est par conséquent l'invariabilité. L'erreur au contraire est par nature multiple, donc

(1) Cf. sur ce sujet — et entre autres — le livre de M. Paul Bourde (1918).

divisée contre elle-même et implique des contradictions. En ce sens il est vrai de dire : la vérité est éternelle, l'erreur est passagère.

M. Maurras a cherché inlassablement et il a découvert des rapports fixes, dans le domaine politique, entre certaines idées et leurs résultats constants. Rationaliste comme Descartes, il a poursuivi la vérité avec une sorte de ferveur mystique, mais il est né raisonnable comme d'autres naissent illogiques. Lui répondre par des raisons de sentiment, c'est lui répondre par des arguments qui sont, par nature, variables et éphémères.

C'est pourquoi l'une des grandes originalités de M. Maurras, et qui sera l'une des plus fécondes en résultats lointains, a été d'avoir construit toute sa doctrine sans faire appel à d'autres sentiments qu'à l'amour de la Patrie et à l'amour de la Vérité. Dans presque aucun de ses livres il ne parle personnellement du Roi éventuel. Il sait, certes, et mieux que personne, de quelle importance décisive sera, l'heure venue, la popularité ou l'impopularité personnelle du Prétendant, mais il se garde de mêler les arguments de circonstances et

ceux qu'il espère éternels. Pour tout ce qui est personnel et par conséquent peu durable, il sait attendre. Il s'en remet au Prétendant lui-même, aux fautes de ses ennemis, aux autres hommes, et aux faits. Supposons que, quelque jour, une conjonction des astres produise dans l'ordre politique l'accord momentané des Sentiments et de la Raison, il en résulterait, selon toutes probabilités, quelque ordre de choses très différent de ce que M. Maurras aura prévu, annoncé, préparé et espéré. Mais ses ennemis auraient tort d'en triompher trop tôt, car l'évolution des événements continuera et rien ne prouve que l'attraction ou la répulsion pour le système de M. Maurras ne continuera pas à s'exercer pendant très longtemps, modifiant peu à peu l'état d'esprit des élites et par conséquent, dans une grande mesure, le cours des événements. « Avoir créé un état d'esprit. » Voilà un fait dont les conséquences sont incalculables !

Ne jugeons donc pas l'œuvre de M. Maurras et son influence par les résultats actuels qui peuvent paraître relativement peu importants surtout si on ne les envisage que du point de

vue électoral; efforçons-nous de les apprécier d'un point de vue général. Rappelons-nous de quelles conséquences ont été quelques grands livres comme le *Contrat Social*... Ces livres-là, eux aussi, ont créé un état d'esprit.

Dans l'ordre pratique des événements actuels, niera-t-on l'influence constante des idées de M. Maurras sur les idées de ceux qui prétendent à réformer la République? Or qui sait si les partisans de ces réformateurs, une fois engagés dans le chemin où on les entraîne, s'arrêteront exactement au point qu'on veut leur désigner comme le terme idéal?

C'est M. Maurras qui a été l'initiateur de la campagne contre les politiciens de profession, contre les idées libérales et contre ceux d'entre les chefs socialistes qui n'ont pas le courage de rompre avec les panégyristes des idées allemandes, des idées russes et de la dictature du Prolétariat. C'est dans ses livres, cela n'est pas niable, que se trouve le meilleur répertoire d'idées et d'arguments, les meilleures définitions des grands mots *Démocratie, Liberté, Révolution, Progrès,* les meilleures critiques des institutions considérées comme auxiliatrices

ou comme destructrices des énergies, que ce soit avant ou pendant la guerre.

Même dans l'ordre purement pratique des événements du jour, c'est lui qui a vu le plus loin et le plus juste. Quels bienfaits eût comporté son idée de « la part du Combattant » si elle avait été adoptée pendant la guerre et mise en œuvre énergiquement ! De quelles conséquences eût été, — après l'armistice, — l'adoption de son point de vue sur la nécessité de détruire l'unité allemande ? Peut-être nous sauvait-elle pendant cent ans de toute crainte de grande guerre, et nous libérait-elle par conséquent du service militaire obligatoire, personnel, et prolongé même en temps de paix !

Intelligence, audace d'esprit, obstination et bravoure, telles sont entre autres les qualités qu'on ne peut pas lui dénier. Il force l'admiration. Que d'idées fausses il a détruites ! que d'idées vraies il a retrouvées sous les scories, les décombres, et auxquelles il a rendu le brillant et l'éclat des idées nouvelles ! Coordonnateur et stimulateur, il a joué depuis vingt ans, et il jouera encore longtemps un rôle des

plus importants dans l'évolution de la pensée politique française.

Est-il vrai qu'en politique « tout arrive » ? S'il en est ainsi, il n'est pas fou de supposer que M. Maurras n'ait pas à vivre cent ans pour voir se réaliser, du moins en partie, ce qui aura été le but, la raison d'être et l'idéal de sa vie. Si l'on n'envisageait que ses qualités d'esprit, son labeur et son dévoûment à l'intérêt public, on serait en droit de dire qu'il l'a mérité.

Pas d'homme en tous cas qui ait été, qui soit et qui doive par nature demeurer plus parfaitement désintéressé! Si l'on se place, par caprice d'esprit, dans l'hypothèse d'une Restauration royaliste, l'esprit se souvient invinciblement des « conversions » presque unanimes que détermina l'avènement du premier Empire. Que d'anciens conventionnels se retrouvèrent Comtes de l'Empire en magnifiques uniformes! Il n'est pas douteux qu'un nouveau régime trouverait à son service le même empressement des ambitions personnelles et des vanités. J'en vois plus de cent, j'en vois mille, surtout parmi les adversaires actuels

de M. Maurras, et qui seraient, dès l'avènement d'un Roi, candidats à tout!

Cependant je crois être sûr que M. Maurras demeurerait énergiquement Censeur du nouveau régime, en marge de toute situation officielle, de tous les honneurs, de toute fortune, attaché au bien public indépendamment de toute préoccupation personnelle d'intérêt. Et il me plaît de l'imaginer tel que je me figure qu'il serait si son rêve se réalisait un jour. Est-ce un caprice d'esprit ou une anticipation? Dans un avenir indéterminé je m'amuse à m'imaginer M. Maurras un peu vieilli mais tel à peu près que nous l'avons toujours connu, solitaire et en veston noir, descendant du troisième étage de sa vieille maison de la rue de Verneuil pour se rendre à la séance hebdomadaire de l'Académie française dont il est le membre le plus assidu, s'attardant un moment sur les quais pour regarder le Louvre redevenu Musée Royal, mettant précieusement sous son bras quelque livre rare découvert dans une boîte de bouquiniste, et reprenant son chemin, toujours grave, méditant l'article sévère qu'il doit écrire le soir même pour

rappeler les grands principes qu'oublient toujours les hommes en place, trop absorbé en lui-même pour reconnaître, dans les automobiles luxueuses qui le croisent, les Ministres, les hauts Fonctionnaires et les Conseillers d'État qu'il connut autrefois farouches républicains, et qui se rendent chez Léon Daudet, redevenu Ministre de l'Intérieur, après une nouvelle crise...

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Préface	5
L'Homme	7
Le Choix du milieu intellectuel	9
La Critique littéraire	23
L'Autorité	52
Anthinéa	66
Théories philosophiques et esthétiques	71
La Doctrine politique	95
L'Enquête sur la Monarchie	135
L'Avenir de l'intelligence	153
L'Ordonnateur d'idées	158
Kiel et Tanger	162
Le Choix des ennemis	166
Le Choix des amis	175
Réactionnaire?	188
Le Choix des moyens	192
Avantages et Défauts de ces moyens d'action	200
De la Sensibilité de M. Maurras	209
Son Caractère	216
Sa Conception de l'avenir	227
De la Faiblesse théorique de ses adversaires	258
La Qualité littéraire	263
Conclusion	271

PARIS — IMPRIMERIE MICHELS FILS
6, 8 et 10, Rue d'Alexandrie.

ARTHÈME FAYARD & Cie, Éditeurs, 18-20, Rue du Saint-Gothard, PARIS (XIVe)

Collection à 3 fr. 50 le Volume

MARCEL PRÉVOST, de l'Académie française.
Lettres à Françoise maman . . . . . 1 volume.

HENRY BERNSTEIN
Après moi. . 1 vol. || Le Secret. . 1 vol. || L'Elévation. 1 vol.

LOUIS BERTRAND
Saint Augustin . . . . . 1 volume.
Les plus belles Pages de Saint Augustin . . . . . 1 volume.
Le Sens de l'Ennemi . . . . . 1 volume.
Mademoiselle de Jessincourt. . . . . 1 volume.
Sanguis Martyrum . . . . . 1 volume.

COMTESSE DE NOAILLES
Les Vivants et les Morts. . . . . 1 volume.

GÉRARD D'HOUVILLE
Le Séducteur . . . . . 1 vol. || Jeune Fille. . . . . 1 vol.

LÉON DAUDET
Ceux qui montent . . . 1 vol. || La Vermine du Monde. 1 vol.

RENÉ BENJAMIN
Gaspard (Prix Goncourt 1915) . . . . . 1 volume.
Sous le Ciel de France. . . . . 1 volume.
Le Major Pipe et son Père . . . . . 1 volume.
Grandgoujon . . . . . 1 volume.
Le Palais et ses Gens de Justice . . . . . 1 volume.

MYRIAM HARRY
Tunis la Blanche. . . . . 1 volume.
La Petite Fille de Jérusalem. . . . . 1 volume.
Siona chez les Barbares . . . . . 1 volume.
Siona à Paris. . . . . 1 volume.

GYP
Ceux de "La Nuque" . . . . . 1 volume.
Les Flanchards. . . . . 1 volume.
Les Profitards . . . . . 1 volume.

COLETTE (COLETTE WILLY)
Les Heures longues . . . . . 1 volume.
Mitsou ou comment l'esprit vient aux filles . . . . 1 volume.

EUGÈNE MONTFORT
La Belle-Enfant ou l'Amour à 40 ans . . . . . 1 volume.

JANE CALS
Rose . . . . . 1 volume.

FRANCIS CARCO
Scènes de la Vie de Montmartre. . . . . 1 volume.

ALEXANDRE ARNOUX
Le Cabaret . . . . . 1 volume.

11-19 — PARIS. — IMP. MICHELS FILS.

MAJORATION TEMPORAIRE DE 40 %

Date Due

844.89 M457ZS 592301

Ségard.

Les Hommes d'Action.

DATE	ISSUED TO

844.89 M457ZS 592301

DUKE UNIVERSITY LIBRARIES
Les hommes d'action; Charles Ma
844.89 M457ZS
D903135030